



CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE



N° 29 Bulletin Municipal 2016

Vous vous sentez seul, déprimé ou angoissé, vous vivez un moment difficile (deuil, divorce, maladie...), vous rencontrez des difficultés dans votre couple ou votre famille, vous avez une décision à prendre : un psychologue peut vous aider. Formé aux entretiens et à l'accompagnement, ce professionnel peut vous soutenir ponctuellement ou à plus long terme en fonction de vos besoins.

Marc Boinot,
psychologue et
psychothérapeute,

peut vous accueillir
sur rendez-vous à
Champagné St Hilaire,
2 route de Vivonne.
Tel : 07.60.72.68.39.

Chauffage-Plomberie Electricité Ramonage-Fumisterie

THIERRY MAYET

05.49.37.28.62

06.08.58.80.82



5 route des Antennes
Champagne-St-Hilaire

th.mayet-chauffagiste@orange.fr

Certificat professionnel
de ramoneur-fumiste

Nathalie Coiffure

Coiffeuse à domicile

Tél : 06.58.13.24.96

ou

Tél : 05.49.46.45.02



Coupe dame	12 euros
Coupe homme	10 euros
Forfait brushing	25 euros
Forfait couleur	40 euros

Je suis à votre disposition
du mardi au samedi

Pour plus de renseignements
n'hésitez pas à me contacter



ROGEON PHILIPPE Artisan Peintre en bâtiment



Pose de papiers peints



Peinture Déco



Ravalement de façade

Peinture - intérieur et extérieur



Revêtements muraux et sols

19 Route de Couhé 86160 Champagné Saint Hilaire

Téléphone : 05 49 37 32 08



Portable : 06 85 11 39 70



Les pages publicitaires vous sont offertes par les annonceurs. Chaque artisan, commerçant, entrepreneur a la possibilité de faire sa publicité en couleur, moyennant la somme de 50 € par quart de page (tarif 2015).

L'écurie St Hilaire



*vous ouvre les portes du monde
des courses de trot durant
une visite guidée de mai à septembre
durant deux ou trois heures.
(sur RDV à partir de 10 personnes)
Tarifs : 6 € adulte, 4 € enfant
(gratuit < 5ans)*

Nous contacter :

Tél : 05.49.37.33.72

Ou 06.84.48.88.77

fabrice.augan@gmail.com

Jean-Michel PAILLET



ARTISAN

PEINTURE

REVETEMENTS DE SOLS & MURS

DECORATION INTERIEURE

LAVAGE HAUTE PRESSION

RAVALEMENT DE FACADES



La Grande Grange 86160 CHAMPAGNE ST HILAIRE

Tél : 05 49 52 22 33

Port : 06 14 50 74 85



Restaurant/Pizzeria/Traiteur

(plats à emporter)

1 place du puits

86360 Champagné-Saint-Hilaire

05.49.62.80.45

restaurant.lhortense@live.fr

Ouvert tous les jours

*(sauf mardi soir et
mercredi)*



La Ferme des Buissonnets

86160 Champagné Saint Hilaire

**GASTRONOMIE
fermière**

*Viandes de porc, bœuf
limousin, veau sous la
mère, agneau, volaille
et charcuteries faites
maison*



FERME DES BUISSONNETS

- LE BUGE -

86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

05 49 47 41 59

www.ferme-des-buissonnets.fr

www.gastronomie-fermiere.fr

**Magasin à la ferme ouvert le vendredi
après-midi et le samedi matin**

Les pages publicitaires vous sont offertes par les annonceurs. Chaque artisan, commerçant, entrepreneur a la possibilité de faire sa publicité en couleur, moyennant la somme de 50 € par quart de page (tarif 2015).

DÉCOUVREZ LE GÎTE COMMUNAL



Ouvert toute l'année avec :

UNE CAPACITÉ D'ACCUEIL DE
23 COUCHAGES
(7 CHAMBRES).

ACCÈS HANDICAPÉ
CUISINE AMÉNAGÉE

SÉJOUR AVEC TV, 32 PLACES ASSISES

COUR ET JARDIN AVEC BARBECUE

ACCÈS WIFI DANS 6 CHAMBRES

ADAPTÉ POUR SÉMINAIRES

RESTAURANT À CÔTÉ

Tél: 05 49 37 30 91

Mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

www.champagne-saint-hilaire.fr

VENEZ EN FAMILLE À LA BASE DE LOISIRS DES TROIS FONTAINES CHAMPAGNÉ-SAINT-HILAIRE



Petits et grands, vous pourrez vous promener autour des 2 grands étangs qui sont ouverts à la pêche communale (renseignements en mairie).

Des jeux d'enfants sont accessibles, une aire de pique nique, un mini golf, un barbecue ainsi qu'un terrain de boules.

Mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
www.champagne-saint-hilaire.fr

Elevage du
Eni dans la bergerie

Chiots LOF, élevés en famille
Berger Belge Tervueren
Berger Allemand poil long
07.81.41.94.66

Sommaire

Pages

Le Maire Le mot du Maire

4

1°/ - LA VIE COMMUNALE

Membres du Conseil Municipal, Répartition géographique des élus et les chiffres clés.	5
Les commissions, Etudes et décisions du Conseil Municipal 2015,	6-7
Le Personnel Communal, Etat Civil	8-9
Budgets mairie	10
Réalisations et projets	11-17
Les événements communaux et les loisirs	18-39

2°/ - LA VIE PRATIQUE

Mairie et Agence Postale Communale, Cantine et Garderie, Ramassage Scolaire	40
Terre sur la route, Arbres sur les chemins et les routes, Brûlage des déchets verts,	41
Informations aux propriétaires de chiens, Site internet communal	41
Tarifs communaux 2015	42-43-44
Liste des Artisans et commerçants	45
Ecole	46
Activités périscolaires	47-48
Bibliothèque	49-50
Assistants maternelles, Assistants sociaux, N° d'urgence, Horaire des cars	51
Recensement, Urbanisme, Papiers d'identité	52
Sorégies, « EAUX DE VIENNE-SIVEER » Syndicat d'eau potable	53-54
Présence Verte Service, Aidants Familiaux à Gençay et Savigné	55
Pluriservices, Canton de Civray	56
Réseau Gérontologie du Val de Vonne, ADMR, Office de Tourisme de Gençay	57-58
APEF, Le groupement de jeunes Foot Val de Clouère, L'ESCALE accueil de jour	59-60
Association ELAN, Ecole de musique « La Cendille », Bilan météo 2014	61-62
Communauté de Communes du Pays Gencéen, Déchèterie	63-64-65
Service Orange, Mille Bulles	66-67
Préfecture de la Vienne, Calendrier des fêtes	68

3°/ - LA VIE ASSOCIATIVE

Liste des Associations Communales	70
Murmures et Cultures à Champagné, Ensemble vocal, Association Communale de Chasse	71-72
Gymnastique Volontaire, ADEPEV, Association des Parents d'Elèves	73-74
AMAC (Association Multi activités), Association des donateurs de sang	75
Le Merveilleux Noël, Club des Aînés Ruraux	76
Club Sportif « Les Montagnards »	77
Trot 86, Comité de Jumelage de Saint Romphaire	78
Comité des fêtes, Association André Léo	79-80
FNACA (Anciens d'Afrique du Nord), Communauté locale de Champagné	81
Association au pays des Volutes	82

4 - EXPRESSION LIBRE

Silhouette 7	83
Jean Vincent BOURDIER	84-85-86
Souvenirs, Souvenirs... de Jean Claude François dit Sorton	87-88-89
Centenaire de Madame Anne Boilledieu le 20/12/2015	90

Couvertures

Saint Romphaire par Xavier Milcent	91
Illuminations	92

Comité de rédaction

Responsable de la rédaction : **Gilles BOSSEBOEUF**

Comité de rédaction et de relecture :

Annette BOSSEBOEUF, Michel RUSSEIL, Claudette BERTHOMME, Louis VIBRAC, Nathalie FRANCOIS DIT SORTON

Secrétariat : **Véronique ROUSSEL**

Le mot du Maire



Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

2015 aura été une triste année avec les événements de janvier et de novembre ; notre démocratie est en danger avec des assassins qui sont prêts à tout. Quelle infamie de voir notre façon de vivre attaquée, et notre jeunesse meurtrie ! Nous devons rester vigilants et ne pas laisser les extrémistes nous manipuler.

J'ai aussi une pensée pour Arnaud Lepercq, qui nous a quittés en décembre ; c'était un homme de consensus, un homme qui défendait notre ruralité, bien mise à mal actuellement ; il était présent dans nos communes pour partager les moments de recueillement, mais aussi de joie, en suivant de près les manifestations des associations. Il soutenait nos projets auprès des instances supérieures.

Il y a maintenant presque 8 ans que je conduis notre commune, je suis certain de son progrès pendant ces années ; je voudrais dire un grand merci à tous ceux qui m'aident dans cette tâche, et j'espère ne pas en oublier, c'est-à-dire les membres des associations, les bénévoles, et ils sont nombreux à retrousser leurs manches, les élus, les institutions ; un merci tout particulier à tous les agents communaux, qu'ils soient en CDI ou en contrat aidé. Leur compétence, leur polyvalence, leur esprit d'équipe permettent à notre petite commune d'offrir tous les services, d'entretenir et d'améliorer l'existant, et contribuent fortement à préparer l'avenir. Hélas, je crains que les options prises par nos parlementaires et nos gouvernants successifs empêchent le développement des petites communes rurales. Ce n'est pas en enlevant beaucoup de compétences, et en mettant de plus en plus de contraintes et d'obligations sécuritaires et administratives que nous allons progresser ; nos parlementaires légifèrent, ils rajoutent couche sur couche, les services de l'Etat en rajoutent, et ils s'étonnent qu'il n'y ait plus d'entreprises ! On nous parle de bassin de vie ; nous faisons partie du canton de Civray qui va d'Availles à Magné, du SCOT Sud Vienne qui va de Chaunay à La Trimouille, de la région Aquitaine, Poitou-Charentes, Limousin, qui va de Biarritz au Nord de la Vienne. Quel est le bassin de vie de tous ces territoires qui sont tout en longueur et dans lesquels il faut faire des kilomètres pour se rencontrer ? C'est la COP21 à l'envers.

Parlons de notre commune ; vous allez découvrir, tout au long de ce bulletin, les actions réalisées cette année ainsi que toutes les études en cours et aussi toutes les manifestations qui font qu'il fait bon vivre dans notre commune. Chaque année, nous faisons plus ; cette année, nous avons rajouté la soirée illuminations qui a permis de faire un lien intergénérationnel entre nos écoliers, leurs parents, les autres habitants et les membres des associations.

Vous pourrez aussi voir tous les efforts que fait la Commune pour que ses enfants ne regrettent pas d'habiter dans une commune rurale, je veux parler des activités périscolaires dans lesquelles sont offertes des animations diverses grâce à nos animateurs, qu'ils soient employés ou bénévoles.

Qu'il me soit permis de remercier aussi les commerçants, les entrepreneurs, les enseignants ; c'est le dynamisme de chacun qui fait notre Commune de Champagné-Saint-Hilaire.

Pour cette nouvelle année 2016, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité surtout.

Bonne lecture...

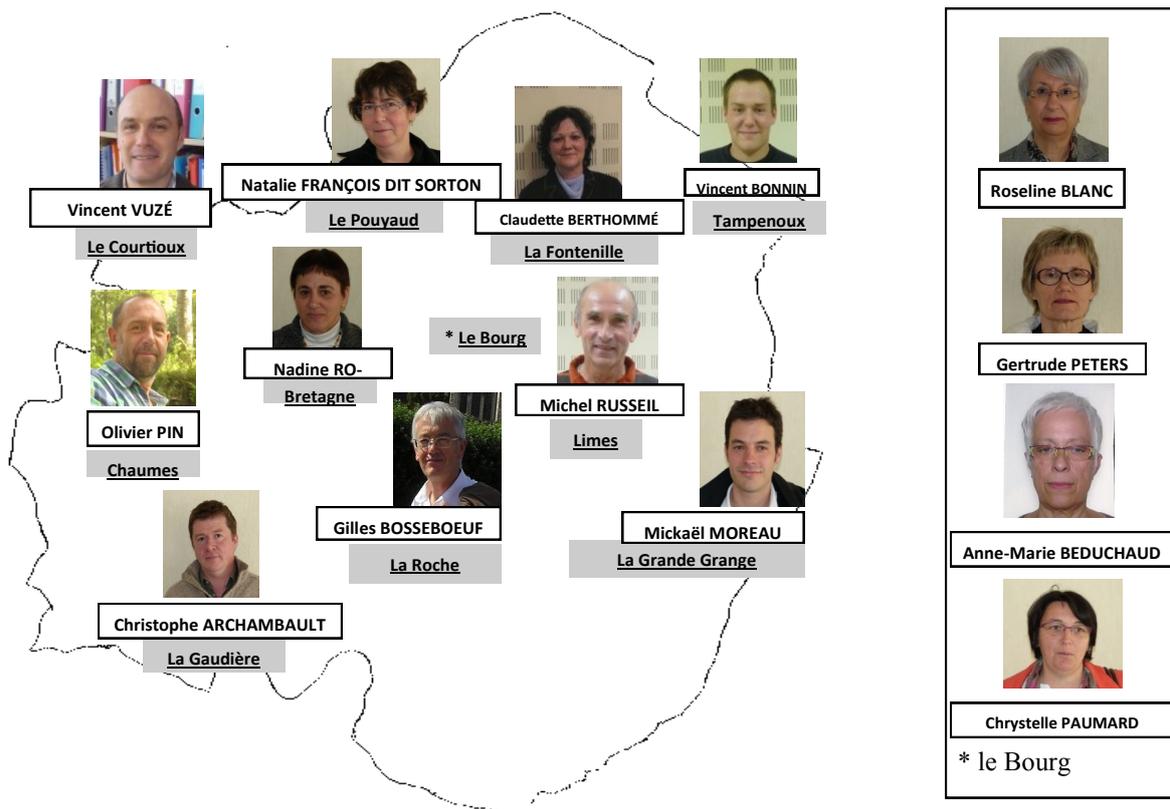
Votre Maire, Gilles BOSSEBOEUF



1 – LA VIE COMMUNALE

Fonction	Nom	Prénom	Adresse
Maire	Bosseboeuf	Gilles	La Roche - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
1ère adjointe	Berthommé	Claudette	La Fontenille - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
2ème adjoint	Russeil	Michel	1 Allée des jardins Limes - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
3ème adjoint	Pin	Olivier	Chaumes - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	François Dit Sorton	Natalie	Le Pouyaud - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Moreau	Mickaël	La Grande Grange - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Béduchaud	Anne-Marie	27 Route d'Anché - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Archambault	Christophe	La Gaudière - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Peters	Gertrude	22 Route d'Anché - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Rogéon	Nadine	5 Route de la Butte - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseillère	Blanc	Roseline	1 Cité Champs Petit Jean - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Vuzé	Vincent	Le Courtioux - 86700 Anché
Conseillère	Paumard	Chrystelle	5 Rue des Ormeaux - 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Conseiller	Bonnin	Vincent	Tampenoux - 86160 Champagné-Saint-Hilaire

🌀 Répartition géographique des membres du Conseil Municipal 🌀



🌀 Les chiffres clés

Les habitants de Champagné-Saint-Hilaire, appelés « Champagnois » sont au nombre de 1007 à compter du 1er janvier 2016. La superficie est de 46.9 km². Champagné est une des communes les plus élevées du département ; son point culminant, la butte de Fougeret, est le plus haut lieu habité du département, l'altitude y est de 195 mètres.



Délégués, Membres des COMMISSIONS COMMUNALES, des SYNDICATS
et autres organisations, depuis Avril 2014, commune de Champagné-Saint-Hilaire

Signification des sigles; P: Président, M: Membre, Del: délégation du Maire,
Dt: Délégué titulaire, Ds: Délégué suppléant, R: Responsable, T: titulaire, S: Suppléant

Version: 4 mis à jour le: 1/01/2016		Elus													Autres			
Libellé des commissions		Gilles BOSSEBOEUF	Claudette BERTHOMME	Michel RUSSEL	Olivier PIN	Natalie FRANCOIS DIT SORTON	Michaël MOREAU	Anne-Marie BEDUCHAUD	Christophe ARCHAMBAULT	Gertrude PETERS	Nadine ROGEON	Roseline BLANC	Vincent VUZE	Christelle PAUMARD	Vincent BONNIN	Membres hors Conseil Municipal titulaires	Membres hors Conseil suppléants	
Commissions communales	Voirie	P	M		M		M		M						M			
	Assainissement	P	Del				M		M					M				
	Incendie	P	Del						M					M				
	Bâtiments	P		Del			M											
	Responsable salles des fêtes et gîte	P		R						R	R							
	Lotissements	P	M	M														
	Finances et vie économique	P	M	M	Del										M			
	Appels d'offres	T	T	T		S				S			T	S	S			
	Personnel	P	R	R	R							R	R		R			
	Correspondants associations culturelles et bibliothèque	R						R										
	Correspondants associations sportives	R				R												
	Correspondants associations de loisirs et d'animations	R		R														
	Communication (bulletin municipal)	P	M	M		M										Annette Bosseboeuf Louis Vibrac		
	Communication site Internet	P			M	M									M	Odile Artaut Michel Mingot Guillaume Tenca Louis Vibrac	Guillaume Tenca est le WEBmaster	
	Affaires scolaires et périscolaires	P	M	M		M	M	M	M			M						
	Représentant Conseil d'Ecole	M	M															
	Calamités agricoles, catastrophes	P			M						M		M					
	Projets d'investissements	P	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M			
	Patrimoine	P		M		M	M	M	M			M						
	Pêche	P		R		M	M							M	M	M		
	Liste électorale	P														Marcel Cornu Françoise Pasquay		
	Développement touristique	P		M	M	M			M			M		M				
	Développement durable	P	M				M	M	M			M						
	Fleurissement et espaces verts	P		R				M		M	M	M					Voir article fleurissement	
	Décoration de Noël	P	M	R				M		M	M	M					Nombreux bénévoles	
	Animations communales	P	M	R	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M	M			
	Randonnée pédestre	P	M	R		M					M	M	M			Jean-Louis Blanc Annette Bosseboeuf Marcel Cornu Michel Mingot		
	Nuit Romane	P	M	R												Annette Bosseboeuf Anne-Marie Chambon Louis Vibrac		
Cimetière	P	R									M							
CCAS	P	M							M	M				M	Josette Gagnaire Sylvie Bazille Anne-Marie Chambon Michel Tessereau			
Impôts	P														Carole Boutron Vincent Coiscaud Philippe Gagnaire Hélène Hébras Jacqueline Vibrac	Hennette Blaudeau Janick Boutin Frédéric Durivault Claude Guillaud Claude Tessereau Loïc Thébaud		
Commissions des syndicats et	Vienne Services	Dt													Ds			
	ATD	Dt																
	Eau de Vienne SIVEER	Dt			Ds													
	Syndicat Energies Vienne	Dt			Dt													
	SIMER	Dt													Ds			
	Syndicat d'initiative de Gençay (O.T)	Dt				Ds					Dt							
	Comité de jumelage de Gençay	Dt																
	Syndicat intercommunal du collège de Gençay				Dt				Dt									
	Syndicat mixte du Clain Sud	Ds			Dt													
	Banque alimentaire et épicerie solidaire		Dt						Dt									
Correspondant défense													Dt					
Conseillers communautaires	Dt		Dt	Dt														

🌀 Etudes et décisions du Conseil Municipal 2015 🌀

En plus de la gestion courante, nous avons traité les affaires suivantes :

Achat de matériel :

- photocopieur à l'école

Achat de terrains et bâtiments:

- rue de Carlière, terrain famille Junek (passage du réseau d'assainissement)
- chemin base de loisirs
- rue de la carlière terrain Mademoiselle Gally, pour extension possible du cimetière
- achat de maison, 5 rue de l'église (réserve foncière)

Animations :

- fête de la musique, randonnée et spectacle à la base de loisirs, Nuit Romane,
- journées du patrimoine,
- troc aux plantes,
- journée des associations,
- illuminations de Noël.

Assainissement :

- mise en séparatif des réseaux, rue de la Carlière et partiellement, rue E Saby

Bâtiments :

- salles socio-culturelles et périscolaires
- accessibilité des locaux, planning de mise en conformité
- logement locatif, 22 rue E. Saby : travaux avant location

Boulangerie

- projet dans les locaux de la Communauté de Communes : informations et soutien

Cimetière :

- inventaire des tombes et classification en cours

Divers :

- fourrière animale
- DICRIM (documentation d'information sur les risques majeurs) mise en place du comité de pilotage

École :

- établissement du PEDT
- périscolaire, convention avec l'association « Mille Bulles »
- installation d'une box pro

Éolien :

- présentation du projet par Énergie Team

Fleurissement :

- charte d'engagement « fleurissons nos pieds de murs »

Logement :

- projet habitat 86 pour 4 pavillons seniors

Lotissement et terrain :

- modification des prix de vente au Goupillaud et rue de la Carlière

Travaux :

- rue E. Saby : réfection de la voie et aménagements
- chemin de Tringalet : réfection de la chaussée et trottoirs
- trottoirs route de Marnay et route de Sommières
- mise à niveau du sol (avec isolation), 3 rue de l'église, 1^{er} étage
- voirie : travaux d'amélioration
- peintures petite salle des fêtes et grilles, rue E. Saby
- cabane de vigne : remise en état et aménagement extérieur

Tourisme :

- labellisation du gîte communal pour randonnées pédestres et cyclistes

Le Personnel Communal

La Municipalité emploie onze personnes qui assurent la bonne marche de la commune.

Pour l'entretien quotidien de la voirie, des fossés, du cimetière, des espaces verts, de l'école, des bâtiments communaux, l'embellissement du bourg mais aussi pour les travaux neufs, quatre agents se répartissent le travail : Brigitte ROCHAIS, Fabrice DIDIER et Christian MANCEAU. Ils sont secondés par du personnel en contrat aidé (Michel LOUEDEC, Jean Pierre BONNEAU, Jean-Marie THIMONNIER et Pascal MICHEL).

A la mairie, deux secrétaires, Florence MAYET et Gwénaëlle HEDOUIN, se partagent les divers secteurs administratifs et comptables, ainsi que l'accueil du public, les renseignements, le standard téléphonique et l'agence postale communale. Elles sont aidées par Véronique ROUSSEL qui est en contrat aidé.

La plupart de nos autres agents sont polyvalents et se répartissent les tâches de la manière suivante :

- ♦ A l'école, Marie SAULNIER seconde la maîtresse des très petite, petite et moyenne sections et assure la garderie du matin.
- ♦ Sara BOURREAU, en contrat aidé, seconde la maîtresse de grande section, le matin, et assure la garderie du soir.
- ♦ Alana FERRAND, en contrat aidé, aide à la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires.
- ♦ Les repas sont préparés sur place par Béatrice VACHER, aidée par Marylène CAVEL dans les différentes tâches de la restauration scolaire.

La surveillance de la récréation de l'après repas ainsi que les temps d'Activités Périscolaires (les lundis, mardis et jeudis) sont assurés par nos agents municipaux, responsables aussi de la propreté et de l'hygiène des locaux (école, mairie, salle des fêtes, gîte).



*Gwénaëlle HEDOUIN
et Florence MAYET*



*Christian MANCEAU
et Pascal MICHEL*



Béatrice VACHER



Véronique ROUSSEL



Brigitte ROCHAIS



Marie SAULNIER



Marylène CAVEL



Fabrice DIDIER



Alana FERRAND



Michel LOUEDEC



Sara BOURREAU



Jean-Marie THIMONNIER



Jean-Pierre BONNEAU

Etat civil

Naissances

04/01/2015	BAPPEL Louka
12/02/2015	BOISSINOT Alissa Rose
20/02/2015	TESSIER Laurys Rory
20/04/2015	MASSE Théo Pierre Alexandre
11/05/2015	BOILLEDIEU Clémentine Manon
29/06/2015	MILLET PELTIER Romain Pierre
29/06/2015	EMERIAULT Josh Wyatt Arnaud
08/07/2015	LE BRETON Gwenaël
10/08/2015	BOUGOUIN Louison Micheline Roseline
14/08/2015	RAMEAU Louis Florian
23/12/2015	LHOMMEAU Albane



La commune offre à chaque naissance d'enfant, dont les parents sont domiciliés à Champagné-Saint-Hilaire, la somme de 70 € pour ouvrir un livret à la Poste de Gençay.

Mariages

18 juillet 2015	Anthony Raymond Jean CHOLET et Aurélie Brigitte JOLY
15 août 2015	Guy BOILLEDIEU et Virginie Catherine VUZE
29 août 2015	Vincent Robert BONNIN et Marion Andrée Alice REDIN
12 septembre 2015	Julien Claude René RIVIERE et Julie Charlotte BIRAUD



Décès

6 janvier 2015	Dominique Claude Micheline GARNIER	à Poitiers
22 janvier 2015	Rolande Thérèse VINCELOT née à Champagné	à Poitiers
26 février 2015	Henriette PAILLET née LHUGUENOT	à Poitiers
17 mars 2015	Henri Marie Denis Constant MINGOT	à Usson du Poitou
8 mai 2015	Odette DUPUY née COLON	à Gençay
8 novembre 2015	Jean BOUTIN	à St Herblain
26 novembre 2015	Paulette CAILLE	à Poitiers



BUDGET MAIRIE 2015**Fonctionnement**

Dépenses	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	224 890,00
Charges de personnel et frais assimilés	363 300,00
Atténuations de produits	1 600,00
Autres charges de gestion courante	66 450,00
Charges financières	24 300,00
Charges exceptionnelles	830,00
Dépenses imprévues	58 500,54
Virement à la section d'investissement	378 583,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 387,00
TOTAL DEPENSES	1 120 840,54

Recettes	
Désignation	Montant
Atténuations de charges	6 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	134 210,00
Impôts et taxes	237 200,00
Dotations, subventions et participations	368 890,00
Autres produits de gestion courante	37 000,00
Produits financiers	10,00
Produits exceptionnels	17 863,00
Excédent de fonctionnement reporté	294 667,54
Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
TOTAL RECETTES	1 120 840,54

Investissement

Dépenses	
Désignation	Total Budget
Emprunts et dettes assimilés	75 500,00
Immobilisations incorporelles	6 000,00
Immobilisations corporelles	419 774,94
Immobilisations en cours	334 500,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00
Autres bâtiments publics	25 000,00
TOTAL DEPENSES	860 774,94

Recettes	
Désignation	Total Budget
Dotations, fonds divers et réserves	176 168,33
Subventions d'investissement reçues	226 244,00
Emprunts et dettes assimilés	72 500,00
Immobilisations en cours	0,00
Excédent d'investissement reporté	4 892,61
Virement de la section de fonctionnement	378 583,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 387,00
TOTAL RECETTES	860 774,94

BUDGET ASSAINISSEMENT 2015**Fonctionnement**

Dépenses	
Désignation	Montant
Charges à caractère général	33 005,12
Atténuations de produits	4 200,00
Autres charges de gestion courante	1 200,00
Charges financières	7 600,00
Charges exceptionnelles	2 050,00
Dépenses imprévues	6 000,00
Virement à la section d'investissement	6 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 921,00
TOTAL DEPENSES	81 976,12

Recettes	
Désignation	Total Budget
Vente de produits finis, prestations de services,	50 411,12
Subventions d'exploitation	25 650,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 915,00
TOTAL RECETTES	81 976,12

Investissement

Dépenses	
Désignation	Total Budget
Emprunts et dettes assimilés	11 000,00
Immobilisations corporelles	1 869,52
Immobilisations en cours	162 628,80
Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 915,00
TOTAL DEPENSES	181 413,32

Recettes	
Désignation	Total Budget
Dotations, fonds divers et réserves	20 693,46
Subventions d'investissement reçues	70 585,00
Excédent d'investissement reporté	62 213,86
Virement de la section de fonctionnement	6 000,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 921,00
TOTAL RECETTES	181 413,32

Les détails de tous les budgets sont consultables sur le site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Les réalisations et les projets

🌀 Sauvegarde de la Loge de Vigne 🌀

Le projet, initié au printemps 2014 à l'occasion d'un concours organisé par la Fondation SOREGIE Patrimoine, consistait en la sauvegarde de la dernière cabane de vigne située sur notre commune. Cette loge étant considérée comme un témoignage essentiel de pratiques agricoles aujourd'hui abandonnées, la commission Patrimoine avait alors proposé d'entreprendre différentes mesures afin d'en éviter le délabrement.

Le projet a convaincu le jury de SOREGIES Patrimoine et une subvention de 1500 € a été allouée pour mener à bien ce projet.

Le bâtiment présentait un état général très dégradé dû à l'avancée de la végétation. Les abords du bâtiment ayant été laissés à l'abandon depuis quelques années, il était donc indispensable d'entreprendre tout d'abord un débroussaillage, chose faite par le personnel communal et par les membres du Conseil Municipal.

D'autre part, les dégradations observées sur le bâtiment étaient le fait principal du très mauvais état de la toiture. Une réfection complète de la charpente et un remaniement de la couverture ont donc été confiés à l'entreprise Jadault, pour un montant de 2 368 € HT, afin de préserver la loge de dégâts plus importants.

L'objectif fixé à court terme, qui consistait en la sauvegarde de ce qui constitue le dernier témoignage de cabane de vigne sur la commune, est donc atteint ! A plus long terme, la commission patrimoine réfléchit aux possibilités de réappropriation des lieux par les habitants, par exemple par la création d'un espace de vie et de partage ouvert au public (aire de pique-nique, verger partagé, espace pédagogique autour du patrimoine matériel et immatériel dans le cadre d'activités périscolaires....) et aux associations.

Mickael MOREAU



🌀 Fleurissement 🌀

Nous avons envie de voir Champagné fleurie ... et avons décidé de lancer **l'opération pieds de murs** auprès des riverains dont les trottoirs du domaine public avaient une largeur au moins égale à 1,5 mètre. Cette opération a recueilli quelques adhésions ; c'est un début et nous remercions les personnes qui ont accepté d'y participer. Les membres de la commission les ont accompagnées en fournissant des plantes vivaces, en participant à la plantation et en proposant des graines de fleurs ; cette opération sera reconduite en 2016.

La commission « fleurissement » est composée d'élus et de bénévoles (Annie Boilledieu, Jean-Louis Blanc, Albert et Yvette Boissard, Annette Bosseboeuf, Mirielle Chauveau, Anne-Marie Chambon, Françoise Russeil, Jacqueline Vibrac).



L'objectif en recueillant la participation des riverains est d'améliorer notre qualité de vie et d'offrir aux visiteurs une image agréable de Champagné.
Une charte d'engagement signée conjointement par les habitants et le maire ou son représentant a été établie :

CHARTE

Plantation et semis en bordure de mur sur les trottoirs, afin de laisser une largeur minimum de 1,5 mètre disponible.

Semis « pieds de murs » uniquement dans les interstices naturels du sol pour les trottoirs inférieurs à 1,5 mètre..

En aucun cas le fleurissement ne devra gêner le cheminement des piétons.

Les riverains s'engagent à en assurer l'entretien et la pérennité.

Si une autre personne intervient pour un riverain, l'accord de celui-ci sera obtenu et les deux personnes signeront cette charte conjointement.

Aucune dégradation ne devra être faite sur les trottoirs.

Charrette

Madame Aline DEMARBRE dont la famille (Célestin et Céline BOUCHET) habitait Pied-Baugé, possédait une charrette qu'elle a donnée à la commune ; la restauration et les peintures ont été refaites par le personnel communal. Son emplacement sera revu, un lieu ensoleillé permettra la plantation de variétés plus florifères et une meilleure mise en valeur.



Michel Russeil

🌀 Voirie 🌀

Travaux de voirie année 2015



L'achat du lamier fin 2014 a permis d'élaguer beaucoup de chemins et de routes, ce qui nous permettra en 2016, comme prévu lors de cet achat, de gagner en productivité, donc en service rendu aux habitants. Nous avons aussi durant cette année 2015, continué la réalisation des fossés pour assainir chemins et routes. Nous avons réalisé beaucoup de travaux dans les zones rurales avec la réfection et le gravillonnage de la route de la Fontenille, le busage, les fossés, et le gravillonnage du chemin de La Garenne, et la finition par gravillonnage de la montée dans le village de Vieillemonnaie. Il est important que chacun respecte nos chemins et nos routes car c'est un coût très important. Les réalisations de fossés, de remblais, d'élagage ont été faites par nos agents municipaux, le gravillonnage a été réalisé par les agents communaux et intercommunaux.



Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF



🌀 Aménagement de la rue Etienne Saby, travaux route de Marnay, route de Tringalet, route de Sommières 🌀



Nous avons détaillé les travaux de sécurisation, d'embellissement et de mise en accessibilité qui devaient être réalisés en 2015. Ces travaux ont commencé en mars, se sont déroulés tout au long de cette année et se sont terminés avec la plantation des arbres en fin d'année 2015.

Indispensables pour la sécurité des personnes et bien sûr de nos enfants, ils ont été contraignants pour les usagers, mais aujourd'hui, nous ne pouvons que nous féliciter de cette réalisation faite par le SIMER (Syndicat Interdépartemental Mixte pour l'Équipement Rural). Toute l'équipe,

bureau d'études, chef de chantier, ouvriers étaient à notre écoute, et à celle des habitants ; ainsi, nous avons pu faire des modifications importantes. Grâce aussi au Conseil Départemental qui nous a proposé de refaire le revêtement de la route de Sommières, nous avons réalisé plus de travaux que prévus ; nous avons aussi décidé de faire la route de Tringalet qui était un problème pour le cheminement des piétons. Avec l'équipe du Simer et le Conseil Départemental, nous avons donc réalisé cette année 2015 :



- La Rue Etienne Saby : trottoirs, route, protections des cheminements par des barrières, un plateau ralentisseur, des passages piétons sécurisés avec bandes podotactiles, le marquage des emplacements de stationnement avec emplacements « handicapés ».
- La Route de Sommières : élargissement d'un trottoir, réalisation d'un trottoir avec un cheminement qui va jusqu'au lotissement du Goupillaud, et revêtement de la route. Nous avons aussi demandé des réalisations effectuées sur nos routes communales par le SIMER :
- Route de Marnay : réalisation d'un trottoir qui mènera derrière les écoles, et réalisation d'un passage piéton sécurisé.

Coût de tous ces travaux :	317 000 euros TTC
<u>Subventions pour la réalisation de ces travaux :</u>	
Conseil Départemental :	73 400 euros
Réserve Sénateurs :	10 000 euros
Région (FRIL) :	25 000 euros
FcTVA :	52 000 euros
A la charge de la Commune :	156 600 euros

Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

🌀 Mise en séparatif des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales rue Etienne Saby et rue de La Carlière et remplacement du poste de relèvement de la route de Couhé 🌀

De par sa vétusté, nous devons remplacer en urgence le poste de relèvement de la route de Couhé, afin d'éviter le passage des eaux pluviales dans le réseau d'assainissement, nous avons fait le choix de l'implanter légèrement en amont du précédent, dans le terrain de la Communauté de Communes, endroit idéal pour recevoir les eaux à assainir des habitations de la route de Couhé, mais aussi les eaux à assainir des artisans voulant s'implanter sur le terrain de la Communauté de Communes du Pays Gencéen. Nous avons passé une convention avec la Communauté de Communes pour l'utilisation d'environ 20 m2 de terrain. Les travaux ont été effectués par l'entreprise Fournié en décembre 2014 et janvier 2015.



Nous avons aussi comme objectif de mettre en séparatif les eaux pluviales des eaux usées, il était donc nécessaire de réaliser les travaux de mise en séparatif des réseaux rue Etienne Saby

et rue de la Carrière avant d'effectuer les travaux de sécurisation et d'embellissement rue Etienne Saby.

Le réseau d'assainissement passait chez un particulier, nous avons donc dû acheter une parcelle d'environ 700 m2 pour passer les nouveaux réseaux.

Ces travaux de mise en séparatif se sont déroulés de Janvier 2015 à mars 2015, et ont été réalisés par l'entreprise ARLAUD IRIBARREN.

Nous mettons en vente une partie du terrain acheté, après l'avoir viabilisé, pour une construction d'habitation.

Coût de tous ces travaux hors achat du terrain (10 000 euros) : 228 000 euros TTC

Subventions pour la réalisation de ces travaux :

Conseil Départemental :	38 000 euros
Agence de l'eau :	32 585 euros
FcTVA :	37 400 euros
Budget principal de la mairie hors achat de terrain :	25 650 euros
Budget assainissement hors achat de terrain:	94 365 euros



Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

🌀 Réalisation de salles périscolaires et socio-culturelles 🌀

Nous avons mis en place les nouveaux rythmes scolaires en 2014, et décidé de donner les mêmes chances aux enfants de Champagné-Saint-Hilaire, commune rurale, qu'aux enfants des



grandes villes en mettant en place des activités périscolaires avec nos animatrices employées mais aussi les bénévoles. C'est une réussite, mais le manque de salles est un handicap. Nous avons aussi depuis plusieurs années défini l'objectif de faire de l'école et des espaces autour de l'école des espaces intergénérationnels ; le projet que nous avons avec habitat de la Vienne de 4 habitations pour séniors fait partie de cet objectif, et l'aménagement de salles socio-culturelles en fait partie aussi.

L'ouverture de la 5^{ème} classe en septembre 2014 a retardé notre projet de salles; il a fallu aussi étudier en même temps la mise en accessibilité des salles de classe ; notre choix s'est porté sur la démolition complète des préaux ouvert et fermé pour faire 2 niveaux ; ainsi les salles du bas seront au niveau du city stade, et les salles du haut au niveau des classes et de la cantine. L'installation d'un ascenseur permettra la mise en accessibilité; cette solution évite la construction de 150 mètres de rampes.

Avec cette solution, mais aussi grâce à l'achat de terrains en 2013 derrière l'école, l'accès aux écoles se fera par l'arrière, nous aurons donc traité les problèmes de sécurité pour les entrées et les sorties de nos écoliers.

Nous réaliserons ces travaux en 2 phases, l'une en cours se terminera en 2016, l'autre se fera de 2016 à début 2018. L'accès par l'arrière pourrait être effectif pour la rentrée de septembre 2016. L'ensemble des travaux reviendra à 450000 euros TTC hors aménagements intérieurs et hors aménagement du parking. Nous serons aidés par la CAF (caisse d'allocations familiales) le Conseil Départemental, l'Etat (DETR et aide parlementaire de notre député), la Communauté de Communes du Pays Gencéen.

Le maître d'ouvrage est la Commune de Champagné-Saint-Hilaire, les entreprises retenues sont :

Maîtrise d'œuvre :

Architecte : Moreau-Piron architectes associés, Vivonne
 Bureau d'études structure : BET Faucher, Vivonne
 Bureau d'études fluides : PB fluides Buxerolles
 Coordonnateur SPS : Qualiconsult sécurité, Chasseneuil-du-Poitou
 Bureau de contrôle : Qualiconsult sécurité, Chasseneuil-du-Poitou

Les entreprises:

Terrassement, VRD, gros œuvre : SARL Top rénov, Romagne
 Etanchéité: S.A. SMAC, Migné-Auxances



Menuiseries extérieures et intérieures: EURL Bello L., Vernon
 Plâtrerie, Isolation, plafonds : SARL côté plafonds Poitiers
 Carrelage, faïence : Groupe Vinet S.A.S., Migné-Auxances
 Sols souples : SARL Dumuis, Ligugé
 Serrurerie : en consultation
 Plomberie chauffage : SARL Augereau, La Villedieu-du-Clain
 Electricité ventilation : SARL Giraud, Savigné
 Ascenseur : entreprise Dutreix Schindler, Limoges



Le résultat de ces réalisations sera :

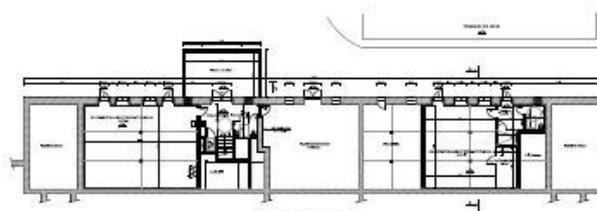
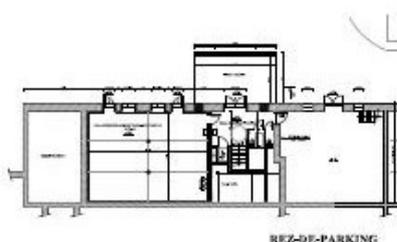
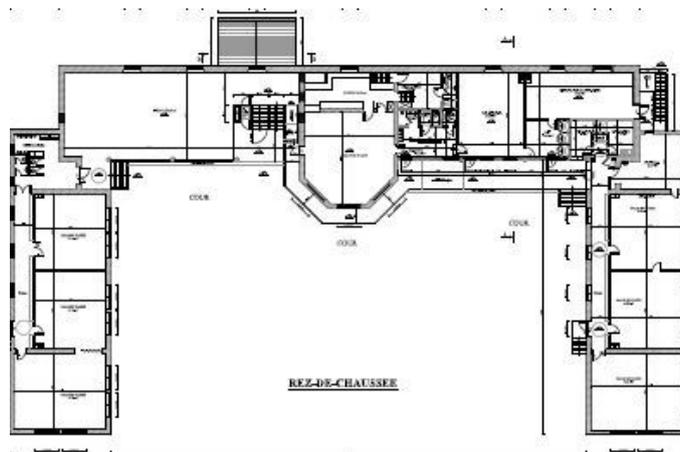
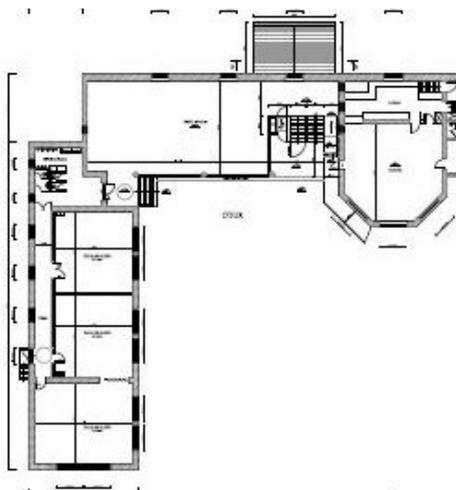
En phase 1 dans le préau ouvert :

- Réalisation d'une salle modulable au rez-de-chaussée, d'une surface d'environ 100 m2.
- Mise en accessibilité d'une partie de l'école, côté maternelle.
- Agrandissement toilettes côté restaurant scolaire, et agrandissement bureau pour a cantinière avec douche et toilettes.
- Au niveau des classes, le préau ouvert

En phase 2 dans le préau fermé :

- Réalisation d'une salle au rez-de-chaussée de 63 m2
- Sanitaires et douche au rez-de-chaussée avec accès extérieur
- 2 salles de 53 et 59 m2 au niveau des classes, et un hall de 17 m2 avec rangement.

A noter que l'étude de l'aménagement derrière l'école se fait par le bureau d'études **ABSCISSE VRD Conseil de Jaunay-Clan** .



Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

🌀 Les achats immobiliers et terrains 🌀

Achat de terrains et d'immobilier:

Nous avons peu de réserve foncière, nous en avons besoin pour le présent, mais aussi pour le futur, afin de réaliser nos projets et pour que la commune puisse progresser après nous. Depuis deux ans, nous avons donc acheté les **terrains suivants**:

- Derrière l'école 15000 m2 (parcelles D 714, D715), cette acquisition nous servira très vite pour la sécurisation des accès à l'école et pour la construction d'habitations pour séniors.

- A côté du Goupillaud, 30000 m2 (parcelles I 319, I 324), cette acquisition que nous avons fini de payer en 2015 nous servira pour continuer à lotir.
- Un terrain, rue de la Carlière (entre la rue Etienne Saby et la route de Gençay) de 526 m2 (parcelles AB 401, AB 402); nous en avons besoin pour passer les canalisations d'eaux pluviales et d'assainissement. Nous avons partagé ce terrain en 2 parties : une bande de 3 mètres sous laquelle se trouvent les tuyaux, et qui servira d'allée pour cheminer et se promener derrière les écoles, et une autre partie de 526 m2 que nous viabilisons et qui est en vente pour construire.
- Un autre terrain, rue de la Carlière (entre la rue Etienne Saby et la route d'Anché) de 415 m2 (parcelle AB 210), situé à côté du cimetière, et qui nous servira pour l'extension du cimetière.
- Une bande de terrain, à côté du gîte communal, en indivision, de 20 m2 (parcelle AB 70); cette acquisition était indispensable, car nous en utilisons déjà une partie.
- Un chemin (cadastré D 103) à la sortie de la base de loisirs, pour un euro symbolique ; un grand merci à Monsieur Martin Lacroix des Vallées et à ses fils.



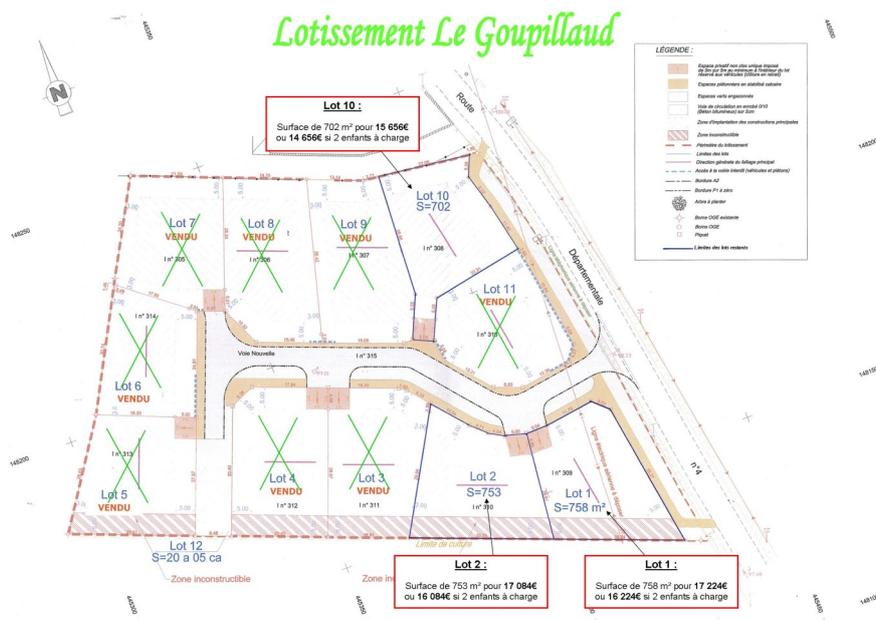
Nous sommes aussi en cours d'acquisition d'un bâtiment Rue de l'Eglise, contigu au bâtiment que nous avons acheté pour l'installation du restaurant l'Hortense. Cette acquisition pourra nous servir pour le projet d'accueil de touristes au 3 rue de l'Eglise (1^{er} étage au dessus du restaurant) et pourra avoir une autre utilisation au rez-de-chaussée.

Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

Lotissement et terrain constructible

Lotissement Le Goupillaud :

Il ne reste plus que 3 lots à vendre sur les 11 viabilisés proposés ; les superficies sont de 702, 753 et 758 m² ; les mesures prises depuis 2012 pour favoriser l'accession à la propriété s'arrêtent au 31 décembre 2015, le prix du terrain était de 28€ le m2. Les acquéreurs pouvaient bénéficier d'une réduction en fonction du nombre de personnes composant la famille.



A compter du 1^{er} janvier 2016, un tarif unique et attractif est proposé à 20 € TTC le m2.

- Terrain rue de la Carlière

Ce terrain viabilisé de 526 m2 qui ne bénéficiait pas d'avantage à l'acquisition est mis en vente à **16€ TTC le m2.**

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la mairie au : 05 49 37 30 91

🌀 Cimetière 🌀

Un état des lieux du cimetière est en cours depuis juin 2014, afin de déterminer les différentes catégories de concessions. Au cours du premier trimestre 2016, certaines d'entre elles feront l'objet d'une procédure de reprise. A cet effet, des affichages seront mis à l'entrée du cimetière ainsi qu'à la Mairie et les concessions concernées seront signalées par un petit panneau. Les familles qui le souhaiteront, pourront se manifester auprès de la mairie pour de plus amples renseignements à ce sujet.

Texte de Roseline BLANC

🌀 Divers autres études et travaux 🌀

Le poste d'étoilement par RTE au Laitier :

Les travaux concernant le poste d'étoilement pour la liaison de la ligne haute tension de 90000 volts du Laitier à Rom et pour le raccordement aux autres lignes EDF 90000 volts passant à Champagné-Saint-Hilaire ont débuté en juin 2015, et se poursuivront en 2016. Tous les détails concernant cette ligne sont décrits dans le bulletin municipal 2015.

Le projet éolien par Energie Team :

Le permis de construire pour l'installation de 4 éoliennes a été déposé en début d'année, une modification va être apportée pour l'implantation de la 3^{ème} éolienne, l'armée ayant notifiée qu'il y avait un faisceau radar qui passait sur cette éolienne. La procédure continuera ensuite par l'enquête publique.

Projet de 4 pavillons seniors par Habitat de la Vienne :

Ce projet est actuellement à l'étude par Habitat de la Vienne, avec la collaboration d'Abscisse VRD conseil pour leur implantation qui devrait se situer vers l'allée Bellevue. Cette étude se terminera début 2016, pour une mise en service en 2017.



Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

🌀 Eau et assainissement :

vers une compétence intercommunale à la fin 2017 🌀

Les compétences eau et assainissement devront être transférées des communes aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, d'ici le 31 décembre 2017, aux termes d'un amendement gouvernemental à la loi sur la Nouvelle organisation territoriale de la République (**loi NOTRe**) adopté le 4 mars par l'Assemblée Nationale. Cette attribution obligatoire des compétences n'interdit cependant pas le transfert de ces compétences des EPCI à fiscalité propre à un syndicat mixte.

Les évènements communaux et les loisirs

HOMMAGE AUX VICTIMES DE CHARLIE HEBDO : 8 janvier 2015

Champagné-Saint-Hilaire est solidaire...

24 heures après les assassinats de 12 personnes perpétrés contre des journalistes, des caricaturistes de CHARLIE HEBDO dont des figures célèbres comme Cabu, Charb, Wolinski, Tignous..... dont aussi des policiers qui protégeaient ces figures célèbres de CHARLIE HEBDO, la Commune de Champagné-Saint-Hilaire a montré son attachement à Notre LIBERTE.

Dès 13 heures 30, le 7 Janvier, le Maire, Gilles Bosseboeuf, sans attendre la décision du chef de l'Etat, François Hollande, a fait mettre tous les drapeaux français en berne sur la commune, devant la mairie, au monument aux morts, mais aussi à l'école ; les enfants doivent être acteurs.

Le chef de l'Etat a pris la décision de rendre ce jeudi journée de deuil national, a demandé de mettre les drapeaux en berne pendant 3 jours, et d'observer une minute de silence à midi le jeudi 8 janvier 2015.

Nous avons décidé de faire cette minute de silence à 11 heures 30, pour que les écoliers puissent y participer, mais l'Académie, pour des raisons de sécurité, demanda de laisser les enfants en classe.

A 11 heures 30, en présence de Madame la Directrice de l'école, de tout le personnel, d'élus, de nombreux habitants, de personnes hors commune, et des porte-drapeaux, le Maire, en même temps que le glas sonnait, fit un discours de rassemblement autour de nos valeurs républicaines, et demanda que chacun soit attentif et combatte les extrémistes. Beaucoup de personnes étaient venues avec des panneaux

montrant leur indignation et leur attachement à notre liberté de parole.

A la mémoire des personnes assassinées, nous avons écouté la sonnerie aux morts et respecté une minute de silence.

Enfin, nous écoutâmes la Marseillaise, pour nous rappeler, comme l'a dit John Kerry en français, que la France était le pays de la Liberté, de l'Egalité et de la Fraternité.

Nos condoléances allaient aux familles des victimes, à leurs amis et proches, à tout le personnel de Charlie Hebdo, et aussi à toutes les forces de l'ordre.

Ce jour du 8 janvier 2015, les temps d'activités périscolaires avaient été consacrés en partie à expliquer ce que voulait dire Liberté.

Vive la Liberté, vive la Fraternité entre les peuples, et restons vigilants...., nous avons reçu beaucoup de remerciements pour ce rassemblement, preuve que les extrémistes ne gagneront pas.



VŒUX DU MAIRE ET INAUGURATION ARBRE DE LA LIBERTÉ : 10 JANVIER 2015

Ce 10 janvier 2015, à Champagné-Saint-Hilaire, c'était l'inauguration d'une plaque posée devant l'arbre de la liberté planté le 21 mars 1989, puis les vœux du Maire. Beaucoup de monde assistait à cet événement en présence des élus de la commune, des personnalités et des représentants des associations et des corps constitués. Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des discours, ainsi que les photos retraçant cette journée.

A 10h45, le rendez-vous était donné au square André Léo pour dévoiler la plaque ; beaucoup de personnes présentes en 1989, se sont retrouvées autour de cette plaque.

Michel Russeil, 2^{ème} adjoint et élu en 1989 fit un discours d'introduction :

« ARBRE DE LA LIBERTÉ, le 21 mars 1989, c'était le bi-centenaire de la Révolution, en présence du Maire, Maurice GOURDEAU, des conseillers municipaux, des enseignants et des enfants ; un arbre était planté dans le square qui devint le square André Léo.

Ce jour, le 10 janvier 2015, une plaque inspirée d'un article de presse en date du 21 mars 1989 va être dévoilée par Maurice GOURDEAU, Maire en exercice ce 21 mars 1989. Nous y associons Josette GAGNAIRE dont le mari, Jean GAGNAIRE, accéda à la responsabilité de la Commune comme Maire 3 jours après, soit le 24 Mars 1989.

Je vous demande, Maurice, Josette de bien vouloir dévoiler la plaque qui permet d'inscrire dans la mémoire ce tilleul, arbre de la liberté que nous identifions aujourd'hui et qui deviendra peut-être un jour un arbre classé remarquable.

Merci, aux personnes qui étaient présentes lors de la plantation ainsi qu'aux personnes présentes pour la pose de cette plaque commémorative. »



Puis Josette Gagnaire et Maurice Gourdeau coupèrent le ruban pour dévoiler la plaque
Photo des présents en 1989,
en présence du Maire, Gilles Bosseboeuf
et de Georges Stupar
Vice-Président du Conseil Régional

**Intervention de Louis Vibrac devant cet arbre qui est le symbole de la liberté,
cette liberté qui a été bafouée, avec 17 assassinés par des extrémistes
du 7 au 9 janvier 2015**

En effet, il s'agit du 11^e article de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée le 26 août 1789. Le voilà !

Article 11 : La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi.

Nous nous rendîmes ensuite dans la salle des fêtes. Vous trouverez ci-dessous les discours de Josette Gagnaire, Maurice Gourdeau, Gilles Bosseboeuf, Maire, Michel Pain, premier Vice-Président de la Communauté de Communes du Pays Gencéen, et de Georges Stupar, Vice-Président au Conseil Régional.

Discours de Gilles Bosseboeuf, maire de Champagné-Saint-Hilaire :

« Avant de commencer cette cérémonie, je voudrais exprimer toute mon émotion et toute mon indignation concernant l'assassinat des journalistes, des caricaturistes de Charlie hebdo, ainsi que du personnel des forces de l'ordre le 7 janvier 2015, puis le 8 janvier d'une policière, puis des otages et des assassinés le 9. Ce sont des attaques contre notre République et notre Liberté, nous devons être vigilants. Dès que j'ai eu connaissance des abominations du 7 janvier, j'ai fait en sorte que notre commune exprime toute son attention aux amis, aux familles des victimes en mettant tous les drapeaux en berne. Je leur présente à nouveaux toutes mes condoléances. Conformément à ce qu'a demandé le chef de l'Etat, François Hollande, les drapeaux sont en berne jusqu'à ce jour. Un grand merci à nos forces de l'ordre. Je vous demande de vous lever et d'observer une minute de silence en mémoire de ces hommes qui étaient les symboles de notre liberté.



Monsieur le Vice-Président du Conseil, Mesdames et Messieurs les Maires et les élus, Mesdames et Messieurs les anciens élus (ils ont donné de leur temps à la collectivité, nous ne devons pas les oublier...), Mesdames et Messieurs les représentants des corps constitués ..., Madame la Directrice de l'école, Mesdames les enseignantes, Mesdames et Messieurs les Présidents des associations, Mesdames et Messieurs, chers concitoyens, Bonjour à toutes et à tous, merci d'être venus nombreux pour les traditionnels vœux des élus, qui ont été précédés de la pose d'une plaque devant l'arbre de la liberté planté le 21 mars 1989 dans la semaine suivant les élections municipales et précédant l'élection du Maire. Je vais donc laisser la parole à Josette Gagnaire, épouse du futur maire défunt Jean Gagnaire en Mars 1989, et à Maurice Gourdeau encore maire pour quelques jours ce 21 mars 1989..... »

Discours de Josette Gagnaire :

« Bonjour à tous, je vais être très courte. 26 ans plus tard, je me souviens très bien de cette journée, du 21 mars 1989, puisque j'accompagnais mon mari. A cette époque, Jean était conseiller municipal. Son nom figure donc sur le document qui est enterré au pied de l'arbre de la liberté. Jean entamait son 4^{ème} mandat. Monsieur le Maire, Monsieur Russeil, Monsieur Gourdeau, en sa mémoire, vous avez souhaité que je sois parmi vous aujourd'hui, et je vous en remercie vivement. Donc, Jean a été élu, le 25 mars, Maire de Champagné-Saint-Hilaire, malheureusement, il nous a quittés le 29 novembre de la même année, bien trop vite. Et c'est Bernard Marot qui lui a succédé.

Je vous remercie. »



Discours de Maurice Gourdeau :

« Il y a 25 ans, notre commune commémorait le bi-centenaire de la Révolution et voulait marquer d'une manière durable cet anniversaire par la plantation d'un arbre qui porterait en lui la fin de la tyrannie ainsi que celles des inégalités et des privilèges.



Ce soulèvement populaire permettait l'avènement des libertés et plus tard, de la République et aussi au peuple le pouvoir de se déterminer et de légiférer sur son avenir.

La mise en place de cet arbre a été choisie en lieu et place des écoles de la République incendiées et détruites par l'envahisseur allemand lors d'événements douloureux de la bataille du 13 Août 1944. Ainsi va l'histoire.

A cette manifestation la population et les enfants des écoles étaient présents avec leurs enseignants.

L'histoire nous rappelle qu'il y a deux siècles, la France de la monarchie absolue était aux portes d'un autre absolutisme.

Le 21 mars 1789, c'était le printemps de la Révolution dans tous ses détails que tout le monde a appris et qui, depuis, de décennies en décennies, a apporté les mutations profondes que nous connaissons aujourd'hui.

Bien que souvent remise en cause par les événements douloureux, malgré ces tumultes, la liberté continue de demeurer. Chacun sait ce que nous devons aux courageux de l'époque et aux sans-culottes. Mais tout de même, quelques dates et faits sont significatifs. Par exemple, c'est le 26 Août que la DECLARATION DE L'HOMME ET DU CITOYEN FUT PROCLAMEE, par l'assemblée Constituante. C'est aussi à cette assemblée que nous devons le principe des Municipalités. La Commune a été créée par les lois des 14 et 18 décembre 1789 ainsi que le fondement des institutions démocratiques.

Une petite anecdote, fait marquant de la région en ce jour du 21 mars 1789 : un fabricant, Thomas Lecler fit venir d'Angleterre la première machine à carder en gros qu'il installe dans sa manufacture d'étoffes étrangères pour laquelle il obtint un privilège de 6 ans.

Ce 21 mars 1789, nous avons procédé à la plantation de l'arbre.

Cet acte collectif permettra aux enfants des écoles de raconter à leurs enfants et petits-enfants qu'ils étaient présents à cette plantation. Puis, ils nous ont chanté la MARSEILLAISE, notre hymne National. Ce chant qui nous vient de l'est puisque chanté pour la première fois à Strasbourg et que le bataillon des 500 fédérés de Marseille a égrené pendant sa longue marche sur la capitale, exaltant son ardeur combative contre les ennemis du dedans et du dehors. Partout dans les villages où ils sont passés, des milliers de gens enthousiastes ont repris ce refrain après eux. La France avait trouvé son hymne de fraternité et d'ardeur.

Aujourd'hui, plus de deux siècles sont passés et que nous reste t-il de l'état d'esprit de cette époque et de l'héritage que nous ont laissés nos aînés. La République, la liberté, oui mais les privilèges et les inégalités subsistent toujours malgré la classe dirigeante de tout bord qui les dénonce mais qui semble les ignorer.

En ces jours sombres que nous vivons aujourd'hui, cet arbre que nous venons d'honorer prend une dimension nouvelle et supérieure pour le symbole de nos libertés.

Devant cet état de fait qui met notre démocratie en danger, c'est à nous, citoyens, de nous unir en serrant les rangs et en restant très vigilants. »

Suite du discours de Gilles Bosseboeuf :

« Tout d'abord, je voudrais souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants de notre commune qui va compter, pour l'INSEE 994 habitants au 1^{er} Janvier 2015. Le passage aux 1000 habitants se fera le 1^{er} janvier 2016. Notre commune qui est la 3^{ème} en nombre d'habitants et la première en superficie de notre Gencéen est attractive, bénéficie de la proximité de Vivonne, Gençay, à 30 minutes de Poitiers. Cette attractivité est le fruit du travail des employés communaux, des anciens et des nouveaux élus, des associations, des



commerçants et entrepreneurs et de tous les habitants. Merci à tous de cette collaboration et des efforts de chacun, car la réussite ne se fait pas sans effort. Bienvenue aussi aux 12 nouveaux-nés ; la moyenne des naissances est de 15 sur 2 ans, nous avons 124 écoliers dans notre école, le rythme des naissances assure ce niveau pour encore bien des années.

2014 a été l'année du renouvellement des conseils municipaux, vous nous avez fait confiance et je vous en remercie, mais ce renouvellement n'a pas freiné l'avancement de nos projets et réalisations, merci aux anciens élus, merci aux nouveaux car ce n'est pas toujours évident de prendre un train qui ne s'arrête pas, mais nous devons avancer vite si nous ne voulons pas mourir.

Nous travaillons particulièrement sur trois grands axes : le développement, l'attractivité de notre commune, et la publicité pour faire connaître Champagné-Saint-Hilaire. **En 2014 les travaux, réalisations suivantes ont été faits et seront poursuivis en 2015 :**

- Avec 122 élèves à la rentrée, nous avons demandé l'ouverture d'une cinquième classe. Elle a été acceptée en mai, nous avons très peu de temps pour étudier sa mise en place ; le cabinet d'architectes Moreau nous a accompagnés immédiatement pour réaliser les plans et lancer les consultations, et grâce au personnel, aux enseignantes, aux élus, à quelques parents d'élèves, et aux entreprises retenues, tout était quasiment prêt pour la rentrée scolaire. Il y a eu des travaux sur l'ensemble des classes avec la création d'un bureau pour Madame la Directrice et une salle pour les enseignantes. Les travaux nous ont coûté 52000 euros, nous n'avons eu aucune subvention.

- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires, et aussi des temps d'activités périscolaires. Elles ne sont pas obligatoires, mais nous avons tenu à donner à nos enfants les mêmes atouts qu'à ceux qui habitent les grandes villes. Ces temps d'activités sont actuellement gratuits, et je tiens à remercier les agents et les bénévoles pour leur contribution, ils font un travail formidable, apprécié des enfants et je crois des parents qui nous ont remerciés. Je remercie également la Communauté de Communes qui nous met un local à disposition. Nous avons encore besoin de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter, car comme le dit un proverbe africain « [Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village.](#) », et un proverbe arabe dit : « [Qui s'instruit sans agir, laboure sans semer.](#) », alors, que les bonnes volontés se mobilisent.

Cette année, nous percevrons 90 euros par enfant par le fonds d'amorçage et pour la mise en place des rythmes scolaires, nous n'avons aucun financement pour les activités périscolaires. Notre premier Ministre, Manuel Valls, a annoncé très très fort au Congrès des maires que ce fonds serait pérennisé, et qu'il deviendrait fonds de soutien, mais il n'a pas dit qu'il y aurait obligation d'avoir un conventionnement avec la CAF en signant un PEDT, (plan éducatif pour les activités périscolaires), il faudrait embaucher un directeur...Comment une petite commune comme la nôtre peut-elle le faire ?, veut-on tuer nos communes rurales ? Nous nous battons pour que nos enfants ne soient pas des laissés pour compte, n'est-ce pas un des rôles premiers des communes de permettre la formation et l'éducation de nos enfants, et ceci de façon égalitaire ; notre devise républicaine n'est-elle pas ; « LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE », ne l'oublions pas.

- L'étude de la réalisation de salles périscolaires et socio-culturelles. Cette étude a été retardée avec l'ouverture de la cinquième classe, mais elle est maintenant terminée par le cabinet d'architecte Moreau, nous allons étudier comment réaliser ces travaux dans le temps, et comment les financer. Ces travaux permettraient aussi de mettre en accessibilité les locaux de l'école. Dès à présent, nous avons une contribution de l'Etat (DETR), du Conseil Général, de notre Député, et je le remercie sincèrement pour avoir présenté un dossier en urgence. Nous demandons aussi une petite contribution à la Communauté de Communes pour ces locaux qui permettront un lien nécessaire entre les Jeunes et les Anciens, j'espère que nous serons aidés, ces travaux rentrent dans les critères habituellement subventionnés.

- L'étude de l'aménagement de la rue Etienne Saby pour la rendre plus agréable et plus sécurisée afin que chacun puisse s'y promener sans soucis, ainsi que la mise en séparatif de nos réseaux d'assainissement, rue Etienne Saby et rue de la Carlière. Ces travaux vont commencer dès maintenant pour se terminer en juin de cette même année. Nous sommes aidés pour ces travaux par La Région, le Département, l'Agence de l'Eau, nos Sénateurs. Sans ces aides, nous ne pourrions pas effectuer ces investissements, et je remercie très sincèrement tous ces financeurs, ces collectivités qui répondent toujours présentes. Je remercie aussi le Crédit Agricole qui répond toujours positivement à nos demandes d'emprunt. Les travaux sont réalisés par les entreprises Arlaud-Iribarren avec le Siveer, et avec le syndicat du SIMER

- La réfection complète du poste de relèvement de la route de Couhé sur le terrain de la Communauté de Communes.

- La poursuite de la préparation de l'avenir avec l'achat des terrains derrière l'école pour l'accès des écoliers par l'arrière, et pour faire avec habitat86, mais peut-être aussi avec un privé, des habitations pour séniors. J'en profite pour saluer Monsieur le Directeur d'habitat 86, Pascal Aveline, présent parmi nous. Nous préparons aussi l'avenir avec l'achat des terrains à côté du Goupillaud (il ne reste que 3 lots) pour étendre le lotissement actuel.

- Avec la Communauté de Communes, la demande d'un certificat d'urbanisme sur le terrain, route de Couhé, pour un entrepreneur, même si c'est très difficile en l'absence de PLU/PLUi, je suis très confiant.

- Les travaux de voirie, qui ont été axés sur la réalisation de fossés, et aussi le renforcement des chemins avec l'étalement de cailloux.

- La réfection complète de la bonde fuyarde du grand étang, avec le renforcement des berges.

- La conservation de notre patrimoine avec la réfection de la cabane de Vignes route de Couhé

- L'achat d'une élagueuse avec lamier qui nous permettra d'entretenir les haies. Ce choix du Conseil Municipal a été fait car les emplois sont conservés sur notre commune, le coût est moins important qu'une sous-traitance, et nous espérons inciter les propriétaires et fermiers à conserver les haies qui font partie du paysage de notre belle commune.

- Les illuminations de fin d'année, réalisées grâce aux bénévoles, aux employés et aux élus. En 2015, nous avons aussi un projet de fleurissement des trottoirs du bourg

- Et puis l'animation de notre commune (Journée Junek, fête de la musique, randonnée, nuit romane et marché des arts et des producteurs, journées du patrimoine), complément indispensable aux actions menées par nos associations qui, elles aussi, font beaucoup.

- La publicité avec notre site internet que nous avons fait évoluer fin 2014 et que nous améliorons jour après jour.

Vous trouverez l'ensemble de ces informations sur le bulletin municipal qui est déjà en ligne sur notre site internet et qui vous sera distribué très prochainement.

En 2015, nous avons la volonté de monter un projet touristique sur notre commune autour de la base de loisirs ; bien entendu, ceci se fera en collaboration avec la Communauté de Communes, le Département, la Région, etc,.....

Il y a aussi le projet d'Energie Team d'installer 4 éoliennes sur notre territoire ; personnellement, je suis pour ce projet car nous ne pouvons pas nous passer des énergies propres et sans danger que sont les énergies renouvelables.

Champagné-Saint-Hilaire est, comme toutes les communes, dépendante des réformes qui se préparent, réformes indispensables mais qui doivent se faire en concertation, sans que cette concertation soit un frein. En 2015, nous aurons 2 élections :

- l'une pour les conseillers départementaux en mars ; nous faisons partie maintenant d'un canton découpé par une tempête ; nous devons élire un homme et une femme, pour que la parité soit respectée. Il faudra élire des candidats présents qui auront la volonté de s'occuper de tout le territoire, de tous les habitants. J'en profite pour remercier notre Conseiller Général actuel, Arnaud Lepercq, qui a toujours été présent et disponible pour nous aider.

- L'autre élection, pour les Régionales en décembre. Le gouvernement a fait une réforme indispensable, même si la concertation est venue après la première proposition, c'est bien. Je formule le vœu que les réformes continueront pour les Communautés de Communes et les Pays ; il faut que les Communautés de Communes soient d'une dimension telle qu'elles puissent être là pour aider les communes ; nous aurions tout intérêt à aller vite, il ne faut pas subir, et le bon sens voudrait que notre Communauté de Communes soit notre Pays Civraisien actuel.



Les nouveaux cantons

Je voudrais encore remercier très sincèrement le personnel communal, remercier sa compétence, sa disponibilité, je leur demande beaucoup, je suis fait ainsi, mais ils font beaucoup, ils sont force de propositions, d'actions, de progrès, un grand merci, vraiment un grand merci.

Je voudrais ici remercier l'équipe enseignante qui fait un travail remarquable,

Merci au travail d'animation que font les nombreuses associations, et merci à tous leurs membres et aux bénévoles de nous venir en aide pour les animations communales, et cette année, ils seront encore sollicités. Les associations, à leur initiative auront leur journée qui sera le samedi 26 septembre après-midi, ce sera pour elles le moment de présenter leurs objectifs, leurs réalisations, nous en ferons une belle journée, c'est pourquoi, contrairement à l'habitude, elles ne se présenteront pas à vous à la fin des discours.

Merci aux membres des Conseils Municipaux, l'ancien et le nouveau, leur collaboration et leur dynamisme permettent des progrès rapides.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque municipale de faire vivre cet espace public avec dynamisme et engagement.

Que 2015 soit aussi une année de réussite pour tous nos entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, ils doivent se battre de plus en plus pour réussir.

Merci aussi à tous les responsables et employés des corps constitués et des différents syndicats, ils sont un soutien important, et notre collaboration se fait toujours dans la plus grande bonne humeur.

Merci à Jacky Liège, notre fidèle correspondant de Centre Presse et de la Nouvelle République.

Comme Madame de Sévigné, « Je formule le vœu que cette année 2015 vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune. », mais je souhaite que tous ceux qui sont à la recherche d'un emploi puissent voir aboutir leur recherche.

Le respect doit être le maître mot, le travail en commun aussi, c'est notre force de savoir rassembler. Pour la France, je formule le vœu de voir les hommes se rassembler pour que notre pays retrouve l'intérêt général, et non particulier.

Pour cette nouvelle année, je vous présente mes meilleurs vœux, santé, réussite, bonheur et solidarité,

Encore une fois meilleurs vœux pour 2015

Gilles BOSSEBOEUF maire de Champagné-Saint-Hilaire »

Après le discours du maire, Michel Pain, représentant le Président de la Communauté de Communes puis Georges Stupar, Vice-Président de la Région rappelèrent leur engagement, puis l'ensemble des présents partagèrent le moment de convivialité.



Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

REPAS DES AÎNES : 21 JANVIER 2015

Les Aînés se sont retrouvés le mercredi 21 janvier 2015 pour partager ce moment convivial. Comme chaque année, les Conseillers Municipaux et les Membres du Centre Communal d'Action Sociale ont accueilli les Aînés et assuré le service des différents plats. Terrine de Saint-Jacques, pavé de veau sauce forestière.., Tiramisu framboise spéculos préparés par Halim et Delphine ont ravi les palais. Au cours de la semaine, un colis a été porté à chaque personne de plus de 75 ans ne pouvant assister au repas pour des raisons de santé. Nous remercions les convives qui ont assuré l'animation en racontant des histoires drôles, des anecdotes ou bien en chantant des chansonnettes de répertoire plus ou moins connu.

En 2016, le Repas des Aînés aura lieu le **mercredi 20 janvier** pour les personnes âgées de plus de 70 ans de notre commune.

Texte de Claudette Berthommé

COMMÉMORATION DE LA FIN DE LA GUERRE D'ALGÉRIE : 19 MARS 2015



La commémoration du 19 mars est, depuis 2013, la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Après le dépôt de gerbes par le Maire, Gilles Bosseboeuf, et Gilbert Rouhault, Président de la FNACA, la sonnerie aux morts, la minute de silence, la Marseillaise, le Maire lut le message de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants et de la mémoire. Dans ce message, il est écrit notamment :

«Voilà pourquoi il faut inscrire la mémoire des victimes de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc dans nos paysages, nos villes et nos villages comme dans les âmes et les cœurs des Français..... »

Après la lecture du manifeste national par Claude Guillaud, nous nous sommes recueillis devant la tombe de Monsieur René Bibault, mort en Algérie le 11 février 1957. La cérémonie se poursuit dans la salle du Conseil pour une remise de médailles et de diplômes d'honneur de Porte-Drapeaux à Messieurs André Cailleau, Henri Gourdeau et Jean-Pierre Ponsonnet.

Ensuite, nous avons partagé le verre de l'amitié.



Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

PÊCHE (Base de loisirs « Les 3 Fontaines ») : 4 AVRIL 2015

L'ouverture de la pêche des deux étangs est un moment très attendue des pêcheurs. En 2015, l'ouverture de la pêche a été fixée le samedi 4 avril 2015 à partir de 7 heures après un lâcher de 100 kg de truites. La fermeture était le dimanche 27 septembre au soir. Un lâcher de 150 kg de gardons a été fait dans le petit étang en décembre 2014.

Le bilan de la pêche 2015 est positif, ce qui va permettre d'empoissonner les deux étangs pour la saison 2016 ; 320 kilos de gardons, tanches et truites seront repartis en plusieurs alevinages.



Petites nouveautés de 2015 :

Ouverture d'une buvette le jour de l'ouverture de pêche. Cette année, l'association des Parents d'Elèves était présente avec la vente de boissons chaudes, casse-croûte etc...

Possibilité de prendre les cartes journalières dans différents points de ventes :
Reconduction en 2016

- **A l'épicerie de Champagné-Saint-Hilaire chez Carole et Philippe BOUTRON**
- **Au magasin chasse et pêche de Gençay « A St Hubert »**
- **Les cartes de pêche restent toujours en vente à la mairie.**

Pour les pêcheurs qui auraient oublié de s'acquitter de ce titre, des contrôles pourront être effectués sur place par des personnes habilitées par le Maire et à ce moment-là, la carte sera vendue sur place.

Nous conseillons fortement aux pêcheurs de prendre leur carte aux points de ventes énumérés ci-dessus.

La saison de pêche débutera le 02 avril 2016 et se terminera le 25 septembre 2016.

Les tarifs :

Type de cartes	Tarif
Carte journalière Lâcher de truites (samedi ou dimanche)	10 €
Carte journalière (hors lâcher de truites)	5 €
Carte annuelle adulte	40 €
Carte annuelle enfant (12 à 16 ans) gratuit – 12 ans	5 €
Carte week-end carpiste	20 €
Carte annuelle carpiste (pêche de nuit)	50 €

Cet espace naturel est dédié aux plaisirs que la nature nous offre pour pratiquer nos loisirs, alors, merci de respecter ce lieu. Il est interdit de faire du feu sur les berges et de nombreuses poubelles sont à votre disposition sur le site.

Texte de Chrystelle PAUMARD et Michel RUSSEIL

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1945 : 8 MAI 2015



Les enfants présents, avec le maire, Gilles Bosseboeuf, déposèrent la gerbe au pied du monument aux morts. Après la sonnerie aux morts puis la minute de silence, en présence des habitants et honorés par les porte-drapeaux toujours fidèles, nous fîmes honneur à la Marseillaise.

Après ce recueillement, le maire lut le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire, où il dit notamment :

« ...En ce 70^{ème} anniversaire, souvenons-nous que c'est dans la souffrance d'hier qu'ont germé l'incommensurable

désir de paix et l'irréversible besoin d'Europe.

Souvenons-nous que c'est sur les ruines de cette guerre et au lendemain du traumatisme que fut la découverte de la Shoah, que les peuples trouvèrent la force de construire l'Europe.

Souvenons-nous enfin de ce que nous devons à cette jeunesse sacrifiée par la guerre et à cette génération de combattants et de résistants qui rendirent à la France sa liberté et sa fierté.

Nous leur devons en réalité plus que la liberté. Nous leur devons la paix, celle qui intervient au lendemain de la capitulation des armées nazies le 8 mai 1945. Elle paraît une évidence. Elle est pourtant une valeur inestimable dont cette journée nous rappelle le prix et la fragilité. »

Nous nous retrouvâmes ensuite dans la salle du Conseil Municipal. Le maire, comme à l'accoutumée, fit le point sur les actions et études en cours (salles périscolaires et socio-culturelles, aménagement de la rue Etienne Saby, les activités périscolaires, poste de relèvement de la route de Couhé, projet Habitat de la Vienne, les travaux réalisés par Eaux de Vienne au château d'eau, les réseaux, route d'Anché et route de Gençay, l'éolien, etc....) La matinée se termina par le partage du verre de l'amitié.

Texte et photo de Gilles Bosseboeuf

FÊTE DE LA MUSIQUE : 21 JUIN 2015

C'était la fête de la musique à Champagné-Saint-Hilaire le 21 juin 2015. Comme tous les ans, dès le début de l'après-midi, tout le monde s'affairait pour faire de ce jour une fête réussie. Le temps avait décidé de nous sourire et c'est sous un beau soleil qu'allait pouvoir se dérouler cette nouvelle fête de la musique. Bien installés sous les tivolis mis en place par la municipalité, ce sont de nombreux spectateurs qui sont venus profiter dès 17 heures des différentes prestations d'artistes amateurs ou non qui se sont succédé sur la scène.



Le programme était particulièrement complet et alternait musiques d'aujourd'hui et d'hier, contes et chansons, jeunes artistes et plus anciens.

Nous avons pu apprécier le groupe 280, sous la conduite d'Henry Runey et de Manon Parédes, déjà partenaire l'année passée, et ses musiques d'aujourd'hui. Leur répertoire pop rock particulièrement diversifié séduisit aussi bien les plus jeunes que les anciens.

Nous avons aussi écouté avec grand plaisir Fabien qui a alterné variété française et variété anglo saxonne. Chanteur romantique, voix pleine d'émotions qu'il a su faire partager à un public conquis.

L'ensemble vocal de Champagné sous la direction de *Chantal Protin* a été aussi fidèle au rendez-vous et a pu nous présenter son nouveau répertoire étudié et répété tout au long de l'année. Véritable lieu de rencontre d'amateurs de chants, cet ensemble réunit bon nombre d'habitants de Champagné ou des alentours. C'est toujours très agréable de pouvoir admirer le talent sur la scène de son épouse, ou époux, de son voisin ou d'un ami. Longue vie à cet ensemble. !

Océane, Baptiste et Clément élèves de *Mme Manon Parédes*, nous présentèrent ensuite différentes œuvres et ont suscité toute l'admiration devant leur virtuosité. Les Accordionnés qui alternaient textes et musiques retinrent toute l'attention du public suspendu aux lèvres du conteur.

Nos voisins gencéens, « los Bonobos », ont eu grand succès et ont déclenché des tempêtes de rires par l'interprétation de textes tout droit sortis de leur imagination. A mi-chemin entre Bobby La pointe et les Frères Jacques, ils nous entraînent dans leur univers truculent et romantique. Rappelés à plusieurs reprises, ils eurent bien du mal à quitter la scène.



Nous avons pu aussi écouter *Marie Rouquié, Gabriel Grosbard* et *Guillaume Grosbard*, musiciens professionnels et habitants, pour les deux premiers, de Champagné. Ils surent, comme à chaque fois que nous avons le plaisir de les entendre, nous enchanter par l'interprétation d'œuvres classiques mais aussi donner l'occasion à quelques spectateurs d'esquisser quelques pas de valse au son de « la Vie en Rose ». Mais à minuit il était temps de se séparer, des musiques plein la tête en se donnant déjà rendez-vous à la fête de la musique de l'année prochaine. Nous espérons y retrouver les artistes de cette année et de nombreux petits nouveaux.



Qu'on se le dise ! Alors à vos instruments et à vos répertoires, nous vous attendons ! Quant au public, il n'est plus la peine de lui rappeler : la fête de la musique, c'est à Champagné !
Merci, enfin, à tous les bénévoles et aux artistes qui nous permettent de passer d'aussi bonnes soirées !

Texte et photos de Nathalie François dit Sorton

RANDONNEE PEDESTRE : 5 JUILLET 2015

C'est le cinq juillet par une belle journée d'été que 120 randonneurs se sont retrouvés autour d'un café au Plan d'eau de Champagné pour la randonnée annuelle de notre commune. Deux parcours étaient proposés, l'un comptant 7 km, l'autre 12. Les marcheurs venaient de tous les horizons. Les aguerris se reconnaissaient à leur tenue et à leurs chaussures bien adaptées à ce genre d'exercice. On y croisait aussi de nombreux habitants de Champagné qui ne rateraient sous aucun prétexte cette belle balade de début d'été. S'étaient regroupés aussi les vététistes prêts à partir à l'assaut des 26 ou 42 kilomètres concoctés par Michel Mingot et fléchés comme d'habitude par ses bons soins.

Une fois le café pris ou le jus d'orange avalé, nos 120 courageux marcheurs, dont moi-même, prirent la direction du Pâtural des chiens. La promenade était bien différente de celle de l'année passée où, dès les premiers kilomètres, nous avons été transformés en serpillère. Mais rien de cela en 2015 ! soleil et petite brise d'été accompagnaient nos pas. Ce jour-là, voulant se faire pardonner de ses frasques de l'an passé, la nature nous dévoilait toutes ses splendeurs et déclinait toutes les nuances du vert et du jaune. A l'ombre des arbres et des haies centenaires, la longue file des marcheurs s'étalait sur plusieurs centaines de mètres.

Certains marchaient d'un pas décidé et laissaient loin derrière les flâneurs, les moins aguerris ou les plus bavards. On suivait de courageux parents poussant leur fils ou fille confortablement installés dans leur poussette. Certains marcheurs étaient aussi tout jeunes et découvraient avec papa et mamy les chemins creux de notre jolie commune. Le premier ravitaillement eut lieu à la croisée des chemins entre Tampenoux et le Nêda. Petits gâteaux, jus d'oranges réconfortaient les plus fatigués et encourageaient les autres à prendre le parcours des 12 km. Tampenoux, la Courdemièrre et enfin arrivait le deuxième ravitaillement à Lussabeau. Quelques petits kilomètres encore en direction du joli hameau de la Fontenille et de son centre équestre et c'était l'arrivée. Un punch concocté par quelques spécialistes patentés attendait les marcheurs et les cyclistes. Certains membres des familles moins courageux ou occupés à d'autres activités en profitèrent alors pour rejoindre nos randonneurs et partager un pique-nique sur les tables du plan d'eau, à l'ombre des grands arbres. Cette année, le Comité de Jumelage avait eu la bonne idée de proposer café, frites et boissons qui venaient fort bien accompagner les pique-niques. Notre plan d'eau avait, pour l'occasion, particulièrement soigné sa toilette et chacun put admirer la beauté de ce site plein de charmes et profiter au mieux des nombreux aménagements qu'il offre.



Vers 14 h, au moment où se terminaient les dernières glaces, et où commençaient à se ranger les glaciaires, arriva un drôle de groupe, instruments de musique à la main ou au bec. C'était « Chap de lune et sa fanfare le cri du chapeau » qui nous donnait un avant-goût de son spectacle..

Les huit artistes nous emmenèrent ensuite à l'ombre des arbres du théâtre de verdure dans une promenade faite de musiques traditionnelles et de compositions originales. Invitation à la balade, à la danse, musiques d'hier revisitées et d'aujourd'hui composèrent leur joli récital et c'est sous les applaudissements qu'ils quittèrent le plan d'eau à la fin de l'après-midi.

La randonnée pédestre de Champagné aura encore cette année été un vrai moment de détente familial et intergénérationnel et nous ne pouvons souhaiter à nos courageux marcheurs qu'un grand « à l'année prochaine » en espérant que le soleil veuille bien encore une fois nous accompagner.

Texte et photo de Nathalie François dit Sorton

COMMÉMORATION DU 13 AOÛT 1944 : 13 AOÛT 2015

Cette journée du 13 août 2015 rassembla les anciens qui se souvenaient, et les plus jeunes, hélas moins nombreux. Elle commença par la messe célébrée par le père Claude, puis, avec la participation de nombreux porte-drapeaux. La gerbe de la commune fut déposée devant le monument aux morts, par deux jeunes enfants, Louis et Léandre ; ils étaient accompagnés, bien sûr, par le Maire, Gilles Bosseboeuf, 2 autres gerbes furent déposées, l'une par Monsieur Texier, Secrétaire Général de la Sous-Préfecture, l'autre par Lydie Noirault et Jean-Olivier Geoffroy, Conseillers Départementaux.

Après la sonnerie aux morts et une minute de silence, Monsieur Bonvalet nous interpréta, à Capella, le chant des partisans.

Après le discours du maire, Louis Vibrac rendit un hommage à Louis Roy et à Jean Pierron. Les élus remercièrent les porte-drapeaux, et chacun se rendit ensuite sur les 3 stèles, celle de Georges Ponsonnet, celle de Louis Roy et de Jean Pierron, puis la stèle du haras.

Tout se termina autour d'un verre de l'amitié sous le préau de l'école, puis à l'Hortense pour certains, avec un repas très apprécié.



Le mercredi 13 Août 2015, discours du maire, Gilles Bosseboeuf :

« ...Il y a maintenant 71 ans qu'eut lieu à Champagné-Saint-Hilaire cette terrible confrontation entre les maquisards qui défendaient notre liberté et les Allemands en garnison au haras.

L'école, la mairie brûlée, trop de morts et de souffrances pendant cette journée, mais il fallait participer au mot d'ordre du Général de Gaulle qui était de retarder l'avancée des troupes vers la Normandie.

Des souffrances, il y en a eues pendant cette journée, mais pour certains, ceux qui avaient participé à la bataille, ces souffrances restèrent gravées dans leur mémoire.

Aujourd'hui, je voudrais saluer tout particulièrement notre ami François Lacourarie qui nous a quittés cette année.

Je lis : *« Par un décret du 23 avril 2015 portant nomination au grade de chevalier, le ministre de la défense, par décret du Président de la République en date du 23 avril 2015, pris sur le rapport du Premier ministre et du ministre de la défense et visé pour son exécution par le Grand chancelier de la Légion d'honneur, vu la déclaration du conseil de l'ordre en date du 9 avril 2015 portant que les présentes nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommés au titre du décret particulier du Président de la République relatif au 70e anniversaire des débarquements et de la Libération, pour prendre rang à compter de la date de leur réception, les combattants désignés ci-après, au grade de chevalier sans traitement : Lacourarie (François), caporal-chef. »*

Je me souviens de cet homme, qui pleurait lorsqu'il racontait ses souvenirs à la stèle du haras, horreur et sang, je me souviens de lui débarquant chez nous un samedi matin sans prévenir, car il avait oublié de nous donner un détail sur cette journée, sa femme expliquant qu'il voulait absolument et immédiatement venir nous éclairer ; il habitait près d'Angoulême, ce n'était pas la porte d'à côté. Hommage à lui et à ses camarades, je n'oublierai jamais. Et je voudrais dire ici, que nous ne pouvons pas et nous ne devons pas effacer le passé ; les jeunes et les moins jeunes doivent se souvenir que des hommes et femmes ont combattu pour notre liberté, mais aussi que des hommes et des femmes ont donné des idées et de leur temps pour que notre commune progresse ; alors, il est normal de marquer notre reconnaissance ; nous l'avons fait, pas assez, à mon avis, pour des hommes ou des moments, par exemple, Alfred Doux, la plantation de l'arbre de la liberté. « Heureux l'homme qui sait travailler pour l'avenir, mais qui n'oublie pas que le progrès qu'il fait réaliser, ne se fait que parce qu'il y a eu des hommes qui ont déjà monté quelques marches avant lui ».

Cette commémoration est un moment important pour remercier et pour honorer les morts de cette terrible journée du 13 Août 1944. Grâce à tous ses combattants, nous avons retrouvé notre démocratie et notre liberté.

Nous devons être vigilants, expliquer, expliquer ce qui s'est passé à nos enfants, et leur dire pourquoi il fallait combattre. La barbarie n'existe plus dans notre Communauté Européenne, mais elle est à nos frontières ; nous devons soutenir tous les opprimés de ce monde et combattre tous les barbares qui sont des nazis. Mais nous devons aussi être vigilants dans notre vie quotidienne, et ne pas accepter toutes les décisions politiques. Aujourd'hui, tout conduit vers une disparition programmée de notre ruralité, nous n'en voulons pas, il faut le dire haut et fort ; ceux qui font les lois et qui gouvernent sont responsables, nous nous mettrons au travers de leur route s'ils continuent à conduire le peuple vers les extrémistes.

Merci à vous qui portez notre drapeau, ce drapeau qui représente dans le monde notre pays de libertés.

Je vous remercie de votre présence, qui montre votre attachement au devoir de mémoire

Vive notre démocratie, vive la liberté, et que vive la paix «

Discours de Louis Vibrac

« TREIZE AOUT 2015

Je remercie Gilles, notre maire, de me donner la parole quelques minutes, et de me permettre de tenir la promesse que j'avais faite à Mme Guigner, hélas décédée depuis. Nous avons alors rendu un hommage particulier aux dix maquisards tués à la bataille de la villa. Aujourd'hui, je me propose d'honorer



la mémoire de Jean Pierron et de Louis Roy, tués par les Nazis, ce même 13 août 1944, dans les conditions que je ne rappellerai pas car tout le monde ici, les connaît mieux que moi. Après un dimanche de travail à la moisson, ils sont morts sans porter d'arme, et pourtant, ils méritent la mention "Morts pour la France" inscrite sur leur livret matricule. Car les rudes combats, ils les ont menés contre l'envahisseur durant la Guerre de 39/40.

Louis Roy est né en 1912, Jean Pierron en 1914, c'est dire s'ils ont été très jeunes, marqués par la guerre. Leurs pères ont été appelés à combattre dès le mois d'août 1914 et n'ont été démobilisés qu'au printemps 1919. Il est facile de comprendre que les jeunes Louis et Jean n'ont vraiment profité de leurs pères qu'à l'âge de 5 et 7 ans.

La discipline, ils l'ont déjà vécue, avant d'accomplir leur service militaire, à l'école, sous la férule de Messieurs Bonnin et Couvertier. Mais cela leur a permis d'être classés au niveau d'instruction n°3 - le meilleur - par le Conseil de Révision de Gençay. En raison des lois qui changent en fonction des menaces étrangères, Louis Roy ne fait qu'un an de service militaire, du 20 avril 1933 au 15 avril 1934, alors que Jean Pierron fait 18 mois entre le 25 avril 1935 et le 11 octobre 1936. Le premier est au 2e bataillon de dragons portés, il est promu soldat de première classe. Le second va au 4e RI et obtient les grades de caporal puis caporal-chef. Comme il reste en disponibilité de l'armée, il est nommé sergent le 1er avril 1938.

L'invasion de la Pologne le 1er septembre 1939 déclenche la mobilisation pour 2 millions et demi de jeunes Français et Louis Roy comme Jean Pierron sont de ceux-là :

- Jean Pierron a quitté Champagné dès le 26 août, et revêtu l'uniforme à Châtelleraut. Neuf jours après, il défile avec le 32e RI devant les Tourangeaux. Le lendemain, mardi 5 septembre, il est dans des wagons à bestiaux à destination de la Lorraine où son régiment est tout de suite placé dans les premières lignes. Les combats ont lieu dans la Sarre. Heureusement, Jean Pierron ne fait pas partie des 65 morts et des 150 blessés de son régiment. En novembre, il se retrouve en Alsace pour tenir les postes avancés au Nord de Strasbourg. Il lui faut endurer un hiver neigeux, des températures qui peuvent descendre jusqu'à -30° C. L'armistice est signé le 22 juin 1940, mais Jean Pierron reste sous les drapeaux. Le 5 août, son régiment est près de Loches pour assurer la surveillance de la ligne de démarcation. Le lendemain, il est démobilisé à St Junien et peut revenir à Champagné où il va épouser Ida Desgranges dont il aura un fils.

- Louis Roy est affecté au 406e Régiment d'Artillerie de Défense Contre les Aéronefs, c'est-à-dire la DCA, en Seine Maritime. Il est fait prisonnier avec son unité le 24 juin 1940 et interné au camp de **Laufen**, en lointaine Bavière, dans un château du XVe siècle, qui est, en fait, un OFLAG destiné aux officiers. Il y passe plus de sept mois avant d'être rapatrié le 03 février 1941. Le lendemain, il est démobilisé par le CD de Parthenay et retrouve Champagné, six mois après son camarade, et son épouse née Jeanine Alice Fayoux.

Leurs destins, qui ont été souvent parallèles, s'achèvent au même moment -20 heures le 13 août 1944, sur les mêmes lieux, Lépinoux, fracassés par les mêmes rafales de fusils mitrailleurs ennemis. Leur mort illustre bien les deux faces contradictoires des soldats : leur pouvoir de violence, de cruauté, voire de barbarie et leur potentiel de courage, d'abnégation, voire d'héroïsme. Louis Roy et Jean Pierron, comme beaucoup d'autres jeunes, ont perdu leur vie, pour gagner la paix. »



Textes de Gilles Bosseboeuf et Louis Vibrac, photos de Gilles Bosseboeuf

NUIT ROMANE : 6 Août 2015

Cette année pour la quatrième fois, Champagné accueillait les nuits romanes. Cet événement culturel mobilise tous les ans la municipalité, les agents et de nombreux bénévoles. La date retenue pour le spectacle était le 6 août. Bien avant déjà, la commune s'était organisée pour faire de cette journée un véritable événement pour l'ensemble de nos habitants et des nombreux visiteurs attirés par la qualité reconnue de ces spectacles.

Montage des tables, assemblages des stands, organisation des moments conviviaux sont une petite partie des tâches à accomplir en amont pour que la fête soit complète. Dès le matin, bon nombre de bénévoles s'étaient réunis pour préparer le buffet du soir et installer les différents sites choisis pour les animations de cette journée.



Une exposition ayant pour thème «fêtes et divertissements à l'époque Romane» avait été dressée dans l'église et présentait dans un premier volet les différents divertissements en vogue au Moyen-Age et dans une deuxième partie détaillait les différentes fêtes du calendrier et les rituels qui les accompagnaient.

A 16h30, Louis VIBRAC, notre historien local, nous proposait « le chapelet des desservants de la paroisse de Champagné-Saint-Hilaire » Il nous fit rencontrer, à

travers la grande histoire et les anecdotes, les nombreux prêtres et vicaires qui consacrèrent une partie de leur vie à servir notre paroisse

Mais déjà s'installaient les exposants du marché des producteurs et d'artisans d'art. Ils étaient nombreux à avoir accepté les invitations d'Annette et d'Anne-Marie qui, tout au long de l'année et de leurs pérégrinations, cherchent de futurs chalands pour notre joli marché.



Des fabricants de bijoux à la modiste, en passant par le fabricant d'objets de décoration, il y en avait pour tous les goûts et les porte-monnaie. De nombreuses techniques comme la laine feutrée, la porcelaine, le travail du bois, la broderie étaient exposées et les créateurs répondaient bien volontiers aux spectateurs curieux.



Les gourmands n'étaient pas oubliés : vins, champagne, tisanes pour les raisonnables, escargots, fromages en tous genres, légumes bio, viande et charcuterie et enfin une ribambelle de cups cakes étaient proposés à la vente et pouvaient à partir de 18 h30 être dégustés sur place.

En effet, les bénévoles avaient installé de nombreuses tables afin d'accueillir les visiteurs qui souhaitaient dîner avant le spectacle.

D'autres avaient allumé des barbecues capables de faire griller une montagne de saucisses et proposaient leurs services pour faire cuire la viande achetée sur le marché. Frites, couverts et boissons étaient aussi en vente et permettaient de compléter les plantureux repas des participants. Cela fut un succès total et il était bien difficile à 19 h 30 de trouver un banc libre pour déguster ses achats.

A 21 heures débuta le spectacle devant le chevet de notre église.



Celle-ci s'était parée de ses plus beaux habits de lumière et nombre de visiteurs restèrent bouche bée devant ses féériques illuminations. Plus de 1200 spectateurs étaient venus voir la Nuit romane de Champagné. Le spectacle choisi cette année avait pour nom « les Gospels Travelers ». Le gospel est la musique des églises noires-américaines, lieux de foi où les esclaves arrachés à leurs terres natales pouvaient oublier les souffrances de leur peuple grâce au chant. Les Gospel Travelers voyagent dans l'histoire de cette musique sacrée, des negro-spirituals aux traditionnels hymnes afro-américain, avec la ferveur et l'émotion véhiculée par leurs harmonies vocales. Ils ont invité sur scène avec eux la diva américaine Jean Carpenter, originaire de New York. Celle-ci apporta toute l'authenticité et l'âme de cette musique, par sa voix majestueuse.



Le public fut rapidement envoûté par ces chants venus de la nuit des temps et n'hésita pas à scander en frappant des mains ces rythmes ensorcelants. C'est même debout que les spectateurs accompagnèrent certains morceaux.

A la fin de cette magnifique prestation, l'ensemble de l'assistance et les artistes ont été invités à se rendre au « pré de la cure » pour pouvoir profiter du moment convivial.

Les bénévoles, qui s'étaient affairés le matin à tartiner les toasts, à découper les nombreux gâteaux préparés par les cuisinier(e)s amateurs de Champagné, avaient dressé une table digne d'un banquet moyenâgeux. On pouvait y déguster des produits offerts par nos exposants et par d'autres entreprises locales. Farcis et pâtés, quiches et pizzas, broyés et grimolles firent manifestement grand plaisir aux invités qui en redemandaient. Un groupe d'étudiantes arrivé tout droit de l'île de la Réunion ne tarissait pas d'éloges quant à la qualité des produits locaux !!



Nos artistes ne furent pas en reste quant à la dégustation et répondirent aux multiples questions des spectateurs enthousiasmés par leur prestation. Ils firent preuve pendant ce moment d'une gentillesse et d'une disponibilité remarquable. La Diva Jean Carpenter ravit son public en racontant anecdotes et petites histoires qui ont émaillé sa carrière et sa découverte de la France. Toujours souriants, les chanteurs posèrent pour la photo avec de nombreux bénévoles et spectateurs. Cette soirée prit fin après leur départ et la disparition du dernier bout de gâteau.



Cette quatrième Nuit Romane était encore une réussite.

Chaque année, on se dit que l'on ne pourra pas faire mieux et tous les ans, le défi est relevé ! cette réussite n'est possible que grâce à la région à l'initiative de ces formidables Nuits Romanes, aux bénévoles qui tous les ans se mobilisent et mettent tout leur cœur à faire de cette soirée une nuit d'exception, aux producteurs qui offrent de délicieux produits de nos régions et aux artistes qui ont su si bien nous faire voyager le temps d'une nuit devenue magique.

Merci à tous et, nous l'espérons, à l'année prochaine !

Texte de Nathalie dit Sorton et photos d'Annette Bosseboeuf

TROC AUX PLANTES : 19 septembre 2015



L'organisation d'un troc aux plantes a connu un beau succès. Une vingtaine d'amoureux de jardinage sont venus place de la Mairie proposer des plantes ou des graines. Le but est de se rencontrer, de partager et d'échanger. Même si vous n'aviez rien à proposer, vous étiez sûrs de repartir avec quelque chose à planter.



Texte et photos de Michel Russeil

JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE : 18 et 19 septembre 2015

Champagné n'en manque pas une ...pas une journée du Patrimoine depuis des années ! On fête la musique, on fête les mères, on fête tous les saints, eh bien, le patrimoine, on le fête aussi ! Le patrimoine, c'est notre richesse à tous, c'est notre décor où l'on veut se sentir bien, c'est peut-être ce qu'on nous envie, les paysages, la paix si sage.

Cette année 2015, il s'agissait de méditer sur l'harmonie à maintenir entre le cadre de vie imprimé par nos Anciens, et celui que nous préparons à nos Jeunes. Tout en l'adaptant, bien sûr, aux modes de vie modernes.

Le vendredi soir 18 septembre, dans la petite salle des fêtes, un exposé illustré de photos, tentait de donner un rapide aperçu de l'évolution subie par l'habitat de notre localité. L'exploitation des avantages du site au cours des siècles, l'orientation donnée à l'agrandissement du bourg, l'adaptation des bâtiments aux activités, aux techniques, aux modes aussi, la prise de conscience de tout cela peut guider les choix pour les installations futures et raisonnées.



Etait prévue pour le samedi après-midi, une visite du chantier de rénovations et de réalisations neuves, en paille tapissée de pisé. Elle devait montrer les objectifs des concepteurs : utilisation de matériaux naturels et peu chers, faible consommation d'énergie, formes nouvelles de décoration des murs. L'absence du manager du chantier a imposé son annulation.

Le samedi matin, 19 septembre, le hall de la mairie s'ouvrait sur une exposition de tableaux et de dessins d'enfants qui multipliait les représentations de nos maisons et de nos jardins. Couleurs, angles de prise de vue, formats, techniques, supports, projetaient des regards variés et originaux sur notre espace habité. Les cloisons de la mairie et de la bibliothèque affichaient la beauté, l'insolite, l'exubérance de ces parcelles aménagées donnant à notre commune sa personnalité.

La municipalité et « Murmures et Cultures à Champagné » adressent un chaleureux merci à tous ces pinceaux, couteaux, aiguilles qui nous ont offert leurs talents, à toute l'école qui a mobilisé des énergies et des fantaisies radieuses, et à tous les publics venus de Champagné et d'ailleurs pour partager la promotion du patrimoine communal et les bienfaits de vivre ensemble. A l'issue de la journée, les bénévoles de la bibliothèque et le maire ont récompensé les jeunes lauréats avec des livres et des bonbons.



Prix du public :

1er prix : Fanny Puisais
2ème prix : Maellys Funeleau
3ème prix : Oriane Douteau

Résultats du concours de dessins 2015

Prix du jury:

4 à 6 ans : 1er prix *Lilou Fallourd*
2ème prix *Joran Dréano*
7 à 9 ans : 1er prix- *Lola Chenagon*
2ème prix *Martin Pécot*
10 à 12 ans : 1er prix *Athénaïs Elisabeth*
2ème prix- *Lena Legouezigou*



Texte de Louis Vibrac et Annette Bosseboeuf
et photos de Gilles Bosseboeuf et d'Annette Bosseboeuf

SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE : 2 NOVEMBRE 2015

Cette année, notre animation dans le cadre de « Lire en Vienne » a été assurée par l'association des Amis des chemins de Compostelle en Vienne.

Dès l'entrée, une exposition « les chemins de Saint Jacques en Poitou Charentes » composée de quinze panneaux bien documentés permettait aux visiteurs de s'informer individuellement sur les richesses culturelles, humaines et spirituelles de ce chemin.

Jean-François, pèlerin, a d'abord présenté l'histoire du pèlerinage de Compostelle puis les 35 personnes présentes ont pu suivre un diaporama très intéressant avec des commentaires laconiques mais percutants présentant des étapes incontournables et des images bien choisies.

Ensuite, des échanges très riches ont eu lieu entre 5 pèlerins de l'association et les membres de l'assistance qui ont découvert avec intérêt le déroulement d'une journée de pèlerin. Des documents authentiques tels que la crédenciale ou carnet du pèlerin et le diplôme appelé « Compostela » étaient présentés ainsi que quelques exemplaires bibliographiques. Certains d'entre eux sont à la disposition des lecteurs à la bibliothèque municipale. Sans doute cette soirée a-t-elle suscité chez certains l'envie de partir sur les chemins de Compostelle.

Dans ce cas, il est conseillé de se renseigner auprès de l'association des Amis des chemins de Compostelle en Vienne, Maison du tourisme 33, Place Charles de Gaulle, BP 287, 86007 Poitiers. Tél. 07 81 38 15 23



Même les enfants de Cours moyen ont suivi avec curiosité la journée d'un pèlerin, dans le cadre des activités périscolaires. Ils ont été très attentifs et ont posé beaucoup de questions quand on leur a montré comment ranger ses affaires, toujours de la même manière, dans le sac à dos, de façon à éviter les oublis ; ils ont été surpris aussi de voir qu'un seul petit savon suffisait pour la toilette, le shampooing et la lessive. Une belle leçon de vie dans notre société de consommation !

Françoise et Jean-François présentant leur équipement de pèlerin aux enfants de CM

Texte et photos d'Annette Bosseboeuf

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE 2015

Le soleil était de la partie ; beaucoup de monde était présent autour du monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la Grande Guerre. Anciens et enfants, porte-drapeaux, associations, élus ou simples citoyens, tous étaient là dans le même recueillement.

Cette cérémonie débuta par le dépôt de la gerbe de la commune par les enfants et le maire. Des enfants avaient tenu à apporter des fleurs de leur jardin qu'ils ont aussi déposées en mémoire des soldats morts.

Après la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise, l'enfant Simon Hébrard lut le discours écrit par l'Udac86, puis le Maire Gilles Bosseboeuf lut le message de Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens Combattants et de la mémoire.

Ensuite, Maurice Gourdeau se fit le porte-parole de Louis Vibrac, absent, et présenta les 16 jeunes soldats de Champagné-Saint-Hilaire morts pour la France durant l'année 1915.

« TUES DE 1915 – DISCOURS du 11 novembre 2015

Honorer les tués de la Grande Guerre devant ce monument est un devoir ! Mais ils sont morts souvent dans l'anonymat de leur uniforme et de la boue ou de la poussière. Aussi, notre devoir aujourd'hui, n'est-il pas, de restituer à chacun, durant quelques secondes, son identité, sa personnalité et son destin ?

Ils étaient 14 en 1914. Ils étaient 16 en 1915.

Amédée Thouvenet, né à Limes, orphelin de sa mère, il est mobilisé le 8 septembre 14 dans le train des équipages. Il est hospitalisé à Poperinghe en Belgique où il meurt le 9 février 1915. Il n'a pas encore 21 ans.

Pierre Millet est inscrit ici avec l'initiale de son deuxième prénom Amédée. Dans sa 21e année, en 1907, il quitte la ferme de son père, veuf et demeurant à La Combaudière, pour s'engager dans l'armée, ce qui lui vaudra le grade de sergent le 28 août 1914. Passé au 3e RI colonial, il participe dans la Marne à l'attaque de la ferme de Beauséjour le 25 février 1915. Il fait partie des 535 disparus sur les 2877 hommes engagés. Il est déclaré mort le 23 juin 1921.

Un mois après, le 11 mars, Germain Reverdy, lui aussi au combat en Belgique, est tué. La Thomasselière d'où il vient, pleure ce jeune homme de 27 ans.

Armand Tillet combat en Lorraine, sur la Marne puis sur l'Yser. Là, il subit les premières attaques au gaz. Il est porté disparu à 24 ans, le 27 avril et sa mort ne sera reconnue que le 25 août 1921

Louis Tillet a reçu son avis de mobilisation à Pied-Baugé, mais il est né à Sommières. Il a 26 ans quand il est porté disparu à Loos dans le Nord le 11 mai. Déclaré mort en octobre 1920

Le 22 mai s'arrête tragiquement l'épopée de Louis Chaumillon : La Gaudière, Saintes, le Chemin des Dames, Saintes à nouveau car légèrement blessé, puis Salon de Provence, destination la Turquie, en guerre du côté allemand, les Dardanelles. Il fait partie des 2400 tués à Sed-el-Bahr, à 450 km à l'ouest d'Ankara.

Le 25 mai, Narcisse Tercier vient d'avoir 20 ans. Il était maréchal, mais maréchal ferrant. Il est tué au combat, dans le Pas de Calais, à Angres situé à côté du cimetière national de N.D. de Lorette, où l'on vient de graver le nom de tous les tués de la Grande Guerre. Disparu en mai 1915, sa mort ne sera annoncée à ses parents que le 25 février 1917, et il sera déclaré mort le 28 juillet 1921.

Presque le même jour, le 26 mai, et tout près, à Calonne, Pierre Alcide Godard, cultivateur, est tué. Il a été incorporé en décembre 1914 alors qu'il n'avait pas 20 ans ! Quatre mois de classes et il est envoyé sur le front où il trouve la mort.

L'hécatombe continue : le 3 juin, un éclat d'obus tue Henri Chollet, à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas de Calais. Il est inhumé à la Nécropole Nationale de la Targette, tombe 2054.

Le 13 juillet, Louis Alexis Baranger, de La Groie, un gaillard de 1,76 m combat dans la forêt d'Argonne, dans la boue des tranchées de la Meuse. Une bombe explose près de lui ! Il est porté disparu le 16 septembre 1915 et officiellement déclaré mort en 1918, le 20 octobre.

Le 25 septembre 1915 est une journée noire pour Champagné. Trois jeunes sont tués en 24 heures : Paulin Mémain sert au 3e Régiment des Tirailleurs algériens, à 22 ans. Il a quitté La grande Grange le 8 septembre 1914. Le 25 septembre 1915, il participe à la tentative de percée du front en Champagne. Des tranchées ennemies sont occupées. Paulin Mémain ne le verra pas, il fait partie des tués. Emile Léon Papineau est né à Béruges, habitant Béruges en 1910, mais installé à Champagné avant 1914, ce qui lui vaut d'être cité à la fois sur le monument aux morts pour la patrie de Béruges et celui de Champagné. Muté au 155e RI le 25 juillet 1915, il disparaît deux mois après à St Hilaire-le-Grand le 25 septembre lors de l'offensive de Champagne menée pour échapper à l'enlèvement de la guerre de tranchées.

Pierre Chebassier de La Fontenille participe à cette même offensive, mais avec le 135e RI basé à Angers. Il est un tout petit peu plus jeune que Paulin, mais il tombe le même jour, dans la nuit du 25 au 26 septembre. On ne retrouvera pas son corps et il est déclaré mort le 4 février 1921 seulement. Alexandre Baritault est né à Champagné, mais à 20 ans, il est boulanger à Paris. Il fait la guerre dans des régiments coloniaux et participe à une attaque en Artois les 1, 2 et 3 octobre qui fait 1160 morts parmi la troupe. Alexandre Baritault, 27 ans, en fait partie.

François Texier est à ce moment avec le 68^e RIT, car, avec ses 39 ans, c'est un ancien. Il est entouré d'une véritable bande de copains poitevins sur un plateau picard, face à des batteries d'artillerie allemandes. Pas d'offensive, mais une attente dans les tranchées qu'on aménage ! Et des échanges d'obus ! C'est l'un d'eux sans doute qui tue François Texier le 2 octobre, sur la commune de Moulin-sous-Touvent.



Devant le monument aux morts

Eugène Cousin ne mesure que 1,55 mètre. Ce qui lui a valu un ajournement, mais ce qui ne l'a pas empêché de partir à la guerre avec le 125e RI de Poitiers : La Lorraine, la Marne, la Belgique et puis le Nord où il trouve la mort le 10 novembre, à Loos lui aussi.

15 nouvelles familles éplorées en 1915, mais toute la commune endeillée. Une consolation peut-être : "Servir la patrie est une moitié du devoir, servir l'humanité est l'autre moitié" a écrit Victor Hugo en 1880. Dans la saleté de la boue, ces 15 jeunes sont morts une belle idée en tête ! »

Louis Vibrac pour le 11 novembre 2015

Après avoir remercié les porte-drapeaux, nous nous rendîmes dans la salle du Conseil pour une vidéo de 5 minutes expliquant l'histoire de la croix de guerre qui a 100 ans, cette année. La cérémonie se termina par le moment de convivialité.

Texte et photos de Gilles BOSSEBOEUF

HOMMAGE AUX VICTIMES DES TERRORISTES DU 13 NOVEMBRE 2015 À PARIS : 16 NOVEMBRE 2015

Le matin, chaque maîtresse expliqua aux enfants, en fonction de leur âge, ce qui s'était passé. A 9 heures 30, en présence du maire, tous les enfants allumèrent une bougie et la posèrent au sol, le dessin final était une tour Eiffel ; à 9 h 30, nous observâmes un moment de silence.

Puis à 11 heures 45, devant la mairie, en présence des porte-drapeaux, et de nombreux habitants, ils étaient plus de 100, la cérémonie d'HOMMAGE AUX VICTIMES des terroristes du 13 novembre 2015 débuta par un discours du Maire. Champagné-Saint-Hilaire est solidaire. Cet hommage se fit devant des photos de Chloé Boissinot, avec des fleurs et des bougies.

« Nous sommes rassemblés aujourd'hui pour rendre hommage aux personnes exécutées froidement par des terroristes, le 13 novembre 2015 à Paris.

Ce vendredi 13 Novembre 2015 est une date qui sera dans les manuels d'Histoire. Cette date, Vendredi 13, symbole de toutes les superstitions, a été choisie par la barbarie pour ôter la vie d'innocents. L'effroi, la peur, la tristesse ont gagné le coeur des Français et des Champagnois.

Nous sommes en guerre, comme l'a dit le Président de la République qui a décrété 3 jours de deuil national, ce qui est très exceptionnel, comme la situation. Ce sont donc trois jours, le dimanche 15, le lundi 16 et le mardi 17 novembre 2015. Il a demandé aussi que nous fassions une minute de silence le lundi 16 novembre 2015 à 12 heures.

C'est la deuxième fois que nous nous réunissons cette année pour montrer notre engagement face à la barbarie ; c'est épouvantable pour les familles et les proches des morts et des blessés lors de cette soirée. Cette barbarie frappe à notre porte : une famille de Château-Larcher est blessée dans sa chair avec la perte de leur fille Chloé Boissinot, elle avait 25 ans ; je présente mes condoléances à toutes les familles et à la famille de Chloé.



Je vous remercie sincèrement de montrer votre engagement ; notre liberté a un prix, elle commence par notre solidarité pour défendre nos valeurs. Un grand merci à tous les médecins, les secouristes, la police, nos gendarmes, notre armée et toutes les personnes qui n'ont pas compté leur temps lors de cette nuit terrible. Ces événements démontrent aussi qu'il est important de se réunir pour commémorer les étapes

qui ont forgé, et qui forgent encore notre démocratie qui est représentée par les valeurs des drapeaux français tenus par les porte-drapeaux ; je les remercie sincèrement. Il est important de transmettre ces valeurs à nos enfants, et je vous livre ma satisfaction d'avoir célébré le 11 novembre dernier, entouré d'enfants.

Nous allons écouter le chant des partisans, chant anti nazis, et ces barbares sont des nazis ».

« Je vous propose maintenant d'écouter une chanson écrite le 14 novembre 2015 par une jeune fille, dont le pseudonyme est SaCha Cover, qui criait son attachement à la démocratie, à la liberté et à la France ».



« Je m'appelle France
Et je n'ai pas vraiment d'appartenance
Je suis à ceux et celles qui me respectent
Et respectent mes valeurs
Hors de question que je baisse la tête
Chez moi, on peut parler avec aisance
Je suis libre et en démocratie
Je ne tomberai pas à votre merci

Je suis laïque
Que tu viennes d'Arabie ou d'Afrique
Je t'accepte comme mon enfant
Je te vois grandir
Et je te nourris
Je suis généreuse et j'aime offrir

Je m'appelle France
Et je ne suis pas d'accord
Avec ce qu'on m'a fait cette nuit
Mon peuple hurle sa souffrance
Aucun être humain ne mérite de mourir
dans ces circonstances

Je m'appelle France
Je suis libre et en démocratie
Ce 13 novembre 2015
Ne sera pas oublié
Parce que vous autres terroristes
Vous avez attaqué

Je m'appelle France
Je suis libre et en démocratie
De leur soirée
Une seule mort peut détruire toute une famille
Chez moi et n'importe où sur terre
Tout ne tient qu'à un fil

J'ai souvent vu des gens se cacher pour pleurer
Mais ce soir je les ai vus se cacher
Pour ne pas se faire fusiller

Une seule mort peut détruire toute une famille
Chez moi et n'importe où sur terre
Tout ne tient qu'à un fil

Je m'appelle France
Et je n'ai pas vraiment d'appartenance
Je suis à ceux et celles qui me respectent
Et respectent mes valeurs
Hors de question que je baisse la tête

Je m'appelle France
Et je ne suis pas d'accord
Avec ce qu'on m'a fait cette nuit
Mon peuple hurle sa souffrance
Aucun être humain ne mérite de
mourir dans ces circonstances

Je m'appelle France
Je suis libre et en démocratie
Ce 13 novembre 2015
Ne sera pas oublié
Parce que vous autres terroristes
Vous avez attaqué

Je m'appelle France
Je suis libre et en démocratie

Je m'appelle France
Je suis libre et en démocratie »

Après la sonnerie aux morts, en hommage à toutes les victimes, c'était le moment d'observer une minute de silence. A 12 heures exactement, les cloches sonnaient, annonçant que toute l'Europe se recueillait à ce moment important. Après la Marseillaise, le maire remercia l'ensemble des présents et prononça ces mots importants :

Vive la Liberté, vive la Fraternité entre les peuples, et vive la France et ses valeurs, restons vigilants....,

Il expliqua ensuite que l'espace pour Chloé, qui était notre voisine resterait en place avec les drapeaux en berne, pendant toute la semaine, et il invita chacun à venir y déposer des fleurs.

Photos et textes de Gilles Bosseboeuf

LES ILLUMINATIONS: 11 DECEMBRE 2015

C'était encore la fête à Champagné-Saint-Hilaire le vendredi 11 décembre. Ce jour-là, notre bourg allait se parer de ses habits de lumière pour fêter la Noël. Depuis plus d'un mois, ce projet mobilisait enfants participant aux temps péri-scolaires, animatrices et bénévoles intervenant à l'école, membres des associations, personnel de la commune et élus.

Dès le début de la semaine, on voyait déjà une animation inhabituelle sur la place, les uns accrochaient une guirlande, les autres érigeaient un sapin. Tous se préparaient à l'évènement... Et enfin, arriva le jour J !

A 18 heures, un public nombreux se pressait dans la grande salle des fêtes pour écouter Isabelle



Bouhet nous conter l'histoire de Babar, le petit Eléphant, accompagnée au piano par Shiho Narushima. A la fin de cette demi-heure poétique, des lampions furent proposés aux enfants. Un long serpent de lumière quitta la salle des fêtes et se dirigea derrière l'artiste Marie « La Plume » et son accordéon vers la grande place pour rejoindre la maison du Père Noël.

L'ensemble des enfants se réunit alors autour de leurs animatrices dans la pénombre. Commença le compte à rebours : 5,4,3,2,1 ! et Champagné s'éclaira, parée de ses plus beaux habits. Sapins enneigés, lutins malins, arbres

décorés de paillettes aux mille couleurs, guirlandes scintillantes s'éclairèrent et ravirent les yeux des nombreux spectateurs.

Vint ensuite le temps du spectacle des enfants. Sous la houlette des animatrices, les élèves de l'école participant aux TAP (ils étaient plus de 60 !) avaient préparé des chansons et un poème célébrant Noël. Ils chantèrent si bien que le Père Noël en personne les rejoignit à la fin de leur spectacle. Dans son chariot tiré par deux valeureux rennes, notre père Noël champagnois vint s'asseoir sur son trône et distribua papillotes et chocolats. Il put aussi récupérer le nombreux courrier qui lui était destiné et il se montra quasiment cabotin quand il fallut poser pour la photo !



Grands et Petits continuèrent la soirée en écoutant l'ensemble vocal de Champagné (sous la direction de Chantal Protin) qui avait préparé tout spécialement des chants pour cette fête des lumières. Marie « La Plume », avec son accordéon, prit la suite et proposa musiques populaires et traditionnelles.



Cette soirée pleine de poésie, de rires et de chants a permis aux petits et grands de se retrouver et de partager la magie des jours précédant Noël. Vin chaud, crêpes, café et chocolat étaient proposés par différentes associations du village et permettaient de prolonger ce moment de convivialité sous les lu-

mières de Champagné.

Cette réussite tient à la mobilisation des bénévoles capables, avec deux bouts de bois et trois pots peinture, de faire des miracles, aux enfants participant aux temps péri-scolaires et à leurs animatrices employées ou bénévoles qui ont mis tant de cœur à réaliser les décorations et à apprendre les chants, au groupe vocal de Champagné qui nous accompagne régulièrement dans nos manifestations, à nos associations toujours prêtes à collaborer, aux artistes présents soucieux de produire un spectacle de qualité, aux Aînés ruraux qui nous ont offert une nouvelle guirlande et enfin à l'ensemble du personnel communal qui a su se mobiliser pour que la fête soit la plus belle possible.

A tous merci ! Une mention particulière au Père Noël qui nous a fait l'honneur de sa présence !

Permettez-moi de conclure en vous souhaitant un joyeux Noël et une bonne année et en vous donnant rendez-vous l'année prochaine pour encore plus de lumières, de chants et de joie.



Texte et photos de Nathalie dit Sorton et photos d'Odile Artaut

2 – LA VIE PRATIQUE

LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

- **Coordonnées**

1 Place de la Mairie

86160 CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE

☎ 05.49.37.30.91

Fax 05.49.37.20.49

Courriel : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr

Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

- **Horaires d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale Communale**

Du lundi au jeudi : de 8h45 à 12h00.

Le vendredi : de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le samedi : de 9h00 à 12h00.

*La Poste à côté de chez VOUS. Les opérations courantes de votre bureau de poste 6 jours sur 7.
Services disponibles dans votre Agence Postale Communale*

- ⇒ **Vente de timbres-poste à usage courant et philatélique**
- ⇒ **Vente d'enveloppes Prêt-à-Poster et d'emballages Colissimo**
- ⇒ **Fourniture d'autres produits Courrier/Colis sur commande**
- ⇒ **Dépôt des objets y compris recommandés** (hors objets sous contrat, objets en nombre, Chronopost et valeur déclarée)
- ⇒ **Retrait des lettres et colis en instance** (hors Poste Restante, valeur déclarée, contre remboursement et Chronopost)
- ⇒ **Services de proximité** (contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et Prêt-à-Poster de réexpédition)
- ⇒ **Retrait d'espèces** pour les titulaires de CCP ou d'un compte d'épargne (sauf livret), **limité à 350€ par période de 7 jours consécutifs et par titulaire**
- ⇒ **Départ du courrier : 12h00**

Infos utiles — Bureau de poste de GENCAY

- ⇒ Rue du Palateau - 86160 GENCAY Tel. 05.49.36.12.02
- ⇒ Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h15 / 13h45 - 17h00
- Le samedi : 9h00 - 12h00
- ⇒ **Départ du courrier** : 15h00 en semaine - 12h00 le samedi
- ⇒ **Conseiller Financier** : Madiana MESRINE - Tel. 05.49.36.12.01
- ⇒ **Conseiller Clientèle Professionnelle** : Muriel FER - Tel. 06.43.62.66.67

Pour le bon fonctionnement de la distribution du courrier, une boîte aux lettres normalisée est fortement conseillée.

Merci de bien vouloir indiquer votre nom sur votre boîte aux lettres.

LA CANTINE ET LA GARDERIE

☎ **05.49.52.86.33** - En cas d'absence de votre enfant, merci de prévenir avant 8h00.
Horaires de la garderie : à partir de 07h30 le matin et de 16h00 à 18h30 le soir.

LE RAMASSAGE SCOLAIRE

Il est assuré par la Communauté de Communes.
Deux minibus de 9 places de l'entreprise Demellier assurent ce service.

TERRE SUR LA ROUTE : LA RESPONSABILITE DE CHACUN



L'article D.161-1 du code rural précise qu'il est défendu de déposer sur les chemins ruraux des objets ou des produits divers, susceptibles de porter atteinte à la sécurité de la circulation.

De son côté, le Maire est investi par la loi de pouvoirs de police qui portent sur la circulation, mais également sur la conservation des voies. Il a le pouvoir de constater et de sanctionner les atteintes qui sont portées à ces voies.

Même si la faute n'est pas volontaire, l'acteur peut voir sa responsabilité engagée pour faute par omission. La responsabilité peut être engagée en sa qualité de « gardien » de la boue ou de toutes substances répandues sur la chaussée. **Il est indispensable que chacun nettoie si cela est nécessaire après son passage.**

ARBRES SUR LES CHEMINS ET LES ROUTES

Les intempéries (tempêtes, pluies...) occasionnent des chutes d'arbres sur les chemins et les routes. Les propriétaires ou exploitants sont responsables des accidents consécutifs à ces chutes. Il est donc important qu'ils dégagent au plus vite leurs arbres de la voie publique.

BRÛLAGE DES DECHETS VERTS

Une réglementation très précise émanant de chaque préfecture doit être respectée.

INFORMATIONS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Ne laissez pas divaguer vos chiens, ils peuvent se transformer en monstres !

Chaque propriétaire doit assumer son animal et le garder chez lui. Un chien ne doit ni divaguer sur la voie publique, ni chez les voisins !

Dès qu'un chien errant est signalé à la mairie, La Société ANIMALOR, ayant une convention avec la Communauté de Communes, est contactée pour prise en charge de l'animal. **Vous pourrez récupérer votre chien après vous être acquitté des frais de fourrière** (frais de capture, forfait journalier d'hébergement, identification puce électronique. Il existe le site internet de la Société Centrale Canine www.scc.asso.fr sur lequel les propriétaires de chiens pourront trouver toutes les informations nécessaires à la bonne éducation de leur animal de compagnie.

SITE INTERNET COMMUNAL

www.champagne-saint-hilaire.fr



La commune s'est dotée d'un flash code qui vous dirige vers le site internet communal « **Flashcode** est une marque désignant un format de données de codes-barres 2D. Ces pictogrammes composés de carrés peuvent notamment être décodés par des téléphones mobiles disposant du lecteur flashcode. Certains téléphones mobiles sont déjà équipés de ce lecteur, pour d'autres, il est nécessaire de l'installer. Se référer à la notice ou au site du constructeur de votre mobile.

La photographie d'un flashcode avec un portable peut déclencher différentes actions, telles que : se connecter à un site Web pour consulter un article ; envoyer un SMS, un MMS ou un courrier électronique ; faire un appel téléphonique ; enregistrer une carte de visite dans ses contacts. Le terme de flashcode est parfois utilisé pour désigner tous les systèmes de codes-barres matriciels pour lecture *via mobile* »

Texte de Laurent Mayet

TARIFS COMMUNAUX 2016

Genre	Catégorie	Tarifs
ANIMAUX	Chiens errants conduits au refuge	102,00 €
		Remboursement . frais vétérinaires
ASSAINISSEMENT	Branchement neuf	SIVEER
	M ³ eau consommée	1,23€
	Prime fixe	100,00 €
	Réhabilitation assainissement	SIVEER
BULLETIN	Encart publicitaire artisans (1/4 de page couleur)	50,00 €
CAMPING GROUPE	La nuitée	2,55 €
CANTINE	Elève	2,90€
	Enseignant	5,80 €
GARDERIE	Amende pour dépassement de plus de 1/4 h	30,00 €
	Amende pour dépassement de moins de 1/4 h	10,00 €
	Le mercredi de 11 h45 à 12 h 30	0 €
	Matin à partir de 7 h 30	1,40 €
	Soir jusqu'à 18 h 30	2,10 €
CIMETIERE	Concession Cinquantenaire	357,00 €
	Concession Trentenaire	255,00 €
COLUMBARIUM	Concession 1 case 15 ans	306,00 €
	Concession 1 case 30 ans	510,00 €
	Dispersion de cendres par corps	51,00 €
GITE	Animaux	30,00 €
	Grand week-end été (4 nuitées) pour tout le gîte	613,20 €
	Location paire de draps	7,00 €
	Nuitée hiver	15,50 €
	Tarif chambre RDC 2 Personnes été (2 lits 1 place)	29,20 €
	Tarif chambre RDC 2 Personnes hiver (2 lits 1 place)	31,00 €
	Tarif chambre 1er et 2ème étage 4 personnes été (lits 1 place)	58,40 €
	Tarif chambre 1er et 2ème étage 4 personnes hiver (lits 1 place)	62,00 €
	Chambre mezzanine 3 personnes été (lits 1 place)	36,50 €
	Chambre mezzanine 3 personnes hiver (lits 1 place)	38,75 €
	Très grand week-end été (5 nuitées) pour tout le gîte	730,00 €
	Très grand week-end hiver (5 nuitées) pour tout le gîte	775,00 €
	Week-end été 3 nuitées du vendredi 16 h 00 au lundi 10 h 00	525,60 €
	Week-end hiver 3 nuitées du vendredi 16 h 00 au lundi 10 h 00	558,00 €
	Grand week-end hiver (4 nuitées)	651,00 €
Nuitée été	14,60 €	
Location MATERIEL	CHAISES PLIANTES : Associations communales	gratuit
	CHAISES PLIANTES : Associations hors communes	pas de prêt
	CHAISES PLIANTES : particuliers	0,40 €
	FRITEUSE : Associations communales	gratuit
	FRITEUSE : Habitants et associations hors commune	pas de prêt

Location MATERIEL	TABLES PLIANTES : Associations communales	gratuit
	TABLES PLIANTES : Associations non communales	pas de prêt
	TABLES PLIANTES : habitants/jour supplémentaire	1,00 €
	TABLES PLIANTES : habitants WE	3,10 €
	SONO : Associations communales	102,00 €
	SONO : caution	300,00 €
	SONO : Particuliers et Associations hors commune	pas de prêt
MENAGE	Gîte chambre 2 lits ou mezzanine	31,00 €
	Gîte chambre 4 lits	46,50 €
	Gîte complet	217,00 €
	Gîte Séjour et cuisine	62,00 €
	Salles (par heure)	29,00 €
NAISSANCE	Bon nouveau-né	70,00 €
PHOTOCOPIES	A3 recto noir et blanc	0,40 €
	A3 recto verso noir et blanc	0,60 €
	A4 recto noir et blanc	0,30 €
	A4 recto verso noir et blanc	0,50 €
	Duplication de dossier (par heure)	28,50 €
	Extrait cadastral A3 couleur	1,80 €
	Extrait cadastral A4 couleur	1,20 €
	Fax envoi par feuille	0,80 €
	Fax réception par feuille	0,30 €
	Relevé de propriété A4	0,50 €
TRAVAUX HABITANTS	Agent (par heure)	28,50 €
	Pose de buses 2 ml avec embout sécurit	306,00 €
	Pose de buses 2 ml sans embout sécurit	183,00 €
	Pose de buses 6 ml avec embout sécurit	632,00 €
	Pose de buses 6 ml sans embout sécurit	418,00 €
	Tracteur + balayeuse (hors agent) location à l'heure	25,50 €
	Tracteur + élagueuse (hors agent) location à l'heure	33,50 €
	Tracteur + remorque (hors agent) location à l'heure	23,50 €
	Tractopelle (machine hors agent) location à l'heure	33,50 €
VAISSELLE PERDUE	Couvert ou assiette	2,05 € (min 5 €)
	Pichet	6,10 €
	Ustensile ou équipement	sur facture + 10 €



Notre gîte communal

• **Grande salle des fêtes** (capacité de 250 personnes)

Tarif	Habitants		Association		Pour tous		Location cuisine	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune	Location vaisselle	Chauffage (du 1er nov. au 31 mars)	1/2 journée	1 journée
REPAS	210 €	294 €	84 €	168 €	53,00 €	63,00 €	42,00 €	84,00 €
MARIAGE (du vendredi après-midi au lundi matin)	294 €	377 €	/	/	53 €	105 €	/	/
SPECTACLES (loto, concours de belote, théâtre...)	/	/	47,00 €	105 €	/	/	/	/

Les associations de la commune bénéficient de la gratuité de la grande salle une fois par an.



• **Petite salle des fêtes** (capacité de 50 personnes)

Tarif	Habitants		Associations	
	Commune	Hors commune	Commune	Hors commune
VIN D'HONNEUR	53,00 €	94,00 €	Gratuit	94 €
REPAS	94 €	147 €	Gratuit	147 €
REPAS DE JEUNES	53,00 €	/	/	/



Le ménage effectué par les agents communaux est facturé selon le tarif en vigueur.
Pour toute location de salle, un chèque de caution de 300 euros est demandé.

LISTE DES ARTISANS ET DES COMMERÇANTS

... La Vie Pratique ...

Dénomination	Raison sociale - adresse	
Architecte paysagiste	Atelier Samuel LANDREAU	05.49.18.24.40
Balades à poney	Sylvie JOUANNO	06.78.86.62.29
Bar-Restaurant-Pizzeria	L'Hortense - 1 Place du Puits	09.50.74.81.53
Commerçants non sédentaires	Bruno FAUSTIN-LEYBACH	06.86.84.58.32
Coopérative agricole	COREA Poitou-Charentes	05.49.37.98.72
Coiffeuse à domicile « LINA COIFFURE »	Mme AUDEBERT Nathalie 86160 Champagné-Saint-Hilaire	06.58.13.24.96
Ecurie Saint Hilaire Entraînement, visites Haras de Saint Hilaire	Fabrice AUGAN — Le Haras	05.49.37.33.72 05.49.37.28.09
Education canine, pension, élevage canin et félin	ANIMO' SOLUTION BOUTIN Frédéric	06.66.18.99.93
Electricité - plomberie - chauffage - ramonage	Thierry MAYET	05.49.37.28.62
Epicerie - Journaux - Tabac - Pain	Carole et Philippe BOUTRON	05.49.37.30.96
Esthéticienne	Sophie RODRIGUES 31 Route d'Anché 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.55.36.59 06.65.43.54.57
Entrepreneur de travaux forestiers	Frédéric DURIVault	06.75.20.94.67
Fleurs et légumes	Thierry FRETIER	05.49.37.32.52
Gâteaux sur mesure, biscuits décorés	Lovely Cakes — Mme REAULT Axelle	06.25.90.44.58
Gîte d'étape communal « Gîte de France »	1 rue du Presbytère 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.30.91
Gîte d'étape Eric et Julia	Le Pontreau	05.49.42.04.49
Gîte Rural du Moulin de Chaume	Olivier PIN — Chaume	05.49.37.30.04
Infirmières	Mireille MATHIEU - 12 Ter Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.98.75
	Marylin FOURNIER 12 Bis Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	06.10.37.03.77
	Emmanuelle TASTET 12 Bis Rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.88.25.70
Location de compositions de plantes en pots pour tout événement.	Vivat' Vivaces Lisa Castagna	06.81.75.46.87
Login-Entreprises : Conseil logistique, commerce de logiciels	Marc MICHEL	06.07.60.29.70
Maçonnerie Charpente Electricité	FRETIER Alex - le Laitier 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.59.11.39.67
Maçon - Carreleur	Xavier GABARD	06.31.94.77.63
Magasin La ferme des Buissonnets	Vincent PECOT	05.49.47.41.59
Maison d'hôtes	« Le Relais du Haras » au Laitier	05.49.11.39.67 06.72.45.19.44
Masseurs - Kinésithérapeutes D.E. (Diplômées d'Etat)	Sylvie MANEUF-GABARD, Lacramiora POPESCU, Colinne BOUCHEZ 12 ter rue E. Saby 86160 Champagné-Saint-Hilaire	05.49.37.30.73
Mécanique - Garage - Station service	Vincent RAVEAU	05.49.37.30.45
Négociants en bestiaux	BONNET Frères	05.49.37.31.99
Ostéopathes	Sylvie MANEUF-GABARD, Assal LAURENT	05.49.37.30.73
Parages d'onglons chèvres et moutons	Claude ARTAUT	06.25.58.69.13
Peintres en bâtiment	Jean-Michel PAILLET	05.49.52.22.33
	Philippe ROGEON	05.49.37.32.08
Photographe	Claire MARQUIS	06.83.30.29.91
Plomberie - chauffage - couverture	Christian LEGRU	05.49.37.96.67
Psychologue clinicien	Marc BOINOT 2 route de Vivonne 86160 Champagné-Saint-Hilaire	07.60.72.68.39
Sage-femme	Emmanuelle RIOU-CROCE Vieille monnaie	05.49.39.46.38
Salon de coiffure LONLI-LONLA	Hélène HEBRAS-CHOLET	05.49.52.28.70
Travaux agricoles	S.A.R.L. La Combaudière	05.49.37.30.23
Travaux bâtiments, gros et second œuvre, neuf et rénovation	SARL JADAULT et Fils	06.49.44.81.42 05.49.37.32.77
Vente directe de viande bovine	EARL de la Touche Mergat	05.49.37.21.16 06.80.89.62.24

ÉCOLE

École de Champagné Saint-Hilaire

18, rue Etienne Saby 86160 Champagné St-Hilaire
☎ 05-49-37-32-61 ✉ ce.0860166n@ac-poitiers.fr
Horaires : 8h45 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Cette année, l'école accueille **116 élèves** repartis sur 5 classes:

- ↳ *PS-MS* avec Mme GUIGNARD : **24 élèves** ATSEM: Mme SAULNIER
- ↳ *GS-CP* avec Mmes CHAIGNEAU et GILARDOT : **24 élèves** ATSEM : Mme BOURREAU
- ↳ *CE1* avec Mmes BARDET (Directrice) et GILARDOT : **19 élèves**
- ↳ *CE2-CM1* avec Mme PASQUAY : **25 élèves**
- ↳ *CM1-CM2* avec Mme CHAMBARD : **24 élèves**

HORAIRES de l'ÉCOLE

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :

8h45 - 12h00 / 13h30 - 15h30

Mercredi : 8h45 - 11h45

TAP: 15h30-16h45 (mardi et jeudi)

PÉRISCOLAIRE

Garderie : assurée par Marie Saulnier de 7h30 à 8h35 et par Sara Bourreau de 15h30 à 18h30.

Cantine : Les repas sont préparés sur place par Béatrice Vacher.

TAP : animés par Marie Saulnier, Véronique Roussel, Béatrice Vacher, Sara Bourreau et encadrés par Marylène Cavel.



En juin dernier, les deux classes de cycle 2 (GS/CP et CP/CE1) sont parties en classe découverte à **Lathus**. Les élèves ont travaillé sur le thème : "L'eau ? Respect !".

Les deux classes de cycle 3 (CE2/CM1 et CM1/CM2) sont également parties en classe transplantées dans le **Val de Loire**. Les élèves ont visité : le Clos-Lucé, les châteaux d'Azay le Rideau et de Chambord



Pour les inscriptions des futurs élèves (nés en 2013), prendre contact avec l'école au mois d'avril.

Les Activités Péri-Scolaires

La loi Peillon nous a conduit à adopter les nouveaux rythmes scolaires depuis septembre 2014. c'est-à-dire une semaine scolaire sur 4,5 jours.

Les horaires d'enseignement définis en commun avec les parents élus, les enseignantes, les élus, et avec la participation de l'Académie sont les suivants : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 12 heures et de 13h30 à 15h30, le mercredi de 8h45 à 11h45, l'aide personnalisée complémentaire (APC) le mardi de 15h30 à 16h30.

Les temps d'activités périscolaires sont définis dans le cadre d'un Pedt (Projet éducatif territorial) sur trois ans. Celui-ci a été élaboré par le comité de pilotage (Maire, Adjointe aux affaires scolaires, élue à la Commission des Affaires scolaires, Directrice de l'école, parent d'élèves élu, Bénévole,) Ce Pedt a été validé par la DDCS ainsi que la déclaration d'accueil de mineurs de moins de 6 ans par télé-procédure. La direction de ces activités est assurée par Mary FRAUDEAU (convention signée avec Milles Bulles) . Des réunions de concertation ont lieu une fois par mois avec les différents acteurs. Le Conventionnement avec la Caf est en cours.

Les TAP ont lieu les lundis et jeudis de 15h30 à 16h45 du 14 septembre 2015 au 23 juin 2016 (soit une heure et quinze minutes deux fois par semaine).

L'encadrement et l'animation de ces TAP sont assurés par le personnel communal et par une dizaine de bénévoles.

Personnel communal

▲ Marie SAULNIER, atsem, anime les TAP auprès des enfants de CP et CE2 en leur proposant des activités diverses : recherche de momie, réalisation d'un livre photos, puis activités manuelles sur le thème des illuminations de Noël.

▲ Béatrice VACHER, cantinière, BAFA , propose aux enfants de CM1/CM2 des activités diverses telles que atelier bricolage (réalisation de mobiles pendant la première période) écriture d'un livre « Monsieur TAP », des jeux de société, des jeux extérieurs.

▲ Véronique ROUSSEL, contrat aidé, embauchée pour le secrétariat et les activités périscolaires (initiatrice de tennis) qui encadre les CE1 en leur proposant des activités sportives, jeux collectifs et des activités manuelles.

▲ Emilie ARTUS, emploi d'avenir, (CAP petite enfance), encadre les PS/MS/GS en leur proposant notamment des activités musicales, des jeux de société, contes et chants.

▲ Sara BOURREAU, emploi d'avenir (CAP petite enfance) encadre les PS/MS/GS en leur proposant des activités musicales, des jeux de société, contes et chants.

▲ Alana FERRAND, (CUI) employée pour le périscolaire, assure la coordination entre les différents acteurs, la gestion des activités, l'utilisation des salles. De plus, elle intervient auprès des enfants de 7 à 10 ans pendant le premier trimestre, puis auprès des enfants de PS/MS/GS à partir de janvier 2016.

▲ Marylène CAVEL, aide aux animations et encadre les enfants.

Bon nombre de bénévoles

ont reconduit leur participation aux TAP.

▲ Sylvie FABA qui anime une activité informatique tous les lundis de septembre novembre 2015 au 15 décembre 2015 auprès d'un groupe d'enfants volontaires de CM1/CM2. Elle proposera aussi des séances d'éveil corporel aux élèves PS/MS/GS à partir de janvier.

▲ Mireille CHAUXEAU et Anne-Marie CHAMBON qui animent des activités manuelles : un voire deux lundis par mois, d'octobre 2015 à juin 2016. Deux épouvantails sont en cours de réalisation, quatre bonhommes de neige seront réalisés en deuxième période pour le thème illuminations de Noël.

▲ Laurence BONNAUD anime une activité pâte à sel tous les jeudis du 12 novembre au 17 décembre 2015 auprès d'un groupe de huit enfants volontaires de GS/CP/CE1.

▲ Pierre ROSSIGNOL, accompagné ponctuellement de Michel PERONNEAU, de Maurice GOURDEAU, de Francois BLAUDEAU, propose une activité Histoire-Patrimoine les jeudis une fois par mois d'octobre 2015 à FIN MARS 2016 auprès d'un groupe de quinze enfants volontaires de CE2/CM1/CM2.

▲ Annette BOSSEBOEUF, aidée de Annie BOILLEDIEU, propose une activité poterie les jeudis une fois par mois de mi-novembre à fin mars 2016 auprès d'un groupe de huit enfants volontaires de CE/CM1.

Locaux et endroits disponibles pour les TAP :

=> Du côté des maternelles, une salle de classe (en alternance) et le dortoir

=> Du côté des primaires, la salle de classe de Sandrine Chambard et la bibliothèque

=> La cantine

=> En extérieur : - Le préau ouvert (qui est indisponible du 2 novembre à la fin mars du fait des travaux des salles socio-culturelles et périscolaires) - La cour - Le city stade - Le terrain de foot - Le terrain de tennis - L'espace André Léo - La nature.....

=> Locaux plus loin : - La salle du Conseil Municipal - La salle de réunion au 1^{er} étage de la Mairie - Le local de la Communauté de Communes non loué actuellement (que nous devons libérer si une demande émane de la Communauté de Communes) - La petite salle des fêtes (un peu loin)

Le fonctionnement

Comme l'année passée, le bénévole définit l'activité qu'il peut réaliser ainsi que ses contraintes (nombre d'enfants, besoins, dates, lieu..). Cette activité est acceptée si les conditions matérielles, financières, organisationnelles.... sont possibles. Quand tout est défini et que cette animation est acceptée, il est demandé au bénévole de respecter ses propres engagements

Un planning des activités, des salles et lieux d'occupation a été mis en place.

Un règlement intérieur a été défini afin d'éviter qu'un enfant non intéressé empêche les autres de participer.

Les aides financières

La signature du Pedt, la déclaration d'accueil de mineurs permettent à la commune de recevoir des aides versées par le fonds de soutien aux communes soit 0,52€ par élève par heure et par an.

Actuellement, la demande d'ASRE (aide spécifique aux rythmes éducatifs) auprès de la CAF est en cours.

Le Conseil municipal envisage le conventionnement avec des intervenants extérieurs.

Aujourd'hui, les travaux de réalisation de salles socio-éducatives et périscolaires sont en cours. L'utilisation de ces salles viendra avec le printemps. Ce sera un plus pour les temps d'activités périscolaires.

A la rentrée 2016, un conventionnement avec la Caf répondra à la volonté publique de déclarer la garderie en accueil périscolaire.

Informations complémentaires

Les horaires de garderie : Le matin de 7h30 à 8h35, garderie payante.

Le soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 15h30 à 18h30, garderie payante.

Le mercredi : de 11h45 à 12h30, garderie gratuite.

Le ramassage scolaire :

- Les lundi et jeudi, départ à 16h45 de l'école.

- Le mardi, départ à 15h30 (sauf les semaines avec Aide Personnalisée Complémentaire) où le départ se fait à 16h30 .

- Le mercredi, départ à 11h45 de l'école.

- Le vendredi, départ à 15h30 de l'école.

Mille Bulles :

Toutes les inscriptions et les renseignements sont à faire auprès de Mille Bulles (tel : 05.49.53.38.58). Le mercredi vers 12h, il y a un bus qui conduit seulement les enfants inscrits à l'accueil de Mille Bulles à Saint-Maurice-la-Clouère.

Texte de Claudette Berthommé

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale de Champagné-Saint-Hilaire en 2015

La bibliothèque municipale est un **lieu de rencontres et d'échanges** où l'on peut se documenter, lire, emprunter des livres et des revues, accéder à Internet ou à sa messagerie, s'informer, consulter le Portail de la BDV, faire des réservations ou tout simplement discuter...

Ce service de lecture publique qui fonctionne grâce à une **équipe de 15 bénévoles**, tous membres de l'association « Murmures et Cultures à Champagné », a aussi proposé de nombreuses animations dont le détail figure ci-dessous.



La bibliothèque municipale compte en octobre 2015 **292 lecteurs actifs dont 111 enfants de moins de 14 ans, 139 lecteurs entre 15 et 65 ans et 42 de plus de 65 ans.**

De janvier à octobre 2015, nous avons accueilli **1560 visiteurs, prêté 690 documents adultes et 568 documents enfants, inscrit 16 nouveaux lecteurs.**

La bibliothèque municipale travaille en **partenariat étroit avec la Bibliothèque Départementale de la Vienne** (BDV) qui y dépose des documents, donne des conseils pour l'organisation et le fonctionnement, et apporte son aide pour les animations. Elle assure auprès des bénévoles une **formation permanente**, financée par le Conseil Général.

En 2015, la responsable a participé à 2 journées de formation sur la lecture à haute voix à Ayron, à 3 ateliers d'échanges autour d'ouvrages nouveaux à la BDV et à une rencontre avec M. Serres des éditions Rue du Monde à Loudun et à 2 matinées d'échanges sur la BDV et ses services. Deux autres bénévoles ont participé à des ateliers d'échanges autour de nouveaux romans.

Horaires et tarifs

En 2015, la bibliothèque municipale a été ouverte 3 fois dans la semaine **le samedi de 10h à 12h et le jeudi de 17h à 18h30**. Avec les nouveaux rythmes scolaires, nous avons décalé les horaires du mercredi : **à partir du 1^{er} janvier 2016, le mercredi, la bibliothèque sera ouverte de 10h30 à 12h30.**

Les élèves de l'école de Champagné et les bébés lecteurs de l'association « Mille Bulles » y sont accueillis une à deux fois chaque trimestre en dehors des heures d'ouverture au public.

L'inscription gratuite pour tout le monde sur justification de son identité et de son domicile, est **renouvelée chaque année** et se fait **aux heures d'ouverture auprès des bénévoles.**

Une autorisation parentale est demandée pour les enfants de moins de 14 ans.

Modalités de prêt

Chaque personne inscrite peut emprunter **2 à 3 documents à la fois, pour une durée maximale d'un mois**. Une **prolongation** est **possible** si le document emprunté n'est pas réservé.

En cas de retard dans la restitution des documents empruntés, la bibliothèque pourra prendre toutes dispositions utiles pour assurer le retour des documents (rappels, amendes, suspension du droit de prêt).

En cas de perte ou de détérioration grave d'un document, l'emprunteur doit assurer son remplacement ou le remboursement de sa valeur.

On peut aussi demander aux personnes qui assurent la permanence de réserver auprès de la bibliothèque départementale un ouvrage qui n'est pas dans les rayons ; il est alors apporté par la **navette mensuelle**.

Les personnes qui ne peuvent pas se déplacer peuvent faire appel à un **service à domicile**.

Le fonds

Il comprend **1260 livres**, achetés par la commune ou donnés par des habitants. **(Les ouvrages donnés sont sélectionnés** en fonction de leur état, de leur vétusté et du contenu. Les livres de poche ne sont pas acceptés sauf s'ils n'existent pas dans une autre collection ; nous n'acceptons que les livres récents qui ne sont ni jaunis, ni poussiéreux, ni abîmés).

En raison de travaux d'agrandissement des locaux de la bibliothèque départementale, le bibliobus n'est passé qu'une fois cette année. Vous pouvez suivre ces modifications ainsi que les nouveautés en allant sur le portail de la BDV de Poitiers : Actuellement, la BDV est en phase de réflexion et de mutation pour faire des économies.

Le Conseil Municipal a voté un **budget de 1500 €** pour l'achat de livres et de matériel d'équipement pour les livres.

Annette Bosseboeuf,
Responsable de la bibliothèque municipale



Les animations proposées par la Bibliothèque Municipale

Elles sont faites par des intervenants extérieurs ou des bénévoles locaux; si vous souhaitez nous faire partager des expériences intéressantes ou si vous connaissez des personnes susceptibles d'intervenir bénévolement, n'hésitez pas à nous contacter (tél.05 49 37 48 89 ou E-Mail : biblio-champagne-saint-hilaire@cq86.fr)

Animations proposées en 2015 :

Samedi 17 janvier : Dédicace du livre « le Horst » par ses auteurs

Jeudi 26 mars : Participation à la grande lessive avec l'école

Jeudi 28 mai : Accueil d'un groupe d'enfants et de son animatrice

Samedi 19 septembre : Journées du Patrimoine avec Concours de dessins pour enfants et exposition peinture « Jardins et maisons en toutes saisons »

Vendredi 2 octobre : Lire en Vienne : « Sur les chemins de Compostelle », exposition + échanges avec l'association des Amis de Compostelle en Vienne.

Samedi 11 décembre : Spectacle pour enfants « Babar, le petit éléphant » avec Isabelle Bouhet, lectrice et Shiho Narushima, pianiste.

Accueil de l'école avec lectures:

Jeudi 19 février : Accueil de 2 classes (Maternelle + CP)

Jeudi 21 mai : Accueil de 2 classes (Maternelle + CP)

Mercredi 7 octobre : Accueil de 3 classes (CE 1/CM+Maternelle)

Jeudi 8 octobre : Animation avec les CM : la journée d'un pèlerin sur le chemin de Compostelle (activité périscolaire)

Jeudi 15 octobre : Accueil de 2 classes (CE 2/CM + Maternelle)

Accueil des bébés lecteurs et de leurs parents dans le cadre des ateliers itinérants de « Mille Bulles » :

Mardi 7 avril

Mardi 2 juin

Mardi 29 septembre

Mardi 1^{er} décembre

Coups de cœur : samedi 31 janvier
samedi 30 mai
samedi 21 novembre

Les rencontres « coups de cœur » sont ouvertes à tous ceux qui veulent découvrir de nouveaux livres ou faire partager leurs lectures préférées.

Le compte rendu des rencontres « coups de cœur » est sur le site de la commune dans la rubrique animations bibliothèque.

Annette Bosseboeuf

ASSISTANTES MATERNELLES

La liste des assistantes maternelles est consultable sur le site internet du Conseil Départemental de la Vienne à cette adresse : www.lavienne86.fr ou au ☎ 05 49 55 66 00

Conseil Départemental de la Vienne
Place Aristide Briand
BP 319
86008 Poitiers

ASSISTANTES SOCIALES

L'Assistante Sociale, Mme MORANTIN, qui intervient à Champagne-Saint-Hilaire, assure des permanences sur rendez-vous le **Mardi à la Maison des Services Publics de Gençay**.

Pour prendre rendez-vous, il faut téléphoner à la Maison Départementale de la Solidarité de Civray au 05.49.87.01.35.

Horaires d'ouverture de la Maison Départementale de la Solidarité de Civray

- **Lundi** : 8 H 30 à 12 H 30 (fermé le lundi après-midi)
- **Mardi au Jeudi** : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 17 H 00
- **Vendredi** : 8 H 30 à 12 H 30 et 13 H 30 à 16 H 30

NUMÉROS D'URGENCE

POMPIERS	18	
GENDARMERIE	17	ou 05.49.59.31.16 (Gendarmerie de GENÇAY)
SAMU	15	
URGENCE Médecin de garde :		05.49.38.50.50
Ambulances Sud Vienne :		05.49.87.00.35
Centre Antipoison de Bordeaux :		05.56.96.40.80

Un défibrillateur est installé devant la mairie.

La défibrillation consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. En France, on compte 40 000 à 60 000 morts par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 morts par jour.

Si un massage cardiaque et un défibrillateur étaient utilisés pour la réanimation dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, on passerait à **30% de chances de survie sans séquelles**. Le délai d'intervention des équipes d'urgence étant en moyenne de 7 à 8 minutes, l'idéal serait que les proches ou témoins de la victime puissent réaliser directement cette défibrillation dans les **5 minutes** suivant l'accident, afin d'augmenter les chances de survie.

N'hésitez pas à l'utiliser, même si vous n'êtes pas formé, vous avez un guide vocal.

Bien entendu, l'appel des secours reste une priorité dès que l'on constate un arrêt respira-

HORAIRES DES CARS « LIGNES EN VIENNE »

LIGNE 106 POITIERS—GENÇAY—CIVRAY
Pour en savoir plus : Rapides du Poitou ☎ 05.49.46.27.45
Site Internet du Conseil Départemental : www.lavienne86.fr



RECENSEMENT



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**. Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (**e-recensement**) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « **recensement, JDC et service national** ».

L'**attestation de recensement** délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour toute inscription aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité de l'état.

RETROUVER « MA JDC SUR MOBILE » EN UN CLIC SUR SMARTPHONE APPLE OU ANDROID (App Store ou Google Play)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC ex JAPD)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de 17 ans ½, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, également obligatoire à toute inscription.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère de la Défense :

www.defense.gouv.fr/jdc



Vous pouvez prendre contact auprès du CSN de Poitiers

Mail
csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone
05.49.00.24.69

Courrier
Centre Du Service National De Poitiers
Quartier Aboville - BP 90647
86023 POITIERS CEDEX

URBANISME, PERMIS DE CONSTRUIRE...

Pour les demandes de déclaration de travaux, de certificats d'urbanisme (CU), permis de construire, adressez-vous à la mairie ou si vous voulez des informations, à partir du site de Champagne :

www.champagne-saint-hilaire.fr

vous avez un lien externe services publics de l'Etat qui vous dirige vers le site internet :



Attention une demande en mairie doit être faite pour tous travaux.

Pour l'urbanisme, un document explicatif est affiché en mairie

Travaux de terrassement en bordure de voirie : les clôtures, plantations... doivent obligatoirement faire l'objet d'une demande d'alignement en mairie. Cette démarche est gratuite.

PAPIERS D'IDENTITÉ

♦ Carte nationale d'identité (CNI)

Dans tous les cas, il faut fournir un **justificatif de domicile** ou de résidence de moins de 3 mois et **2 photographies**. Cependant, dans certains cas, d'autres documents sont demandés.

- **Première demande de CNI** : il faut fournir un **extrait d'acte de naissance** ou un **passport en cours de validité**.

- **Renouvellement d'une CNI** : si la carte est *périmée depuis plus de 5 ans*, il faut fournir un **extrait d'acte de naissance**. Si elle est *périmée depuis moins de 5 ans*, il n'y a pas d'autre document demandé. Dans ces 2 cas, à la réception de la nouvelle CNI, il faut **restituer l'ancienne**.

- Renouvellement d'une CNI suite à une perte ou à un vol : il faut **fournir la déclaration de perte ou de vol, un timbre fiscal de 25 euros** ainsi que les documents demandés lors d'une première demande de CNI. Si la carte perdue ou volée était valide ou périmée depuis moins de 5 ans, aucun autre document n'est demandé.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1er janvier 2015.

♦ **Passeport**

Ne se fait que dans les mairies des cantons, prenez rendez-vous à la mairie de Gencay. Vous pouvez retirer l'imprimé en mairie. Les documents à fournir sont : 2 photos d'identité, 1 justificatif de domicile, des timbres fiscaux et une CNI en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance.

Le passeport est valable 10 ans.

SORÉGIES, FOURNISSEUR DISTRIBUTEUR D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DE LA VIENNE



Sorégies Vivonne
19 rue Portes Rouges
86370 VIVONNE

Téléphone: 0.810.50.50.50
Site internet: www.soregies.fr

« EAUX DE VIENNE-SIVEER »

Rendez-vous sur eauxdevienne.fr



Une nouvelle version du site internet d'Eaux de Vienne-Siveer est accessible depuis mi-octobre 2015. La présentation du site web a évolué pour mieux révéler l'identité du nouveau syndicat départemental pour l'eau et l'assainissement, constitué en janvier 2015.

La navigation sur le site a été simplifiée par l'ajout d'un menu déroulant par rubrique. Un accès Usagers propose des informations utiles aux particuliers et aux professionnels. Découvrez notamment comment transférer votre abonnement, en cas de déménagement ou encore comment protéger votre compteur contre le gel. Un récapitulatif des démarches à entreprendre pour réaliser ou réhabiliter un assainissement non collectif y est également

disponible. De nombreux formulaires sont proposés en téléchargement, à retourner complétés à Eaux de Vienne-Siveer.

Un nouveau service aux abonnés

Les abonnés peuvent désormais réaliser des démarches en ligne depuis un espace personnel sécurisé, accessible à partir de la page d'accueil du site internet <http://www.eauxdevienne.fr> (lien « Je me connecte à mon espace abonné »). L'objectif, pour Eaux de Vienne, est de simplifier et de dématérialiser certaines démarches administratives.

Pour se créer un espace personnel, rien de plus simple : un abonné se rendra, en page d'accueil de l'extranet, avec le numéro d'une de ses factures émise par Eaux de Vienne-Siveer et de son numéro de référence abonné.

Par la suite, en saisissant uniquement son adresse mail et son mot de passe, il lui sera possible, 7j/7j et 24h/24h de :

- mettre à jour ses coordonnées (adresse de facturation et coordonnées de contact),
- visualiser ses factures des dix dernières années,

- connaître son centre d'exploitation de rattachement,
- télécharger des formulaires,
- payer sa facture en ligne via TIPI, la plateforme de télépaiement du Ministère des Finances.

Ces nouveaux services sont également accessibles depuis un smartphone.

Evolutif, l'extranet sera enrichi de nouvelles fonctionnalités, début 2016, afin de :

- permettre à un abonné de recevoir sa facture par mail plutôt que sous support papier
- permettre à un abonné de connaître les moyens de paiement mis à sa disposition pour régler ses factures d'eau ou d'assainissement,
- connaître la qualité de l'eau sur son territoire,
- accéder à une foire aux questions.

Que ceux qui n'auraient pas accès à ces nouvelles technologies se rassurent : il est bien entendu toujours possible, pour un abonné, d'appeler son centre d'exploitation de rattachement ou de s'y déplacer pour récupérer un formulaire papier ou signaler un changement de coordonnées.

Connaître vos droits

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Si vous souhaitez exercer ces droits, veuillez écrire à : Eaux de Vienne - Siveer - CIL – 55, rue de Bonneuil Matours - 86 000 Poitiers ou cil@eauxdevienne.fr. Toute demande doit être accompagnée d'un justificatif d'identité.

Eaux de Vienne-Siveer - 55, rue de Bonneuil-Matours - 86 000 Poitiers

Tél. : 05 49 61 16 90 - Fax : 05 49 44 14 23

contact@eauxdevienne.fr – site : www.eauxdevienne.fr



Le syndicat d'eau potable de nos trois communes (Champagné-Saint-Hilaire, Romagne, Sommières) fort de ses 1852 clients voit ses compétences évoluer. Jusque là maître de nos investissements, les derniers regroupements imposés par l'Etat nous ont conduits à voir apparaître une nouvelle entité sur notre département. Disparu, le SIVEER, c'est désormais « Eaux de Vienne – SIVEER » qui encadre nos projets. Nous dépendons toujours des services techniques de La Villedieu. La source du Patural des Chiens est notre ressource locale et présente d'excellentes qualités pour notre secteur de distribution.

Nous continuons, bien sûr, à assurer l'entretien de nos installations. Sur Champagné, cette année, vous aurez vu se refaire l'étanchéité du château d'eau (changement des bâches d'étanchéité et réfection des installations pour un budget global de 210000 €). La réfection de la canalisation de la route d'Anché et celle de la route de Gençay sont inscrites au budget et seront réalisées en début d'année 2016. Les programmes suivants concerneront les villages de Fougeré et du Bouchaud où les reprises de compteur et de canalisations deviennent prioritaires.

En parallèle de ces investissements majeurs, l'alimentation de nouvelles constructions et le suivi du réseau sont assurés par notre partenaire qui suit également l'assainissement de notre commune.

Le principal, c'est la qualité de l'eau distribuée et cette dernière est excellente. Vous pourrez retrouver ces détails et commentaires avec vos prochaines factures. L'eau est de plus en plus recherchée et le regroupement de l'ensemble des syndicats amènera à terme une harmonisation départementale du prix de l'eau qui se traduira chez nous par une hausse sensible. Il vous est toujours demandé de surveiller vos compteurs et votre consommation. N'hésitez pas à contacter notre syndicat ou ses représentants à la moindre anomalie.

Gilles Bosseboeuf et Olivier Pin

PRÉSENCE VERTE SERVICES



L'association réactive et proche de vous !

La téléassistance, pour votre sécurité 24h/24,



Installé par un conseiller Présence Verte, votre matériel de téléassistance vous permet de prévenir votre réseau de solidarité et d'alerter les secours en cas de chute, malaise, ou autre inquiétude.

Ce système vous permet de rester à domicile en toute sécurité !



Le portage de vos repas à domicile

- ✓ Des repas cuisinés, équilibrés
- ✓ Respectant les régimes
- ✓ Possibilité de mouliner, hacher ou couper fin votre plat !



Tarifs préférentiels pour les habitants de la commune ! Renseignez-vous.



Présence Verte Services - 37, rue du Touffenet - 86 000 POITIERS / Tél. : 05 49 44 59 99 - www.presenceverteservices.com
N° d'agrément : SAP/402034003

LES AIDANTS FAMILIAUX À GENÇAY ET SAVIGNÉ



« La Pause Café des Aidants »

C'est pour qui ?

Pour les proches qui accompagnent au quotidien une personne dépendante

On y fait quoi ?

« Échange autour d'un thème proposé par le groupe » « Partage de son ressenti et de ses idées autour d'un café... »

Comment cela se passe ?

- Dans le respect de la parole.
« Chacun est libre de s'exprimer de dire ce qu'il pense. Il n'y a pas de mauvaises questions ni de mauvaises réponses. »
- En toute confidentialité. « Ce qui est dit ici reste ici. »

C'est quand ?
C'est où ?

à Savigné un mardi par mois de 14h30 à 16h30 (Agence MSA)

En savoir plus

Contactez Constance Tabourdeau à la MSA au 05 49 44 59 03
Elle pourra également intervenir en cas de souci de transport ou de garde de la personne aidée.



PLURISERVICES

PLURISERVICES, association intermédiaire
17, place du Maréchal Leclerc – 86400 CIVRAY
05 49 87 41 45



Vous êtes un particulier ? Vous avez besoin d'aide ?

Pluriservices est **LA SOLUTION SIMPLE ET RAPIDE** :

- nous recrutons pour vous du personnel compétent
- nous effectuons toutes les démarches administratives



Les services à la personne :

Entretien de la maison : ménage, repassage, préparation de repas, couture ...
Espaces verts : tonte, taille de haie, débroussaillage, bûcheronnage, pose de grillage, désherbage, bêchage ...
Garde d'enfants à domicile (de + de 3 ans)
Soutien scolaire à domicile
Promenade d'animaux de compagnie, etc

Avantages :
50% du montant de votre facture acquittée est déductible de vos impôts

Autres services :

- Travaux de bricolage : maçonnerie, peinture, pose de placo, couverture, montage de meuble
- Aide aux déménagements
- Manutentions diverses
- Autres activités sur demande et relevant de notre agrément

Vous êtes une association, une collectivité, un agriculteur ou une entreprise :
vous pouvez aussi faire appel à Pluriservices.

Nous acceptons les **CESU préfinancés** par les comités d'entreprise, les mutuelles,...

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

Site internet : www.pluriservices-civray.fr
, pluricivray@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi: 8h30-12h30 14h00-18h00
Le Vendredi: 8h30-12h30 14h00-17h30



Agrément n°1-POI-137 délivré par l'Etat



CANTON DE CIVRAY

Asnois, Availles-Limouzine, Blanzay, Champagné-le-Sec, Champagné-Saint-Hilaire, Champniers, La Chapelle-Bâton, Charroux, Chatain, Château-Garnier, Civray, La Ferrière-Airoux, Genouillé, Joussé, Linazay, Lizant, Magné, Mauprévoir, Payroux, Pressac, Saint-Pierre-d'Exideuil, Saint-Romain, Saint-Saviol, Savigné Sommières-du-Clain, Surin, Voulême.

Vos Conseillers Départementaux

Jean-Olivier Geoffroy
06 07 19 47 37

Lydie Noirault
06 08 25 71 18

Sont à votre écoute
N'hésitez pas à les contacter
Ou appelez Nadine Neaux au 05 49 55 66 80
Ou nneaux@departement86.fr

LE RÉSEAU GÉRONTOLOGIQUE DU VAL DE VONNE

Depuis sa création (en 2000), le réseau gérontologique participe à la prise en charge des personnes âgées de plus de 60 ans en difficulté au domicile ; il nous semble intéressant de rappeler les actions pour lesquels le réseau intervient.

Le réseau Gérontologique :

- peut **répondre à toute demande d'information ou de conseil** en matière de prise en charge gériatrique médico-sociale au domicile
- Peut **évaluer les handicaps**, les difficultés médico-sociales et **proposer un plan d'aide** au domicile.
- **Surveiller l'évolution de ce plan d'aide** et en coordination avec les différents professionnels—médico-sociaux, l'adapter et le faire évoluer dans un but de qualité de soins et de confort pour la personne suivie.
- En cas de difficultés importantes (sanitaires, familiales, précarité...), il peut **organiser une réunion de concertation** avec l'ensemble des intervenants ainsi que le patient et sa famille de manière à élaborer une prise en charge consensuelle.
- Pour toute sortie ou entrée à l'hôpital ou autre établissement de soins, le réseau peut **être l'intermédiaire privilégié** de manière à raccourcir une hospitalisation ou pour établir une programmation d'admission dans le service le plus adapté.
- Il peut **effectuer des tests** (troubles cognitifs, basse vision, dépression, troubles de l'équilibre, malnutrition) qui peuvent alerter le Médecin généraliste et **anticiper la prise en charge médicale**.

Par son travail d'équipe (secrétaire, infirmière, psychologue, assistante sociale) qui met en relation les différents intervenants, le réseau assure continuité des soins, optimisation de l'aide (médicale, financière, sociale) dans le but de décroiser les secteurs publics et privés, d'améliorer la qualité du soin et le confort de la personne âgée.

Le Réseau de santé intervient désormais sur les cantons de Lusignan, Vivonne, La Villedieu du Clain, Vouillé, Gençay et Couhé.

Vous pouvez nous joindre au 05 49 54 38 62. Réseau Gérontologique du Val de Vonne : 29, rue de Chypre 86600 LUSIGNAN

ADMR - LA RÉFÉRENCE DU SERVICE À LA PERSONNE

Association ADMR N° tél : 05.49.53.48.28 -1 bis rue de la Roche 86160 GENCAY

Site internet : www.admr.org

Mail : infofede86@admr.org

Horaire d'ouverture du bureau de Gençay 8h30 à 12 h et 14h à 17h

Quelle que soit votre situation, L'ADMR a une solution à vous proposer pour vous aider :

GAMME FAMILLE :

- Garde d'enfants à domicile, régulièrement ou ponctuellement.
- Maladie, retour d'hôpital
- Grossesse et retour de maternité

- Entretien de la maison et du linge pour vous donner du temps libre

GAMME AUTONOMIE :

- Ménage, entretien du linge, préparation des repas
- Aide aux courses, transport accompagné
- Aide à la toilette
- Téléassistance Filien ADMR...

Cette gamme permet aux personnes accidentées, âgées ou handicapées d'être certaines que leur quotidien est assuré. Nos bénévoles établiront les devis, vous conseilleront et vous aideront dans vos démarches pour obtenir une aide financière. Nos prestations peuvent être, en partie, prises en charge par :

- la Caisse d'allocations familiales
- Les Mutuelles
- Les caisses de retraites
- L'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)
- Les Sorties d'hospitalisation

Vous bénéficiez également d'un crédit ou d'une réduction d'impôts sur vos factures.

OFFICE DE TOURISME



Offices de
Tourisme
de France

OFFICE de TOURISME du PAYS GENÇEEN
Catégorie III

Place du Marché 86160 GENÇAY

☎ 05.49.59.47.37

Internet : <http://www.ot-gencay.fr>

Mail : gencay@wanadoo.fr

Malgré un contexte économique très difficile, notamment pour la clientèle française, mais grâce à une météo clémente, les touristes ont répondu présents durant la saison estivale.

Bilan estival 2015 pour l'Office de Tourisme du Pays Gencéen

L'Office de tourisme affiche une bonne fréquentation de **Janvier à fin Août avec 3.072 visiteurs** dont 154 étrangers. **Pour la saison estivale (1^{er} Juin au 31 Août) 1.490 visiteurs** ont été accueillis dont 131 étrangers.

Notre site Internet (www.ot-gencay.fr) a reçu du 1^{er} Janvier au 31 Août 5.016 visiteurs et 12.400 pages ont été consultées (contre 2.995 visiteurs et 9.746 pages consultées pour la même période en 2014)

Les ventes en boutique (cartes postales, objets souvenirs, produits du terroir etc...) ont également bien marché.

Concernant la billetterie, 166 billets pour la Vallée des Singes ont été vendus pour la période du 1^{er} Juin au 31 Août (127 adultes et 39 enfants). Quant aux ventes **de billetterie en ligne** auprès du Conseiller en séjour, en partenariat avec l'ATV, le montant s'élève à **104€**

Animations – Manifestations

Le Concours des peintres organisé par l'Office (21 Juin) a rencontré un beau succès. (environ 350 visiteurs) : 52 tableaux pour 24 artistes.

Thème 2016 : Panier de fruits de saison sur une table

Les artisans d'art (un sculpteur sur bronze, un sculpteur avec des matériaux de récupération, poteries raku) invités à montrer aux visiteurs leur savoir faire ont été également très satisfaits des retombées de leurs contacts sur place.

Les Randonnées Gencéennes, grâce à tous les bénévoles qui s'investissent chaque année sans compter pour accueillir d'une manière conviviale les participants ont réuni environ 1.145 participants venus de tout le Département. **Merci à tous ainsi qu'à notre délégué, Monsieur Pierre TERRASSON, pour tout le travail accompli.**

Enfin beau succès des Nuits Romanes pour Champagné-Saint-Hilaire (06/08) et Usson du Poitou (08/08)

Expositions

L'Office propose depuis deux ans des expositions artistiques tout au long de l'année afin de faire connaître un maximum de talents et de savoir-faire locaux et régionaux et qui rencontrent un très beau succès. **Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter gencay@wanadoo.fr ou venez nous retrouver sur place Edith VIGNAUD-QUARCK se fera un plaisir de vous accueillir.**

L'Office comporte actuellement **57 adhérents.**

Comme chacun peut le constater, l'Office de tourisme fonctionne bien mais s'essouffle pour cause de manque de bénévoles et surtout le manque d'un vrai professionnel du tourisme.

La Présidente remercie la Communauté de Communes du Pays Gencéen, le Syndicat Mixte du Pays Civraisien et la commune d'Usson du Poitou qui sont les principaux financiers de l'Office de Tourisme, ainsi que la commune de Gençay qui met gracieusement à sa disposition des locaux accueillants au sein même de la mairie permettant ainsi de mener à bien les missions qui lui sont confiées.

Elle remercie également les communes qui nous font le plaisir d'insérer notre article dans leurs bulletins municipaux.

Marie Josée RICHARD
Présidente de l'Office de
Tourisme de Gençay et son Canton

FAMILLES RURALES - APEF



APEF Familles Rurales, service d'aide à domicile, vous informe sur les aides financières pour le maintien à domicile. En général, ces aides ne sont pas cumulables et vous aurez, selon vos revenus, une participation financière pouvant rester à votre charge.

Aide à l'entretien du logement : vous pouvez contacter votre caisse de retraite pour savoir si vous répondez aux critères d'éligibilité pour le dispositif « Aide-ménagère » (critères d'âge, de revenus et de perte d'autonomie, variables selon les caisses de retraites) ou demander à bénéficier de l'aide sociale (voir en mairie) si vous ne rentrez pas dans les critères précédents ou si vos revenus sont trop faibles.

Aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne (toilette, préparation de repas, ...) : contacter le Conseil Général pour bénéficier de l'APA, l'allocation personnalisée d'autonomie. Une aide à l'entretien du logement est également possible.

Si vous ne rentrez pas dans les critères d'éligibilité des deux aides précédentes, vous pouvez vous adresser également à votre mairie pour bénéficier de l'aide sociale

Après une hospitalisation : des heures d'aide-ménagère pour vous aider pendant quelques semaines sont accordées par votre mutuelle (pas toujours possible si vous allez d'abord en maison de convalescence), ou une aide temporaire au retour à domicile par votre caisse de retraite, ou une aide à la personne dans le cadre de l'APA d'urgence.

Besoin pour un accompagnement : les caisses de retraites complémentaires proposent des chèques préfinancés « sortir plus » ou équivalents pour utiliser les services d'aide à domicile pour un accompagnement (sortie, rendez-vous, ...)

Besoin de revoir l'aménagement de votre logement pour l'adapter à l'évolution de votre perte d'autonomie : Vienne Habitat vous conseille et vous accompagne. Des financements existent, en lien avec vos revenus. Attention : ne pas commencer les travaux avant l'accord des aides financières.

Des problèmes pour la préparation des repas : pensez aux services de portage des repas.

Vous ne savez pas réellement à qui vous adresser pour faire une demande d'aide : contacter le réseau gérontologique - Clic de votre secteur, service mis en place par le Conseil départemental et l'ARS, Agence Régionale de Santé sur votre territoire. Une assistante sociale ou une infirmière coordinatrice, spécialiste du public des personnes âgées, vous informent, vous conseillent et vous accompagnent pour favoriser votre maintien à domicile. Demandez les coordonnées à votre mairie.

Si vous payez des impôts, vous pouvez également bénéficier d'une déduction fiscale sur les sommes dépensées auprès d'un service d'aide à domicile, ou sur les sommes restant à votre charge en cas de plan d'aide, selon les conditions fiscales en vigueur (actuellement déduction fiscale de 50%).

Pour toute demande d'information complémentaire APEF Familles Rurales - 1 bis Cité de la Roche - 86160 Gençay - 05 49 53 02 16 - apef3@wanadoo.fr .

L'APEF recherche également des bénévoles pour son conseil d'administration. Vous êtes intéressé(e)s pour représenter notre service auprès des partenaires ou vous souhaitez participer à des projets sociaux : contacter Madame ARNAUD Colette (Présidente de l'APEF) au 05 49 53 02 16.

LE GROUPEMENT DE JEUNES FOOT VAL DE CLOUÈRE FAIT SA RENTRÉE

Créé en 2006 le GJ Foot Val de Clouère entame sa 9ème saison avec les jeunes footballeurs du secteur Gencéen. 5 Clubs composent ce groupement : l'entente Saint Maurice/Gençay ; l'Entente Brion Saint Secondin ; le FC de Magné, Champagné et Sommières - St Romain.

Plus de 130 jeunes de 6 à 17 ans sont concernés par cette école de foot intercommunale ; 25 Dirigeants dont 12 éducateurs formés encadrent ces jeunes.

Le GJ s'appuie sur les installations des différentes communes et organise les plateaux ou compétitions sur la plupart des collectivités (animation sportive rurale de proximité) :

Des Stages sportifs sont organisés pour les jeunes pendant les petites vacances scolaires.

Réfèrent du GJ : Pascal Touvenet 06 79 16 22

Catégorie	Equipe	effectif	Lieu jour et horaire d'entraînement	Educateur responsable	Lieu - Jour et horaire de plateau ou championnat
U6 U9	3 - 4 (4-5 joueurs)	30	Stade de ST Maurice le mercredi 14h30 - 15h50	Pascal Touvenet Jacques Dion Alain Bareau	Stade de Gençay ou clubs voisins Plateau Samedi 14h - 16h
U10 U11	2 (8 joueurs)	23	Stade de ST Maurice le mercredi 16h00 - 17h30	Christophe Gillard Antoine Merlière	Stade de Brion ou clubs alentours Plateau Samedi 14h - 16h30
U12 U13	2 (8 joueurs)	22	Stade de Gençay mercredi 14h - 15h45 Vendredi 16h45 - 17h45	Christophe Desbancs Théo Poupin	Stade de Gençay et St Maurice championnat Samedi 14h - 17h
U14 U15	2 (11 joueurs)	28	Stade de Gençay mercredi 14h - 15h45 Vendredi 16h45 - 17h45	Thomas Coindeau Baptiste Perivier Benjamin Michon Pascal Touvenet	Stade de Sommières et Magné championnat Samedi 14h 17h30
U16 U17	1 (11 joueurs)	18	Stade de Gençay mercredi 17h30 - 19h15 Vendredi 18h45 - 20h15	J François Herault	Stade Gençay Championnat Samedi 14h - 17h30
U18 U19	0	17	Evoluent en équipes seniors des 5 clubs du groupement		

Responsable Technique du GJ : Jean François Herault

TEL : 06 07 69 05 45

Prix des licences : U6 à U13 : 50 euros ; U14 à U17 : 60 euros

<http://jsfootvaldeclouere.over-blog.com>



L'ESCALE ACCUEIL DE JOUR

Association accueil, insertion, soins, aide à domicile
CONTACT : Etienne HEROUT Chef de service ergothérapeute
Portable 06.16.10.81.44

E.herout@escale-lacolline.fr

Accueil de jour Alzheimer 10 rue des Alisiers 86600 LUSIGNAN Téléphone : 05.49.01.05.42

Pour toute correspondance : Association l'Escale Site La Colline

35 rue du coteau Saint Hubert 79000 NIORT

Tél : 05.49.16.10.41

Association l'Escale Siège Sociale 23 rue Pascal CS 80069 17444 AYTRE

Tél : 05.17.83.46.57

ASSOCIATION ELAN

Epicerie solidaire

L'association ELAN a ouvert en avril 2013 une épicerie solidaire située à Gençay, 3 place du Champ de foire.

Soutenue par les communes de la Communauté de Communes du Pays Gencéen parmi lesquelles Champagné-Saint-Hilaire, la démarche de l'association s'inscrit dans une lutte contre la précarité qui ne soit pas synonyme d'assistantat.

L'épicerie solidaire accueille deux fois par mois, d'avril à fin novembre, soixante-dix familles représentant 190 personnes à peu près, domiciliées dans la Communauté de Communes, qui sont venues s'approvisionner en denrées alimentaires vendues à prix très réduit.

Les produits proviennent de la Banque Alimentaire de Poitiers et d'achats effectués par l'association (viande, fruits et légumes).

L'épicerie permet donc, à intervalles réguliers, de couvrir en partie et de manière temporaire les besoins alimentaires de personnes en difficulté, tout en leur laissant la liberté de choisir les produits qu'elles achètent.

Une équipe de bénévoles en assure le fonctionnement et accueille les bénéficiaires. L'épicerie devient au fil du temps un lieu d'échange où se nouent des liens de confiance et d'amitié.

Quelle est la marche à suivre pour s'inscrire en 2016 ?

Une information sera diffusée par les mairies, les services sociaux et par voie de presse. A partir du mois de mars, un rendez-vous doit être pris par les personnes intéressées auprès de Simon INGRAND au 06.87.22.98.41 ou Annie BOILLEDIEU 07.82.60.11.04 qui leur présenteront le fonctionnement de l'épicerie et les documents à fournir pour monter leur dossier, qui sera ensuite instruit en toute confidentialité.

Pour tout autre renseignement, s'adresser à :
Brigitte DUTHOIT (présidente) 05.49.59.40.37

Annie FAUVEL, secrétaire

L'ECOLE DE MUSIQUE « LA CENDILLE »

Créée en 2003, l'école de musique La Cendille est un service de la Communauté de Communes du Pays Gencéen. Ses missions sont l'enseignement et le développement du jeu musical, la mise en situation de spectacle ou de concert pour ses élèves, et la valorisation de la création en général.

La Cendille propose un apprentissage de la musique « à l'oreille » et en groupe. Elle est ouverte à toutes et à tous à partir de 6 ans, y compris aux habitant(e)s des communes extérieures au territoire de la communauté de communes.

Des cours spécifiques permettent aux enfants de découvrir et de jouer différents instruments : le piano, la guitare, le ukulélé, le violon, le violoncelle, la basse électrique, la guitare électrique, les percussions, la batterie, le mélodica, l'accordéon diatonique, la flûte traversière, la harpe celtique et aussi le chant et les percussions corporelles.

Différents ateliers sont proposés aux enfants ainsi qu'aux adultes (ensemble à cordes, musiques amplifiées, chœur de femmes, groupe chansons...), et des cours d'instrument accompagnent et complètent les cours collectifs avec une approche davantage technique.

Tout au long de l'année scolaire, les élèves participent à différents événements : concerts, spectacles, fêtes, ciné concert...

Pour l'école de musique La Cendille.
Le directeur, Jef Grosbras

BILAN MÉTÉO

Mais t'es haut à Champagné

E *La météo c'est ce à quoi on s'attend, le climat*
T *c'est ce que nous obtenons - Robert Heinlein*

E
O *A Champagné, une année 2015 venteuse, peu pluvieuse, assez chaleureuse !*
Dans les jardins, tomates, poireaux, haricots...que des légumes bien sains
Dans les vergers, des pommes à pleins paniers, des prunes à moitié
Dans les champs, "vaches grasses" pour colza, orge, blé, tournesol, maïs, "maigres" pour les ani-
maux

Impressions

Les contraintes de la publication du Bulletin Municipal font que notre « année météo » va de novembre 2014 à octobre 2015. Durant ces douze mois, peut-on parler de temps Péret (rigolo !) ou de temps pis (pas drôle !) ? Les deux, bien sûr !

Au chapitre de l'agréable, un mois de novembre 2014 qui étire l'été avec des températures parfois de 23°C. Des fêtes de plein air avec plein de soleil : (sauf la Saint-Gervais), randonnée pédestre sans pluie, soirée de Nuits Romanes angélique ! Souvent un couchant aussi harmonieusement coloré que la palette d'un peintre géant. Magnifique floraison de cerisiers et de pommiers en avril, superbes forêts colorées en automne.

Au chapitre du décevant, pas un seul flocon de neige pour blanchir l'hiver et armer de boules innocentes les jeunes mains gantées ! Une éclipse du soleil trop discrète, une nuit des étoiles filantes un peu grise.

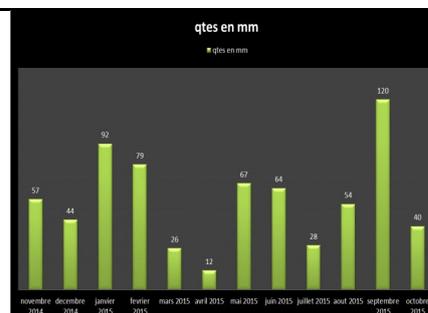
Observations

Mois	températures moyennes le matin	Températures moyennes l'après-midi	Conditions météorologiques
novembre	10°C	17,1C	Grande douceur en général
décembre	4,6°C	7,8°C	Des gelées à la fin du mois : -1°C à la porte -5°C en campagne
janvier	3°C	7,8°C	Beaucoup de brouillard du 5 au 8 et du 22 au 24 Pluie et neige mêlées le 19 – verglas le 24
février	4°C	8,8°C	Gelées matinales au début du mois, pluie à partir du 12 Un peu de soleil le 21 et 22- soleil et vent du nord le 27
mars	6°C	11°C	Soleil au début du mois avec vent d'est et nord : 18°C le 8 Le reste du mois humide, froid et surtout venteux
avril	11°C	20°C	Début du mois venteux et frais puis très chaud du 13 au 26 Les hirondelles sont là le 18 ainsi que les premières roses
mai	9,7°C	20°C	Un mois ensoleillé mais frais et venteux
juin	15°C	25,3°C	Très chaud avec 33°C le 4 et le 5, puis du 28 au 30 avec 34°C
juillet	17,8°C	27,9°C	Canicule la première et troisième semaine et sécheresse : les citernes d'eau de pluie sont vides le 12, on prend l'eau du puits
août	17,3°C	28°C	Très chaud au début du mois, mais 20mm de pluie le 8 qui rafraîchit l'air avant une nouvelle vague de chaleur (28 à 30°C)
septembre	11°C	19,7°C	Baisse des températures dès le début du mois et 33 mm d'eau Les hirondelles partent le 22
Octobre	9,4°C	16,3°C	Petites gelées blanches le matin des 15 et 17 On commence à chauffer le soir sous forme de flambées

Illustration

Variation mensuelle des pluies en mm à Limes
 Histogrammes réalisés par Jany Paslier

Louis et Jacotte VIBRAC



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS GENCÉEN

RÉALISATIONS 2015

Mise en place d'une menuiserie sur la ZA Verneuil à Gençay

Monsieur Sylvain Jacob est locataire du bâtiment depuis le début de l'année 2015.

Le bilan de l'opération est le suivant :

Dépenses : 242 000 € HT

Subventions : 136 000 € (Etat et Région)

L'emprunt réalisé par la Communauté de Communes sera remboursé par les loyers versés par Monsieur Jacob.

Boulangerie de Sommières du Clain

La Communauté de Communes est maître d'ouvrage pour les travaux de remise aux normes et restructuration de la boulangerie de Sommières-du-Clain. Les travaux ont débuté au cours du mois de mai. Ils comprennent des travaux de gros œuvre et ravalement, la réfection de la toiture, le réaménagement du fournil, du laboratoire pâtisserie et espace de vente et la réfection du logement. A la fin de l'opération, la commune rachètera l'immeuble à la Communauté de Communes.

Bilan provisoire de l'opération :

DEPENSES HT		RECETTES	
Achat immeuble	82 000,00	Département : PADC	25 000,00
Travaux et honoraires	305 000,00	Région : FRIL	70 000,00
		Fonds de concours Communauté de Communes	60 000,00
		Emprunt cours terme	232 000,00
TOTAL DEPENSES	387 000,00	TOTAL RECETTES	387 000,00

Aménagement du bâtiment photovoltaïque sur la ZA la Vignerie à St-Secondin

La Communauté de Communes a lancé un appel d'offre pour les travaux d'aménagement du bâtiment photovoltaïque à St-Secondin. Les travaux comprennent le gros œuvre, le dallage et le bardage. Le but est d'avoir un bâtiment modulable prêt à accueillir entre un et trois utilisateurs potentiels. Les premiers travaux d'aménagement ont débuté en fin d'année.

Coût de l'opération : 230 000 € HT (plate-forme, travaux et honoraires)

Subventions : 116 000 €

Communauté de Communes : 114 000 €

Acquisition d'une Benne à Ordures Ménagères

Après 10 ans de services de collecte des déchets ménagers, il a été décidé de renouveler les deux bennes à ordures ménagères. Une première benne à ordures ménagères a été livrée en début d'année 2015 et une deuxième a été commandée en juillet (coût des deux acquisitions environ 250 000 € HT : porteurs RENAULT 19T, et bennes SEMAT 16 m3).

Panneaux de signalétique touristique du Pays Gencéen

En 1999, la Communauté de Communes du Pays Gencéen a installé, sur les neuf communes du territoire, des panneaux d'informations touristiques représentant pour chaque commune, au recto le plan de la commune avec voirie, plan détaillé du bourg, bâtiments lieux dits, sites touristiques, chemins de randonnées ... et au verso un plan intercommunal avec les voiries, rivières, habitat, sites majeurs (touristiques et économiques), chemins de randonnées....

Ces panneaux étant installés depuis 15 ans, plusieurs étaient illisibles et de nombreuses informations étaient à réactualiser.

La Communauté de Communes a donc confié à l'entreprise AD Production la réactualisation des plans communaux et du plan intercommunal et à Monsieur Rogeon Philippe la remise en état du mobilier urbain.

Coût de l'opération : 28 200 € HT
Subventions : 19 500 € (Europe et Conseil Départemental)
Communauté de Communes : 8 700 €

Gestion de la fourrière animale

La gestion des chiens errants était assurée par l'Association Kolyma sur le site de Brion. Compte tenu de la disposition des chenils et des règles sanitaires en vigueur, l'association a indiqué qu'il était impossible de poursuivre l'activité fourrière. Par conséquent une procédure de délégation de service public a été lancée pour la gestion de ce service.

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la société ANIMALOR, gère pour la compte de la Communauté de Communes et de ses communes membres la gestion de la fourrière animale et notamment les chiens errants.

Schéma Départemental d'Aménagement Numérique (SDAN)

La Communauté de Communes a conventionné avec le Département pour la mise en place du Schéma Départemental d'Aménagement Numérique qui prévoit :

le déploiement de la fibre sur 94 sites prioritaires,
une amélioration de l'ADSL pour au moins 7 500 lignes téléphoniques,
la création de 25 000 prises en FTHB (Fiber To The Home),

Le Département assurera la maîtrise d'ouvrage des opérations en ce qui concerne les montées en débit sur le réseau cuivre et la Communauté de Communes du Pays Gencéen subventionnera les opérations du Département de la Vienne selon les modalités prévues dans une convention de financement. La participation de la Communauté de Communes du Pays Gencéen sera de l'ordre de 15% des travaux engagés.

Pour la période 2015-2018, les premières communes concernées par ce déploiement seront Brion, Magné, La Ferrière-Airoux. La part de la Communauté de Communes pour le financement de ces travaux sera de l'ordre de 87 000 €.

Plan Local Intercommunal d'Urbanisme (PLUI) et Loi ALUR

La loi ALUR impose le transfert automatique de la compétence PLU des communes à l'intercommunalité au 27 mars 2017. Cependant, les communes peuvent transférer la compétence à l'EPCI avant cette date. Ce transfert de compétence à l'EPCI ne prend en compte que l'élaboration et le suivi du PLUi. L'instruction des dossiers d'urbanisme, les autorisations du droit du sol, la délivrance des permis restent de la compétence du Maire.

Le plan local d'urbanisme intercommunal est un document d'urbanisme réglementaire et de planification qui définit et régit l'usage des sols, en tenant compte des spécificités de chaque commune. Son élaboration se fait en concertation avec la population et en association avec les partenaires institutionnels. Il permet de définir la stratégie d'aménagement et de développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années.

Aujourd'hui, sur les 9 communes composant la Communauté de Communes du Pays

Gencéen, seulement 2 ont un PLU (Gençay et St-Maurice-la-Clouère) et 3 une carte communale (La Ferrière-Airoux, Magné et Sommières-du-Clain).

L'élaboration d'un document de planification intercommunale, doit donner les moyens d'actions pour :

- permettre au territoire de prendre en main son développement ;
- mettre en œuvre un urbanisme durable et respectueux des caractéristiques des communes qui composent le Pays Gencéen ;
- renforcer la dynamique collective du territoire dans un principe de solidarité territoriale ;
- enrichir le projet de territoire en rendant cohérent les choix de développement avec les compétences communautaires ;
- œuvrer à la mise en œuvre du SCOT et gérer la compatibilité du SCOT Sud-Vienne pour l'ensemble des communes ;
- faciliter l'instruction des actes ADS à l'appui d'un document unique ;
- mutualiser les coûts induits par la production d'un document unique au profit des communes membres.

A la fin de l'année 2015, les différentes communes délibèrent pour transférer la compétence à la Communauté de Communes afin de pouvoir lancer la procédure de consultation pour le choix d'un bureau d'étude spécialisé dans l'élaboration des PLUi.

DÉCHÈTERIE

A compter du 1^{er} Janvier 2016,
nouvelles conditions d'accès pour la déchetterie
simplifiée de Champagné St-Hilaire

Accès : ouverture en présence d'un gardien

Particuliers : gratuit et uniquement pour les habitants de la Communauté de Communes du Pays Gencéen (sur présentation d'un justificatif de domicile).

Professionnels : acceptés sous certaines conditions mais uniquement pour des déchets provenant du territoire de la Communauté de Communes.

Comportement des usagers :

- Respecter les instructions du gardien et les consignes de trl.
- La récupération à usage personnel ou autre de produits déposés est strictement interdite.
- Les dépôts sauvages de déchets dans la nature ou devant les sites sont passibles d'une amende. Tout contrevenant s'expose à une amende prévue par le code pénal, en vertu des articles R 610.5, R 632.1, R 633.8 et 644.2, allant de la 1^{ère} à la 5^e classe selon la nature de la contravention.
- Déchets interdits :
 - Les ordures ménagères
 - Les déchets professionnels spéciaux
 - Les cadavres d'animaux
 - Les résidus de fabrication industrielle
 - les éléments entiers de carrosserie de camions, de voitures, de deux roues ainsi que les éléments mécaniques
 - les médicaments et produits de soins (déchets infectieux, seringues...)
 - les produits radioactifs
 - les explosifs
 - les bouteilles et bonbonnes de gaz
 - les matériaux contenant de l'amiant sans aucune exception
 - les hydrocarbures
 - les produits à base de mercure

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9h-12h				CHAMPAGNE ST-HILAIRE		CHAMPAGNE ST-HILAIRE
14h-17h	CHAMPAGNE ST-HILAIRE				CHAMPAGNE ST-HILAIRE	

ATTENTION ! Les jours fériés, la déchetterie simplifiée sera fermée

La mise en place de la déchetterie simplifiée permet d'assurer un meilleur service pour les usagers éloignés de la déchetterie principale de Gençay.

Le non respect des règles et la dégradation du site pourront engendrer la fermeture définitive de la déchetterie simplifiée de Champagné St-Hilaire.

Informations - Renseignements : Tél. 05 49 36 05 45 / www.pays-genceen.fr



SERVICE ORANGE

Principaux contacts clients avec nos services

	Particuliers	Professionnels	Entreprises
Signaler une panne de la ligne téléphonique	10136 www.1013.fr	1015	1017
Besoin d'assistance technique (internet, TV, Livebos)	3900	3901	
Disposer des services de la ligne téléphonique (renvoi temporaire...)	3000		
Accéder aux renseignements téléphoniques	118 712 ou www.1187712.fr		
Connaitre nos produits et services et les actualités. Accéder à votre espace fixe, mobile, internet. Consulter vos mails. Bénéficier de l'assistance en ligne	www.orange.fr		
Envie de commander nos produits et services	1014	1016	800302010

SYNDICAT MIXTE DU CLAIN SUD



1^{er} janvier 2016, le syndicat devrait s'agrandir. Après la fusion avec le syndicat mixte d'Aménagement du Val de Clouère et du syndicat du Palais et de la Rhune (Marçay – Vivonne), le futur syndicat aura avec la Vonne et ses affluents environ 420 km de cours d'eau sur 39 communes.

Cette nouvelle structure sera compétente, sous réserve de l'avis des communes, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations. Pour les Champagnoises et les Champagnois, comme les habitants des autres communes du syndicat, les interventions sur le terrain devraient rester identiques. Le syndicat effectue tous les ans un passage sur le Clain pour les canoës kayak entre Sommières du Clain et Voulon. Une dizaine d'arbres ont été retirés sur Champagné-St-Hilaire, surtout à la limite amont sur la Pierrerie.

Sur le plan politique, le syndicat est toujours dirigé par M Philippe Belin, maire de Payré, secondé par Martine Mousserion (Anché), Gérard Huguenaud (Pressac) et Olivier Pin. Notre interlocuteur technique reste Manuel Mirlyaz.

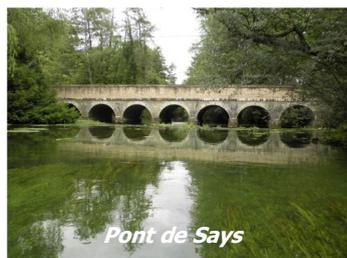
La future structure se composera d'un nouveau comité syndical qui aura la charge des orientations du fonctionnement et des actions à mener. Les objectifs de proximité, d'économie et d'action restent les maîtres mots à suivre. En cas de besoins, vos contacts locaux sont Olivier Pin et Gilles Bosseboeuf.

En 2016, nous prévoyons une intervention un peu plus forte sur la ripisylve (arbres et arbustes bordant un cours d'eau) en aval de Chaume, Vieillemonnaie,... jusqu'à La Planche. Pour information, des anguilles et des brochets (belles prises) ont été pêchés sur les berges de Champagné (mais où... ?).

Nous restons à votre disposition, n'hésitez pas à nous signaler les points à améliorer et vous pouvez consulter le site internet du syndicat pour en savoir plus : clainsud.fr.

Travaux effectués sur le secteur de Champagné-St-Hilaire : passage des canoës de Sommières à Voulon ; arbres en travers et embâcles à la Pierrerie,

Chaume, pont de Says, amont de Moulin Vieux,... débroussaillage des frayères à brochet.



Pont de Says



Intervention à la Pierrerie

Contact: clain.sud@gmail.fr Manuel Mirlyaz, technicien de rivières, 06 81 59 74 25 24 avenue de Paris 86700 COUHE

MILLE BULLES



L'Espace de Vie Locale Mille Bulles est une association loi 1901 créée en 2014. Par les services proposés et les actions menées, l'association agit en direction des familles comme lieu de ressource où chaque habitant peut venir s'informer, proposer, participer aux actions proposées.

Mille bulles se veut être un lieu visible et accessible à tous.

L'association, gérée par une équipe de bénévoles et salariées, agit en direction des familles et des enfants et propose différents services:

***Un Relais Assistantes Maternelles- Parents :** Lieu neutre d'échanges, d'information, d'accompagnement et de médiation pour les parents et les assistantes maternelles .

Renseignements auprès de l'animatrice Cécile Bayoux

(gencayrelaisassistantesmaternelles@orange.fr) / 05.16.39.71.35

***Une Ludothèque :** Jeux et jouets à emprunter ou à utiliser sur place, mais également des propositions d'animation autour du jeu sur les communes du Pays Gencéen et ses alentours.

Renseignements auprès de la responsable Aurélie Mesnard

(laludodesloupjots@gmail.com) / 05.16.39.71.32

***Un Accueil de loisirs/ Un Secteur Jeunes :**

L'accueil de loisirs : pour les enfants à partir de 3 ans sur le mercredi et les vacances scolaires, au programme : des activités thématiques par tranche d'âge dans des locaux adaptés, des sorties, des mini-camps....

Renseignements auprès de la directrice de l'accueil de loisirs Rinaud Lydie (accueilleloisirmillebulles@orange.fr)/05.49.53.38.58)

Depuis 2015, l'association soutient et participe à la réforme des rythmes scolaires sur la commune de Champagné-Saint-Hilaire en intervenant au sein de l'école et dans les activités proposées.

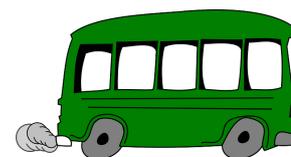


Le Secteur jeunes : qui propose un accueil pour les jeunes à partir de 11 ans. Au programme, activités au local, sorties choisies par les jeunes, projets choisis par les jeunes, camps et chantiers loisirs...

Renseignements auprès de l'animatrice jeunes Véronique Birckel

(accueilleloisirmillebulles@orange.fr)/05.49.53.38.58)

Pour ces deux services, l'association met en place un service de transport pour permettre à tous les enfants d'avoir accès à l'accueil de loisirs.



***Un secteur famille & vie locale** qui propose aux familles des sorties à la journée (la Rochelle.....) des bourses aux vêtements, à la puériculture et aux jouets ; déposez et achetez à petits prix ! des ateliers et des stages de pratiques amateurs, des ateliers parents/enfants,....

Renseignements :

(accueilleloisirmillebulles@orange.fr)/05.49.53.38.58

(boursesvetementsjouets@gmail.com) / 06.88.57.02.12 ou 06.13.22.50.98

***Un lieu d'accueil enfant/parent**

Ce lieu est ouvert **entre 9h30 et 11h30** en libre fréquentation, **sur Champagné**, mais également sur les autres communes du Pays Gencéen, puisqu'il y a 2 accueils par semaine en itinérance sur le territoire*.

Renseignements auprès de l'animatrice au 06.26.41.31.06 ou à laepgencay@orange.fr)

"Mille Bulles" - Espace de Vie Locale
Rue désiré Bienvenu - 86160 St Maurice-la-Clouère 05.49.53.38.58

PRÉFECTURE DE LA VIENNE

PLAN D'ACCES



Comment se rendre à la préfecture

 En bus :

arrêts rue Victor Hugo, boulevard de Verdun,
rue des Ecosais

 En voiture :

Places de stationnement payant à proximité de
la préfecture

Parkings payants : Hôtel de Ville-Carnot ;
Théâtre-Auditorium

 Personnes à mobilité réduite :

Places de stationnement situées rue Victor
Hugo, rue des Ecosais et place Aristide Briand

Coordonnées postales

Préfecture de la Vienne

7, place Aristide Briand
BP 589

86021 POITIERS CEDEX

☎ 05 49 55 70 00

Serveur vocal : 05 49 55 70 70

pref-courrier@vienne.gouv.fr

Accueil du public

Bâtiment HAUSSMANN

Impasse des Ecosais
86000 POITIERS

Accueil général :

du lundi au vendredi de 8h45 à 17h00 sans
interruption

Guichets pour les permis de conduire :

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h

Numéro dédié permis de conduire

Du lundi au vendredi de 9h à 12h

☎ 05 49 55 70 83

Guichets pour les certificats

d'immatriculation :

du lundi au vendredi de 8h45 à 15h15 sans
interruption

Guichets pour l'accueil des étrangers :

uniquement sur rendez-vous du lundi au
vendredi de 8h45 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

☎ 05 49 55 69 11 : prise de rendez-vous du
lundi au vendredi de 8h45 à 12h15 et de 13h15
à 16h30

LA PREFECTURE EN LIGNE

Site Internet

www.vienne.gouv.fr

Adresse courriel

pref-courrier@vienne.gouv.fr

Pour toute suggestion, réclamation ou question

à destination d'un service de l'Etat dans la

Vienne:

Adresse courriel

traitement-reclamations@vienne.gouv.fr

CALENDRIER DES FÊTES, MANIFESTATIONS COMMUNALES ET COMMÉMORATIONS 2016

JANVIER	FÉVRIER	MARS
<p><u>Samedi 9</u> : Vœux du Maire à 11h <u>Dimanche 10</u> : Chasse à courre au renard <u>Mercredi 20</u> : Repas des Aînés offert par la commune <u>Vendredi 29</u> : Soirée soupe « Murmures et Cultures »</p>	<p><u>Vendredi 5</u> : Galette des rois AFN <u>Samedi 6</u> : - 11 h : Coups de cœur à la bibliothèque - Soirée cartes AMAC <u>Samedi 13</u> : Loto des DSB <u>Jeudi 18</u> : Rassemblement des Aînés</p>	<p><u>Samedi 5</u> : - 15 h Printemps des Poètes avec Georges Bonnet (Bibliothèque) - Chasse à courre au sanglier - Loto du club de foot <u>Mercredi 9 mars</u> à 14 h 30 Atelier poésie pour enfants CE/CM/6ème (Bibliothèque) <u>Samedi 12 et dimanche 13</u> Manifestation « Au pays des volutes » <u>Samedi 19</u> Commémoration et Banquet des AFN <u>Samedi 19 et dimanche 20</u> Expo photos « Murmures et Cultures » : Portraits de nos Anciens <u>Samedi 26</u> : Théâtre des DSB</p>
AVRIL	MAI	JUIN
<p><u>Samedi 2</u> : Soirée APE <u>Samedi 9</u> : Banquet de l'ACCA <u>Mercredi 13</u> : Don du sang 15h–19h <u>Samedi 23 et Dimanche 24</u> Manifestation « Au pays des volutes » <u>Dimanche 24</u> : Rando-rallye du AMAC et de la Gymnastique Volontaire</p>	<p><u>Vendredi 8</u> : Commémoration armistice 1945 <u>Jeudi 19</u> : Rassemblement des Aînés <u>Samedi 28</u> : Voyage des DSB</p>	<p><u>Samedi 4 et dimanche 5</u> Enduro pêche du foot - base de loisirs <u>Dimanche 5</u> : AG de l'ACCA <u>Samedi 11 et dimanche 12</u> : Saint Gervais <u>Jeudi 16 juin</u> à 15 h 30 Restitution des activités périscolaires <u>Mardi 21</u> : Fête de la musique <u>Dimanche 22</u> : AG du Merveilleux Noël <u>Dimanche 25</u> : Soirée Jumelage Saint Romphaire</p>
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE
<p><u>Vendredi 1</u> : AG de la Gymnastique Volontaire <u>Dimanche 3</u> : Randonnée pédestre, VTT et spectacle l'après-midi à la base de loisirs <u>Jeudi 7</u> : Buffet campagnard des Aînés ruraux <u>Samedi 23</u> Méchoui des DSB à la base de loisirs</p>	<p><u>Jeudi 11</u> Nuit Romane Marché des producteurs et des artisans d'art <u>Samedi 13</u> Commémoration de la bataille de Champagné du 13 août 1944</p>	<p><u>Dimanche 4</u> : Barbecue des AFN <u>Samedi 10</u> : Journée des associations <u>Jeudi 15</u> : Rassemblement des Aînés <u>Vendredi 16 et samedi 17</u> Journées européennes du Patrimoine et exposition peinture : « C » Comme Champagné</p>
OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p><u>Samedi 8</u> Brocante des AFN <u>Samedi 15</u> : Soirée spectacle du Comité des Fêtes <u>Samedi 22</u> : à 10 h AG de « Murmures et Cultures » <u>Mercredi 26</u> : AG du Comité des Fêtes En octobre : Lire en Vienne</p>	<p><u>Vendredi 4</u> : AG des AFN <u>Samedi 5</u> : Soirée cartes AMAC <u>Vendredi 11</u> : Commémoration armistice 1918 <u>Samedi 19</u> : AG des DSB et repas <u>Jeudi 17</u> : Rassemblement des Aînés <u>Samedi 26</u> : Loto du Comité des Fêtes <u>Dimanche 27</u> : Portes ouvertes Merveilleux Noël</p>	<p><u>Lundi 5</u> Remise des bracelets de lièvres ACCA <u>Vendredi 9</u> Soirée des illuminations de Noël <u>Mercredi 28</u> Don du sang 15h–19h</p>

3 – LA VIE ASSOCIATIVE

Les Associations de Champagné-Saint-Hilaire

Bibliothèque Municipale	BOSSEBOEUF Annette — 05.49.37.30.91 (mairie) 05.49.37.48.89 (biblio) — 05.49.37.32.03 (perso) biblio-champagne-saint-hilaire@cg86.fr	1 place de la Mairie 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPEN	TAMAGNAUD Yves — 06.43.77.30.30 yves.tamagnaud@wanadoo.fr	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
ADEPEV 86	CASTEL Jean-Claude — 06.41.09.08.95 adepev86@gmail.com	Tampenoux 86160 Champagné-Saint-Hilaire
AMAC	PIN Olivier — 05.49.37.30.04 pinolivier@orange.fr	Le Moulin de Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Anciens d'Afrique du Nord	ROUHAULT Gilbert — 05.49.37.31.12 claud.guillaud@orange.fr	La Petite Grange 86160 Champagné-Saint-Hilaire
André Léo	ROSSIGNOL Pierre — 05.49.47.13.96 cprossignol@free.fr	2 Bois Vert 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association Communale de Chasse	VUZE Jean-François — 05.49.37.31.21 BIGEAU Jean-Paul jean-paul.bigeau@orange.fr	La Touche Mergat 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Association des Parents d'Elèves	DOUTEAU Emilie — 06.60.51.54.40 flmnh33@hotmail.fr	1 Allée du néflier 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Boule de neige	CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Place de l'Eglise 86160 Sommières-du-Clain
Club des Aînés Ruraux	GAGNAIRE Josette — 05.49.37.21.07 josettegagnaire@orange.fr	3 rue des Ormeaux 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Club Sportif « Les Montagnards »	GERVAIS Antoine — 06.82.65.29.85 antoine.gervais@laposte.net	Salvantier 86700 Romagne
Comité des Fêtes	MINGOT Michel — 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Déléguées Pastorales	BLAUDEAU Henriette — 05.49.37.30.05 francois.blaudeau@gmail.com CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Chaume 86160 Champagné-Saint-Hilaire Montlarge 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Donneurs de Sang	MONTOUX Virginie - 05 49 30 10 74 evmontoux@free.fr	2 chemin du Pouyoud 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Gymnastique Volontaire	LEGOUEZIGOU Laurence — 05 49 37 96 70 llegouezigou@laposte.net	Says 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Jumelage Saint-Romphaire	MINGOT Michel — 05.49.37.31.10 michel.mingot@wanadoo.fr	Bégaudré 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Le Merveilleux Noël	CHAMBON Anne-Marie — 05.49.37.34.01 jpam.chambon@wanadoo.fr	Les Moisières 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Marche Athlétique	TEXIER Clémence — 06.75.47.01.41 clemtexier@gmail.com	Petit Bois Brault 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Murmures et Cultures à Champagné	PASQUAY Françoise — 06.76.26.48.26 francoise.pasquay@laposte.net	1 place de la Mairie 86160 Champagné Saint-Hilaire
Ensemble Vocal	CHAUVEAU Mireille — 05.49.37.34.13 micha10@wanadoo.fr	Montlarge 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Sport et Santé	MORILLE Jacques — 05.49.55.16.79	6 Route de Limes 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Terre Paille et Compagnie	DEPIENNE Pascal — 06 89 06 81 81 contact@terre-paille.fr http://terre-paille.fr	La Courdemière 86160 Champagné-Saint-Hilaire
Trot 86	Fabrice AUGAN - 06.84.48.88.77 fabrice.augan@gmail.com ecurie-st-hilaire@wanadoo.fr	Ecurie Saint Hilaire 86160 Champagné-Saint-Hilaire
U S E P	CHAMBARD Sandrine — 05.49.37.32.61 ce.0860166n@ac-poitiers.fr	Les Vaux 86150 Millac

Murmures et Cultures à Champagné

« Murmures et Cultures à Champagné » est une association créée il y a 7 ans.

Ses activités sont variées mais c'est la sauvegarde de la mémoire patrimoniale de la commune, avec l'édition de livres, de DVD et de CD, des expositions de photos, de peintures avec des peintres amateurs, des conférences, qui en est la principale. A ce propos, les documents suivants sont toujours disponibles :

Ce fut ça la guerre à Champagné-Saint-Hilaire.

Le Horst une histoire naturelle et Humaine.

Le DVD sur la bataille du 13 août 1944 avec les témoins de cette époque.

Les membres de l'association assurent également les permanences à la bibliothèque. (voir l'article bibliothèque).

Une autre activité de « Murmures », et là ce ne sont plus des murmures mais du chant choral.

Ainsi, 18 choristes environ se réunissent tous les mardis soirs pour apprendre des chants variés, dans une excellente ambiance.

Les animations depuis octobre 2014, date de notre Assemblée Générale :

Le 6 décembre 2014, lancement du livre « Le Horst, une histoire humaine et naturelle ». Les trois auteurs, Pierre Rossignol, Bernard Balusseau et Louis Vibrac ont présenté leur ouvrage devant un public conquis par les explications des écrivains. Belle matinée qui a rencontré un beau succès.

Le 23 janvier 2015, soirée soupes.

Les convives avaient bravé la froidure pour se réchauffer avec les soupes nombreuses et très bonnes et les savoureux gâteaux préparés par les bénévoles. La soirée a été animée par la chorale et le jeu d'Emile Heureux, qui a remporté un grand succès. Merci à Louis, notre chercheur de rébus et devinettes. Ce fut une soirée très animée et joyeuse.

Le 14 mars et le 16 mai, participation à un concert.

Les 12 et 13 avril, exposition photos sur le thème des Quatre Saisons à Champagné et ses alentours avec Thierry Bourrumeau comme invité d'honneur.

Le 8 mai, participation au salon des livres d'histoire à Tercé.

Le 21 juin, participation à la fête de la musique.

Les 18 et 19 septembre, journées du patrimoine en partenariat avec la Mairie. Conférence de Louis Vibrac sur l'évolution du bâti à Champagné à travers les siècles.

Exposition de peinture. Les peintres ont offert de belles œuvres très colorées sur le thème des Jardins et maisons en toutes saisons. Merci à tous.

81 enfants ont participé au concours de dessins. Bravo à eux et merci aux enseignantes.

Le 26 septembre, participation à la journée des associations.



Dates à retenir :

Vendredi 29 janvier 2016 : soirée soupes.

Le 19 et 20 mars 2016 : exposition photos, portraits des habitants de Champagné de plus de 75 ans avec vernissage le dimanche à 11 h. Un album photos sera réalisé et vendu à ceux qui le souhaitent.

Le 21 juin 2016 : participation à la fête de la musique.

En septembre : participation aux journées du patrimoine.

ENSEMBLE VOCAL DE CHAMPAGNE

L'ensemble vocal de Champagné-Saint-Hilaire rassemble tous les mardis soir des choristes enthousiastes de tous âges, qui ont envie de chanter et de passer un moment convivial musical.

Placé sous la direction de Chantal Protin, l'ensemble travaille un répertoire très varié et prend le plaisir de pratiquer le chant en groupe comme loisir accessible à tous, et cela toujours dans la bonne humeur!



La chorale se produit régulièrement seule dans l'année lors de diverses manifestations, mais également à l'occasion d'enrichissantes rencontres avec d'autres chorales de la région.



Le groupe vocal de Champagné à la fête de la musique

Nous avons le plaisir d'avoir accueilli ces derniers temps de nouveaux jeunes arrivants, venus partager avec nous le plaisir de chanter.

L'Association Communale de Chasse

Le 13 Septembre dernier, les 110 chasseurs de notre association ont pu faire l'ouverture de cette nouvelle saison.

Des battues aux sangliers et aux renards ont été nécessaires avant l'ouverture générale.

Les tirs d'été, à l'affût ou à l'approche, ont permis de diminuer la population de renards en forte progression.

Durant la saison 2014-2015, ont été prélevés :

65 lièvres (plan de gestion)

En battues : 3 cervidés et 42 chevreuils (plan de chasse) ainsi que 21 sangliers et des renards.

Pour cette nouvelle saison :

La chasse du lièvre a été reconduite.

1100 perdreaux et 750 faisans seront lâchés.

Concernant le plan de chasse "grand gibier" en battues, 6 cervidés nous ont été attribués pour 2015 ainsi que 126 chevreuils pour trois saisons

Chaque samedi, de l'ouverture générale à la fin février suivante, 30 à 40 chasseurs participent régulièrement aux battues. Des battues aux renards en semaine sont également prévues d'octobre à décembre 2015



Prévisions 2016

Dimanche 10 janvier : chasse à courre au renard (Rallye du Bois des Chevreux)

Samedi 05 mars : chasse à courre au sanglier (Rallye Bernel)

Samedi 9 avril : Banquet de l'ACCA en soirée

Dimanche 5 juin : Assemblée Générale de l'ACCA

Gymnastique Volontaire

Les cours de gym se déroulent tous les mercredis de 20h15 à 21h15 à la grande salle des fêtes de Champagné-Saint-Hilaire de septembre 2014 à fin juin 2015.

Julie Leprovost nous propose à chaque séance, pour cette saison :

-échauffement, cardio

-coordination en musique, aérobic

-renforcement musculaire

-abdos, fessiers



avec ou sans matériel (steps, élastiques, bracelets lestés, bâtons, ballons...) et dans la bonne humeur. De nombreuses nouvelles adhésions viennent conforter l'existence de l'association cette année.

Vous pouvez nous rejoindre pour deux séances d'essais gratuites et vous inscrire durant toute la saison sportive

Cette année, l'association de la gymnastique volontaire et l'association multi-activités de Champagné (AMAC) se grouperont pour organiser une randonnée « jeu de piste ». L'association de la gymnastique organisera aussi une tombola dont les lots seront à retirer à l'occasion de la Saint Gervais, en juin 2015.

Les adhérentes vous souhaitent de belles et sportives fêtes de fin d'année.

Le Bureau

Présidente	Laurence Le Gouëzigou	05 49 37 96 70
Vice- présidente	Anne Fradet	05 49 47 07 03
Trésorière	Francette Guinault	05 49 87 90 93
Vice-trésorière	Claire Marquis	05 49 88 69 26
Secrétaire	Jeanine Le Gouëzigou	05 49 52 29 43
Secrétaire adjointe	Maryse Suzenet	05 49 38 14 49

ADEPV

ASSOCIATION DE DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PAYSAGES DE LA VIENNE (ADEPV86)

Tél. 06.41.09.08.95 – adepv86@gmail.com

Créée en 2013, l'association ADEPV compte plusieurs dizaines d'adhérents. Elle a pour but de :

- protéger les espaces naturels, la faune qui les habite,
- sensibiliser l'opinion publique aux problèmes de l'environnement, par la défense de l'intégrité et de la typicité des paysages,
- préserver la valeur du patrimoine et du cadre de vie, en s'opposant à toute initiative nuisant à la santé publique et à la qualité de vie,
- favoriser l'attractivité de Champagné-St-Hilaire et des communes limitrophes sur les plans historiques, touristiques, et économiques.

Le bureau est composé de co-présidents :
CASTEL Jean-Claude - PAQUEREAU Vincent
Trésorier : BRECHON Dominique
Secrétaire : CARTIER Jean-Claude

L'Association des Parents d'Elèves

L'APE participe à la vie de l'école de Champagné-Saint-Hilaire. Par la présence des bénévoles et son soutien financier, elle est aux côtés des enseignantes et des élèves pour les accompagner dans leurs projets.

Avant les vacances de Noël, un goûter a été offert et le Père Noël est passé dans chaque classe pour apporter un cadeau à tous les enfants.

Pour le Carnaval, les élèves ont été déguisés et maquillés avant de défiler dans les rues du village. Les membres de l'APE avaient préparé un Monsieur Mardi gras reporter en lien avec le projet de l'école, que les enfants ont jugé et brûlé selon la tradition. . .

Pour Noël, l'APE a offert aux enfants un spectacle vivant. Les élèves de l'école ont pu y assister dans la grande salle des fêtes.

La fête de fin d'année a été l'occasion de se retrouver pour le spectacle des enfants autour d'un repas et de jeux de kermesses.

En février, un après-midi jeux a permis de se retrouver, petits et grands, autour de jeux de société connus, cartes, jeux de plateaux moins connus....Tout le monde s'est amusé, et a pu déguster les mini crêpes, les parts de gâteaux et les boissons servis par les membres de l'APE.

L'APE, organise également des actions tout au long de l'année pour collecter des fonds permettant d'aider financièrement les projets portés par l'école (stand maquillages, buvettes, actions de ventes de chocolats, de plantes....)

Et au programme de cette année, les membres réfléchissent à de nouvelles animations pour développer le partage entre les enfants et les parents de l'école et pour soutenir les projets à venir !!

Composition du bureau pour l'année 2015/2016

Présidente : Mme DOUTEAU Emilie
Trésorière : Mme PELTIER Aurore
Secrétaire : Mr MOREAU Mickaël

Vice-Présidente : Mr ROYER Ludovic
Trésorier Adjoint : Mme BONNEAU Delphine
Secrétaire adjointe : Mme BOUGOUIN Dorothee

L'Association Multi-Activités de Champagné-Saint-Hilaire

Forte de 18 familles d'adhérents, cotisation annuelle 5€, l'association AMAC a organisé :

- **une soirée cartes** le samedi 17 janvier 2015, jeux de belote, tarot et de société. Chacun son jeu en dégustant des galettes ou brioches des rois. C'est la brioche de Cyril qui a été élue reine de la soirée.

- **une soirée jeux**, le samedi 21 mars avec un peu moins de participants à cause d'un changement de date de dernière minute (Attention à vérifier le calendrier des fêtes communal avant de déplacer la date de votre manifestation) le thème culinaire était « carnaval », beignets, crêpes et gaufres étaient au rendez vous.

- **des balades à pied** le premier dimanche de chaque mois pour découvrir les chemins de la commune, elles ont eu lieu en janvier, février, mars et mai. Avec l'été et la chaleur, repos !

Souhaitez-vous repartir ?

- **un rallye pédestre** en partenariat avec la Gymnastique Volontaire le dimanche 19 avril 2015, cette manifestation conjointe sera renouvelée le dimanche 24 avril 2016.

- **Une sortie récréative** réservée aux adhérents le 8 novembre 2015, au bowling de Fontaine le Comte.

Nous acceptons avec plaisir toutes les suggestions.

Bonne année 2016

Le bureau

Olivier PIN- Président, Monique TURPIN-Trésorière, Annie BOILLEDIEU-secrétaire, Carole BOUTRON, Martine PASQUIER, Marion REDIN-BONNIN, Jean-Louis BLANC, Michel MINGOT, membres.

L'Association des donneurs de sang

Nous remercions les donneuses et donneurs de sang qui se sont déplacés aux différentes collectes de sang en 2015 à Champagné-Saint-Hilaire, Romagne et Sommières. 56 personnes se sont présentées dont deux nouveaux donneurs. Nous regrettons le manque de motivation des personnes de notre commune. Les besoins sont de plus en plus importants 10.000 poches de sang sont nécessaires chaque jour en France pour les malades, plus de 50 % des collectes pour le traitement du cancer. Pour donner, il faut avoir plus de 18 ans et moins de 70 ans, pour le premier don se munir de sa carte d'identité. En cette période d'insécurité que l'on vit, nous espérons que vous serez plus nombreux à la prochaine collecte qui aura lieu le 13 avril 2016 de 15 h à 19 h.

Meilleurs vœux à toutes et tous.

Les collectes :

Champagné St Hilaire	Mercredi 13 avril	15 h à 19 h
	Mercredi 28 décembre	15 h à 19 h
Sommières	Vendredi 12 février	15 h à 19 h
	Mercredi 24 août	15 h à 19 h
Romagne	Lundi 13 juin	15 h à 19 h
	Mardi 25 octobre	15 h à 19 h

Manifestations 2016

Loto le 13 février - Théâtre le 26 mars - Voyage Châteaux de Loire
Le 28 mai (A définir pour le 23 juillet)
Assemblée Générale le 19 novembre 2016

Composition du bureau

Présidente : MONToux Virginie Vice Président : DUGUE Yves et ROBINIER Katy

Trésorière : VUZE Katy Trésorière Adjoint : CAMUS Emmanuel

Secrétaire : BONNIN Marion Secrétaire Adjoint : PIN Christelle

Membres : ARCOURT Pascal - POUPART Jean-Michel - BONNIN Vincent - SQUINABOL

Les ateliers du « Merveilleux Noël »

Nous nous retrouvons tous les mardis, et au fil des années, nos ateliers ont évolué, et se sont perfectionnés. La diversité des matériaux utilisés, les techniques, la créativité et le talent de chacune et chacun, permettent de réaliser des produits de choix, confectionnés dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Que ce soit à base de broderies sur tissu, du travail de l'osier, de peinture sur des supports divers, découpage de bois etc...



C'est un échange de savoir qui se pratique au cours de nos ateliers.

Pour les personnes qui le désirent, le repas de midi est pris en commun, à chacun son tour de préparer de bons petits plats à déguster. Et souvent un goûter peut clôturer la journée !

Le Merveilleux Noël participe à la fête de la Saint Gervais organisé par le Comité des Fêtes, nous tenons un stand avec nos travaux réalisés aux ateliers. Pour le vide-grenier des anciens d'Algérie, nous proposons une brocante de Mercerie.

Notre temps fort, est notre journée Portes Ouvertes qui se tient toujours le dernier dimanche du mois de Novembre ; cette année ce sera le Dimanche 29. La vente de nos réalisations nous permet de racheter le matériel, nécessaire pour les confectionner. (Tissu, bois, peinture etc...)

Les ateliers sont ouverts à tous, chacun peut s'exprimer à sa manière, et se valoriser par le travail manuel. N'hésitez pas à venir nous rejoindre, vous y serez bien accueillis.

En septembre, nous organisons un voyage à la journée, pour les adhérents, et pour d'autres personnes qui veulent bien se joindre à nous. Cette année, nous avons choisi des visites sur Cholet, une fabrique de savons, le musée du textile, et celui de la chaussure.

Visites appréciées par tous les participants.

Toute l'équipe vous souhaite un « Merveilleux Noël » et une année 2016 remplie de joie, de solidarité, et de réussite.

Anne-Marie Chambon

Club des Aînés Ruraux

Génération Mouvement Les Aînés Ruraux

Le soleil et les maisons du logo symbolisent la vie, l'énergie ; l'arbre affirme la longévité et la stabilité. Le soleil intègre avec chaleur, dans un mouvement spontané, les autres éléments du logo et propulse vers l'avant l'appellation *Génération Mouvement*.

La maison, le village, le bourg, le quartier sont les lieux de vie où tous les âges se côtoient : le terme *Génération* suggère l'action de créer pour impulser mouvement et rencontres.

Génération Mouvement associe ces deux notions et donne au soleil, à la maison et à l'arbre une modernité graphique et dynamique.



S C Champagné-Saint-Hilaire « Les Montagnards »



A l'assemblée générale du 12 Juin 2015, 1 membre du bureau sortant ne se présente pas (Gisèle Rogeon). Aucun nouveau membre ne se présente. L'ancien bureau est reconduit : Président : A Gervais, Vice-Président : V. Bonnin, Trésorière : M. Bonnin, Trésorier adjoint : V. Coiscaud, Secrétaire : J. Dion , Secrétaire adjoint : M. Guérin.

Bilan sportif saison 2014/2015.

Pour sa deuxième saison en 5ème division, l'équipe Séniors a terminé 2ème de sa poule et se maintient dans cette division de compétition. 21 jeunes ont participé aux différents championnats de leur catégorie au sein du Groupement Val de Clouère qui regroupe les jeunes de Gençay, St Maurice, Brion, St Secondin, Magné, Sommières et Champagné. Le club compte 45 licenciés.

Début de saison 2015/2016.

Le club attaque cette nouvelle saison avec un effectif de 45 licenciés (5 dirigeants, 24 adultes et 16 jeunes de U6 à U17). Le début de saison est plus difficile dû à une poule de championnat plus relevée suite à la suppression d'une poule en 4ème division ayant entraîné 3 descentes de 4ème en 5ème division par poule. Le club continue d'adhérer au GJ Val de Clouère. Les entrainements ont lieu le mercredi AM sur les stades de St Maurice et Gençay en fonction des catégories. Pour les jeunes, il n'est pas trop tard pour prendre une licence. (Contact : J DION, secrétaire du club, 0549373339 ou 0680938363).

Animations extra sportives.

Le 21 Février, nous avons organisé un concours de belote avec une assistance moyenne. Les 6 et 7 Juin a eu lieu notre enduro carpiste avec 8 équipes engagées. Le moules/frites du samedi soir a eu un énorme succès.

Cette année, le club a voulu remercier une de ses anciennes joueuses pour son parcours sportif exemplaire : **Clémentine CANON** licenciée au club entre 2006 et 2013 s'est vue remettre le 10 Mai un trophée de la part du Président du District et ses premiers maillot et licence au club par le responsable des jeunes du club. Un clin d'œil sur son parcours : 2012 à 2014, sélections en équipe de la Vienne et équipe de la Ligue du Centre Ouest ; 2014/2015 sélection en équipe de France U16 (15 ans), Septembre 2015, sélection en équipe de France U17(16 ans), Octobre 2015, stage à Clairefontaine (préparation équipe de France saison 2015/2016). Elle joue actuellement au club de Soyaux.

Animations prévues pour 2016 :

- 5 mars après-midi : Loto, 3 Juin à 19h00 AG du club ;
- 4 et 5 Juin enduro carpiste avec moules/frites le Samedi soir.

Le président remercie toutes les personnes : membres du bureau, bénévoles et parents de joueurs qui s'investissent pour que « LES MONTAGNARDS » continuent d'être présents les samedi et dimanche sur les stades de football
VENEZ LES ENCOURAGER, ILS APPRECIERONT



Clémentine CANON

Association Trot & Haras de St Hilaire

L'Ecurie Saint Hilaire est un centre d'entraînement de dressage et d'élevage de trotteurs, les « Hilaire » parmi les 880 entraîneurs en France en 2011. Depuis plusieurs années maintenant, *Dominik CORDEAU*, Entraîneur Driveur fait partager sa passion des trotteurs avec le grand public. Les portes de l'Ecurie Saint Hilaire sont ouvertes de mai à septembre pour les groupes de 10 personnes minimum sur rendez-vous. Découvrir le centre d'entraînement et d'élevage et comprendre le fonctionnement d'une écurie. Une immersion totale dans le milieu des courses hippiques.

Venez passer un agréable moment au sein de cette écurie (durée de la visite 2 à 3 h)

Tarif 6 € adulte et 4 € enfants (gratuit < 5 ans) - Tel 05 49 37 33 72 ou 06 84 48 88 77).

mail : Fabrice.augan@gmail.com



L'Ecurie Saint Hilaire toujours dans la coursedepuis 1990

Jumelage Saint Romphaire

2015 A la découverte de Saint Romphaire .

Le 27 et 28 juin étaient une fois de plus agrémentés d'un temps radieux pour retrouver nos amis de Saint Romphaire. Ce voyage est devenu traditionnel. Cela fait maintenant 11 ans que nous sommes jumelés. C'est toujours avec autant de joie que nos 60 familles passent ces moments privilégiés d'union entre la Manche et le seuil du Poitou.

Cette fois, nos hôtes ont choisi une promenade commune à l'ensemble des participants et c'est de bon matin que l'on s'est tous retrouvés au port de Granville pour se diriger, pour une journée d'excursion, vers l'île de Chausey. Après une heure de traversée, nous avons découvert un milieu de marins et une nature très protégée dans laquelle notre journée de balade, sous un chaud soleil normand, est passée à toute vitesse. Le retour vers 18 heures ne nous laissait que quelques minutes avant de nous rendre à cette soirée conviviale où nos amis normands avaient encore vu les choses en grand.

La liberté de choix du lendemain permet aux différents participants de se retrouver en comité plus restreint et ainsi de pouvoir échanger sans limites sur nos sujets communs. Certains, moins actifs prennent désormais le temps d'agrémenter ce séjour de quelques jours de repos supplémentaires bien mérités alors que les forces vives qui rembauchent le lundi font traîner le départ au maximum pour profiter jusqu'au bout de ces moments privilégiés.

Si vous souhaitez nous accompagner, sachez qu'il y a toujours preneur dans la Manche, pour ces Poitevins prêts à partager un peu de leur temps et de leur amitié. En 2016, ce sera à nous d'accueillir et nous y mettrons de nouveau tout notre cœur, car dans ces moments forts, c'est toujours autour d'un banquet et d'une chanson partagée que nos âmes de Gaulois se retrouvent. Assemblée générale le 22 janvier à 20 heures.

Animation : brocante à la Base de Loisirs des 3 fontaines le 3 juillet 2016.

Président : M Mingot (0549373110), Trésorière : B Durivault, Secrétaire : O Pin (0549373004)

Comité des Fêtes

Le comité des fêtes de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE tient tout d'abord à remercier celles et ceux, de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE et d'ailleurs, qui ont participé, en 2015, aux manifestations que nous avons organisées.

Après les succès du spectacle de COUGNASSE et de notre Loto fin 2014, notre année devait débiter avec la venue du duo comique les « Vamps vendéennes ». Malheureusement, la grippe est passée par là et nous avons été contraints d'annuler le spectacle à la dernière minute. Nous tenons à renouveler nos excuses aux spectateurs pour le désagrément causé.

Par chance, nous avons pu reprogrammer ce spectacle le Samedi 17 Octobre. Leur venue, d'autant plus attendue, a fait se déplacer plus de 250 spectateurs dans la salle des fêtes. Il s'agit de la meilleure fréquentation enregistrée par le comité des fêtes, alors MERCI ! Elles nous ont présenté leur premier spectacle. Les retours concernant la qualité du spectacle ont été très bons. **C'est pourquoi nous avons décidé de les faire revenir le 15 Octobre 2016.** Elles viendront nous présenter le deuxième volet de leur saga.

La Saint Gervais s'est bien déroulée, malgré les perturbations météorologiques. Elle a débuté le samedi après-midi, par la randonnée d'une dizaine de kilomètres avec une grosse centaine de marcheurs malgré une atmosphère humide.

A leur retour, les marcheurs, rejoints par une quarantaine de non marcheurs, ont pu se restaurer autour d'un repas irlandais préparé et servi par nos bénévoles.

La soirée s'est terminée par un concert du groupe de musique celtique Morigan and co. Ce trio angevin nous a offert presque deux heures de concert. Nous tenons tout particulièrement à remercier Marc, notre cuisinier, pour la qualité de son bœuf à la Guinness®,

La journée du dimanche a été plus compliquée...

La pluie ne nous a pas quittés de la matinée. Les quelques brocanteurs qui s'étaient déplacés malgré le temps, ont plié bagages vers 9H30, détrempés, il faut l'avouer !

Nous avons par ailleurs décidé de ne pas faire venir la fanfare de Bordeaux compte tenu des conditions météorologiques.

Dans la salle des fêtes, vous avez découvert un salon des collectionneurs avec une douzaine d'exposants passionnés qui vous ont fait découvrir leurs collections. La fréquentation du salon des collectionneurs a été soutenue. L'ambiance et la chaleur humaine y étaient palpables,

La place du village a, quant à elle, été animée toute la journée par des passionnés qui ont fait revivre les métiers d'antan et ont exposé de vieux tracteurs. Divers métiers tels que la métallerie, le travail du plomb, la charpente, la sculpture sur pierre ont été mis à l'honneur. Les spectateurs ont pu faire la connaissance avec les jeunes bœufs de Gilles.

En fin de matinée, dame nature nous a accordé un peu de répit. Nous avons pu jouir de quelques heures d'accalmie au moment du déjeuner et en début d'après-midi. Vous avez été nombreux à venir déjeuner avec nous sous les tivolis au son des orgues de barbarie.

Nous avons donc pu maintenir la cavalcade en début d'après-midi et inaugurer le petit train du comité des fêtes qui a promené les enfants dans les rues de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE.

A 16H, le retour de la pluie annonçait la fin de cette Saint Gervais 2015,

Enfin, notre Loto annuel s'est déroulé le 28 Novembre.

2016, sera une année importante pour le comité des fêtes. Nous fêterons en effet, les 50 ans de la Saint Gervais.

La saison du comité des fêtes débutera le Dimanche 6 mars après-midi avec la venue de Chapuzé. Cet humoriste vendéen viendra pour la première fois dans le secteur. Cela sera l'occasion pour les habitants de CHAMPAGNE-SAINT-HILAIRE de découvrir ce raconteur d'histoires grimé en vieux paysan vendéen.

Pour la cinquantième, la Saint Gervais sera riche en animations pour les grands et les petits. Nous allons reconduire et enrichir les animations. Comme depuis trois ans, elle se déroulera sur deux jours avec la randonnée d'înatoire suivi d'un spectacle **le samedi 14 Juin** et la fête du village le **dimanche 15 Juin** toute la journée. Nous vous y attendons nombreux.

Finalement, nous clôturerons notre année 2016 avec notre Loto, le samedi 26 Novembre 2016,

Si vous souhaitez nous rejoindre au comité des fêtes, n'hésitez pas à nous contacter. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet tout au long de l'année: <http://comitedesfetes-champagne.e-monsite.com/>

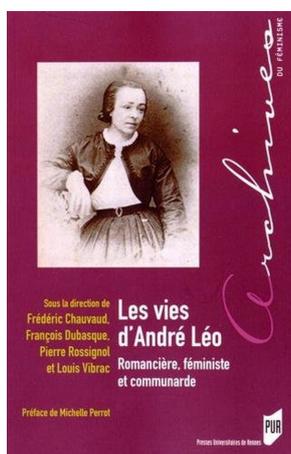
Festivement vôtre, le comité des fêtes.

Association André Léo

« Les Vies d'André Léo »

Pour l'association André Léo cette année est à marquer d'une pierre blanche. En effet, le travail de nombreuses années se concrétise par la publication d'un livre qui fera date dans l'histoire de l'association.

Depuis la création de l'association en 1983, entre autre par Denise Sabourin-Gadiou qui a des origines champagnoises, et suite aux recherches d'une étudiante italienne Fernanda Gastaldello, ayant contacté la municipalité de notre commune en 1978, nous n'avons cessé de mettre en avant l'importance d'une publication qui ferait la synthèse de toutes les connaissances acquises sur la vie de notre romancière locale.



Ceci n'a pu être réalisé qu'avec le partenariat de l'université de Poitiers. Frédéric Chauvaud et François Dubasque, tous les deux maîtres de conférences au CRIHAM (Centre de recherche interdisciplinaire en histoire, histoire de l'art et musicologie), ont organisé depuis 2012 en collaboration avec l'association, un ensemble de journées d'études, dans lesquelles ils se sont beaucoup investis.

Une quinzaine d'universitaires et de chercheurs français et étrangers ont contribué à la réussite de ce projet qui se conclut par la publication aux Presses Universitaires de Rennes, dans la prestigieuse collection « Les Cahiers du Féminisme », d'un livre titré LES VIES D'ANDRE LEO.

Il reprend et met en forme toutes les contributions qui ont été exposées sur trois jours, à la Faculté des Lettres, Sciences Humaines et Arts, à l'espace Mendes France et à Lusignan.

Vous trouverez dans ce livre, préfacé par Michelle Perrot, « la grande historienne des femmes » aussi bien la biographie détaillée de notre romancière, féministe et communarde, que les détails de « ses vies » tumultueuses, où elle a multiplié les combats douloureux pour le triomphe de valeurs aujourd'hui universelles.

Ainsi nous avons conçu un outil indispensable à chacun pour la connaissance et la reconnaissance de notre héroïne, et à d'autres études universitaires.

Découvrez ce livre exceptionnel que vous pouvez acquérir par l'intermédiaire du site <andreleo.com> sur la page :

<<http://www.andreleo.com/spip.php?article28>>

Vous pouvez aussi rejoindre l'Association pour continuer le travail de recherche sur cette champagnoise exceptionnelle.

Pierre Rossignol, Louis Vibrac

Comité F.N.A.C.A. (Fédération Nationale des Anciens d'Algérie, Maroc et Tunisie)

Activités de l'année 2015

Vendredi 6 Février : Le comité a organisé son après-midi galette des rois, dans une ambiance très conviviale autour des jeux et surtout le plaisir de se retrouver,

Jeudi 19 Mars : 53ème anniversaire du cessez-le-feu en Algérie,

Ce jour, quelques camarades ont rejoint les membres des autres comités avec leurs drapeaux, au mémorial départemental de la Roseraie à Poitiers.

A Champagné, la cérémonie a eu lieu à 11h30 devant le monument aux Morts, dépôt de gerbe, lecture du manifeste national, recueillement sur la tombe de René Bibault « Mort pour la France » en Algérie le 11 Février 1957.

Remise de diplômes d'honneur de Porte-Drapeaux dans la salle de la Mairie suivie du verre de l'amitié offert par la municipalité, puis du repas amical dans la salle des fêtes.

Dimanche 6 Septembre : Belle journée ensoleillée pour le déjeuner-barbecue autour d'une bonne table concoctée par le bureau du comité,

Samedi 10 Octobre : Organisation du 3ème Vide-grenier, Brocante, avec animation et confection traditionnelle de beignets aux pommes,

Vendredi 6 Novembre : Assemblée générale avec remise des cartes d'adhérents 2016, élection du tiers sortant, compte rendu de l'année écoulée.



Délégués auprès du comité Départemental : Jean Bibault et Jean-Pierre Guinault,

Notre But : Continuer à apporter aide et soutien à nos adhérents, œuvrer pour le devoir de mémoire et pour la Paix.

Bonne Année 2016 à tous et à toutes.

Communauté locale de Champagné-Saint-Hilaire

Depuis un an, nous faisons partie de la grande **Paroisse St Sauveur en Civraisien** qui groupe 44 clochers et 7 prêtres ; le père Claude Moussolo en est le curé.

Notre communauté de base de Champagné-Saint-Hilaire s'organise donc avec les autres communautés de la Fraternité de Gençay (ancien secteur pastoral « Val des sources »).

Pour la messe de rentrée, les chrétiens de la Paroisse nouvelle étaient appelés à se réunir à Charroux le 4 octobre. Ces grands rassemblements nous font connaître d'autres personnes, ce qui est toujours enrichissant pour chacun. Certaines de ces personnes s'engagent pour assurer différents services : préparation des messes, au baptême, au mariage, éveil à la foi, catéchèse, confirmation, MCR (mouvement chrétien des retraités), accompagnement au deuil, distribution du journal « Au cœur de la vie » chaque trimestre...

Cette année, il y a une nette augmentation des enfants catéchisés.

Le Père Claude Moussolo se joint à nous pour souhaiter à tous une très bonne année 2016.

Henriette Blaudeau

Association au Pays des Volutes

L'association Mensa Sonora organise à Champagné-saint-Hilaire, deux week-ends de musique dédiés à tous les musiciens pratiquant un instrument à cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse), quelque soit leur niveau.

En 2015, ces manifestations rendaient hommage à Antonio Vivaldi, ce compositeur et violoniste très célèbre. La salle des fêtes fut transportée à Venise : grâce à l'intervention d'Olivier Fourès, musicologue spécialiste de Vivaldi, et au concert préparé par les stagiaires, animé par Gabriel Grosbard, Marie Rouquié et Matthieu Boutineau, on se serait cru dans un palazzo vénitien, et certains ont juré avoir vu une gondole passer....

Les deux week-ends ont rencontré un franc succès, avec un total d'une trentaine de stagiaires, et une salle des fêtes pleine à craquer !



L'édition 2016 sera placée sous le signe de la **danse**, intimement liée à la musique française des 17^e et 18^e siècles, et art dans lequel excellait Louis XIV, mis à l'honneur cette année à l'occasion du tricentenaire de sa disparition.

Champagné-saint-Hilaire résonnera donc de menuets, giges et autres gavottes, et la présence d'Olivier Collin, danseur baroque, donnera vie à un spectacle qui ravira tant les yeux que les oreilles.

Les deux week-ends sont prévus les 12,13 mars et 23-24 avril

2016, à la grande salle des fêtes de Champagné-saint-Hilaire.

De plus, l'édition 2016 accueillera les enfants de Champagné désireux de « toucher à la musique » au sein de l'atelier « Volutes Junior » animé par Estelle Bernard.

Pour plus de renseignements, ou pour recevoir les informations que nous diffuserons, vous pouvez envoyer vos coordonnées à aupaysdesvolutes@gmail.com.

Rendez-vous au Pays des Volutes !

Marie Rouquié et Gabriel Grosbard



Rendez-vous au Pays des Volutes !

4 – EXPRESSION LIBRE

Silhouette 7 : Jouez à reconnaître ces Champagnois

Ne pleurez pas vous autres

Entre son Maurice et notre Hilaire,
C'est sûr ! Elle n'hésite guère :
Elle les aime tous les deux,
Elle n'a de cœur que pour eux.

Elle est née sur la chaude terre
Du premier. Devenue fermière
Sous la protection du second
Elle fait un parcours fécond :

Intelligente et volontaire
Elle prépare en solitaire
Le diplôme tant souhaité
Pour aider les malades âgés.

Et la voilà dans les cantous
Pouvoyant à tout, et partout
Où les têtes sont sans boussole
Et les lèvres sans vraies paroles.

Sans avoir vu beaucoup l'école,
En famille, elle parle créole
Ici, le franco-poitevin,
Et l'anglais avec ses cousins

Rions ensemble vous autres

Oyez ! Oyez braves gen-tils :
« *Pi R 2* » est la bonne formule
Qu'il applique quand il calcule
L'aire de son cercle d'amis.

Et de Blois à Niort, de Toulon
A Saint-Lô, cet ample Rayon
Balade le champ de sa renommée
Où il peut faire des virées.

En groupe, il épie air de rien
Les bavardages et, comédien,
Lâche un bon mot fort rigolo
Qui déclenche un rire tremolo
<http://www.greluche.info/coloriage/lune/dessin-d-un-croissant-de-lune.gif>

Il peut être un conteur éclectique
Il a plaisir alors de narrer
Les tours qui l'ont fait se marrer
« Rien à cirer d'agir en caustique ! »

Il s'imagine en vain sans c' coteau,
Qui lui impose des concerts tôt

En butt' majeure, de tondeuse
Aux roucoulaudes capricieuses.

Vous m'intéressez vous autres

Dans sa longère de Boisvert
Depuis peu il s'est mis au vert,
Après avoir couru la France
Pour porter l'espoir aux souffrances.

Collée à la peau, son enfance
Revient souvent le mettre en transe :
Bon écolier, petit vacher,
Mûres à cueillir, pâte à mâcher

Et les soirées entre voisins,
Et les cachettes dans le foin...
Mais l' temps n'est plus aux gamineries
Retraite n'est pas plaisanterie :

Il y a tant à voir dans la nature !
Il y a tant à faire pour qu'elle dure !
Il y a tant de traces d'anciens,
Que le montrer, il le faut bien !

Tirer au flanc, au flanc d'la butte
Rien de pire ne le rebute,
Mais cultiver son grand jardin,
Ça oui ! C'est bien un poitevin !

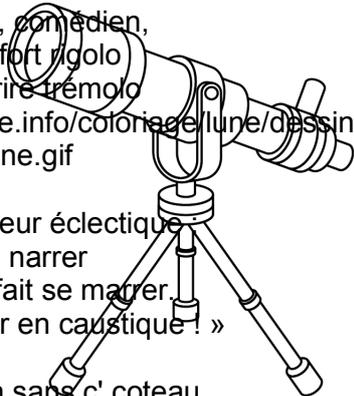
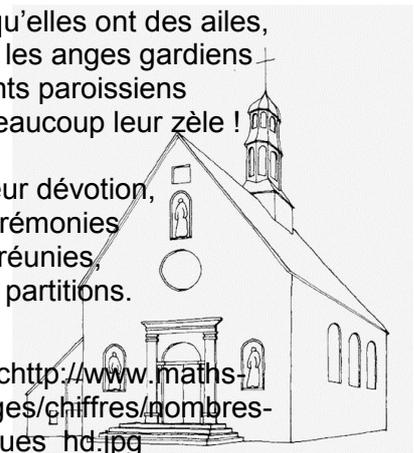
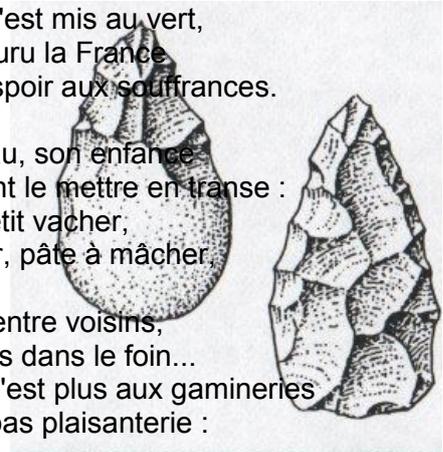
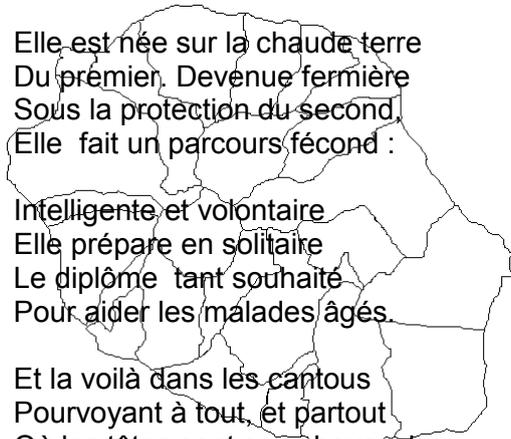
Comptez sur nous, vous autres

On peut penser qu'elles ont des ailes,
Puisqu'elles sont les anges gardiens
De tous les ardents paroissiens
Qui apprécient beaucoup leur zèle !

Discrètes dans leur dévotion,
Elles sont aux cérémonies
Dans la chorale, réunies,
A mélodier leurs partitions.

Elles offrent à la http://www.maths-rometus.org/images/chiffres/nombres-anthropomorphiques_hd.jpg
larté des cierges
Lys immaculés pour la Vierge,
Roses pourpres comme sang du Christ,
Genêts d'or pour Jean Baptiste

Pour quel défunt sonne le glas ?
De qui annonce-t-il le trépas ?
Ce sont les questions que ces dames
Se posent, lorsque s'envole une âme.



🌀 BONJOUR MONSIEUR LE MAIRE 🌀

Jean Bourdier, premier maire de Champagné-Saint-Hilaire



Jean Vincent Bourdier, un Champagnois aisé

Quand la Révolution commence à bouleverser la société française, Jean Vincent Bourdier n'a pas 30 ans. Il est né le 17 février 1761, sept ans avant Napoléon Bonaparte, dans la paroisse de Romagne, alors intégrée en grande partie dans la Châtellenie de Champagné. Il est le cinquième enfant d'une famille qui en a compté dix. Son père, Jean Bourdier, a épousé, à l'âge de 36 ans, Renée Béra, de 11 ans sa cadette. Le mariage a eu lieu à Champagné où le couple a d'abord vécu et où les quatre premiers enfants sont nés. Les derniers, dont Jean Vincent, sont enregistrés par le curé de Romagne où la famille a dû s'installer à la ferme de Champron.

A 30 ans, Jean Vincent Bourdier n'est pas marié et il restera toute sa vie célibataire. A la différence de ses frères aînés morts en bas âge, ou de son frère cadet Etienne Nicolas qui va faire une carrière militaire et mourra à 62 ans, c'est un robuste cultivateur, promis à devenir octogénaire.

Il demeure dans le bourg de Champagné qui a gardé beaucoup de son aspect médiéval : l'église et son lourd clocher à la croisée du transept, la maison forte et ses quatre tours rondes, les halles et la place du pilori où se tiennent foires et marchés, la salle communale attenant à la halle. Au recensement de 1796, la commune sera créditée de 835 habitants de plus de douze ans, c'est dire si avec son millier de résidents, Champagné-Saint-Hilaire peut être désignée comme une petite ville. D'autant qu'à côté du monde productif des paysans et des artisans, il y a des marchands nombreux et un personnel administratif divers : notarial, fiscal et judiciaire.

Jean Vincent Bourdier, dans la Révolution

Jean Vincent Bourdier assiste comme tous les Champagnois aux bouleversements qui vont se succéder à partir de juin 1789. Le lien avec les chanoines de St Hilaire le Grand de Poitiers est rompu, bientôt les paysans aisés vont pouvoir acheter les biens de l'Eglise, les fusils de chasse ne seront plus exclusivement dans les mains des Messieurs, et voilà bientôt que la population est amenée à une esquisse de démocratie participative...à l'usage des hommes.

Dès le 14 décembre 1789 notamment, un décret prévoit la création de fonctions municipales électorales dans ce qui devient les communes. Son article 4 est le plus simple, mais aussi le plus important pour elles : *"Le chef de tout corps municipal portera le nom de maire"* Le mot maire est loin d'être nouveau, mais il va se généraliser et prendre vraiment le sens de *major*, c'est à dire majeur. Le maire doit être élu pour deux ans, directement par les électeurs et non par les conseillers municipaux.

Jean Vincent Bourdier, élu maire de Champagné-Saint-Hilaire

C'est la proclamation de la République le 22 septembre 1792 qui permet de mettre en place les institutions démocratiques prévues, et notamment d'appliquer le décret pris deux jours avant, de confier le soin de *"constater l'état civil des citoyens"* par le maire et non plus par le curé.

En consultant les registres paroissiaux et d'état-civil de Champagné-Saint-Hilaire, on peut voir comment Jean Vincent Bourdier s'installe peu à peu dans ses fonctions communales. Le dernier acte du curé Néron est l'acte de décès de la petite Marie Gauvreau, âgée d'un an et demi, daté du 3 novembre 1792. Le lendemain, c'est Pierre Dupont qui signe l'énoncé du décret national instituant les registres d'état-civil. Le secrétaire a une hésitation révélatrice : il commence par écrire Jean Vincent, barre le double prénom et le remplace par Pierre, celui de Dupont.

Le premier acte signé par Bourdier est daté du 6 novembre 1792 et concerne le décès de Jean Nugue Texier âgé de 21 ans. Pour désigner les témoins, Jean Vincent Bourdier utilise alors la formule *"se sont présentés devant nous, officier public..."*. A partir de janvier 1793, le *"nous"* est remplacé par *"moi"* et il rappelle qu'il est *"membre du Conseil Général de la commune de"*

Champagné-Saint-Hilaire, élu le 4 novembre dernier pour dresser les actes destinés à constater naissance, mariage et décès du citoyen..." Cette longue formule disparaît définitivement le 17 novembre 1793 pour être remplacée par le seul mot de maire.

La première élection de Jean Vincent Bourdier date donc du 4 novembre 1792 ou 14 brumaire, An 1 de la République. Cette élection, il la doit à différentes raisons. D'abord il est élu par ce qu'on appelle les citoyens actifs, c'est-à-dire les contribuables taxés à la valeur d'au moins 3 journées de travail. Il est sans doute quelqu'un qui peut avoir été un "coq du village", c'est-à-dire un riche propriétaire fermier. Il est donc non seulement électeur mais éligible et il pourra en tant que maire, soutenir les intérêts collectifs, c'est-à-dire ceux de la partie influente de la population.

Cette dernière est formée des propriétaires exploitants surtout, mais aussi de la bourgeoisie locale : anciens notaires, hommes de loi, chirurgiens c'est-à-dire médecins, maîtres d'école...Or, par sa mère, Jean Vincent Bourdier a du sang Béra. Son oncle - à peine plus vieux que lui- Joseph Charles Béra est un jeune avocat qui va être un fer de lance de la Révolution à Poitiers. Son grand-père Louis a encore deux ans à vivre : notaire et procureur royal (mieux que seigneurial) résidant à Boisvert, il connaît sans doute toutes les affaires des Champagnois. Louis Zéphirin, le futur père d'André Léo n'a que 8 ans mais il a devant lui une belle carrière. Bref ! il n'est pas inintéressant de faire partie du réseau Béra qui compte des notaires, des avocats, des procureurs... ça en impose !

Autres avantages pour Jean Vincent Bourdier : on l'a dit, il n'est pas chargé de famille et il est donc disponible, d'autant plus qu'il habite en face de la maison communale qui devient la mairie. Mais surtout il est intelligent et instruit.

La longue carrière de Jean Vincent Bourdier

Il est donc disposé à assimiler rapidement les responsabilités imposées par les Révolutionnaires, et en premier lieu la tenue du registre d'état-civil. Il est appelé à se rendre souvent à Civray, ou à correspondre avec les autorités du chef-lieu de district ; la vente des biens du Chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers, de la seigneurie de Champagné, puis des Emigrés exigeant son témoignage en tant que Commissaire de la commune. Le même district qui reçoit des pétitions, des réclamations de citoyens de Champagné, sollicite fréquemment la municipalité pour qu'elle donne son avis ou fournisse un certificat justifiant les dires des réclamants.

Il faut croire que les tâches municipales lui plaisent beaucoup puisqu'il va consacrer pratiquement 45 ans de sa vie à une carrière au service de la commune. Il est vrai que l'administration lui a évité la routine. Il a traversé six régimes politiques différents : la monarchie finissante de Louis XVI, la République, les trois époques de Napoléon, le Consulat, l'Empire, les cent jours, les deux rois de la Restauration et la Monarchie de juillet de Louis Philippe.

Maire, il l'a été très longtemps, mais si la république lui a permis d'être élu par les hommes riches de son village, Napoléon et les monarchies l'ont fait nommer par les préfets. Et durant un peu plus de 4 ans, il a été agent municipal de la commune de Champagné-Saint-Hilaire. En effet le 22 août 1795 une réforme crée une municipalité de cantons, dont la gestion est confiée à des représentants des communes. Jean Vincent Bourdier est de ceux-là et les mariages de champagnois, il doit les célébrer au chef-lieu de canton, c'est-à-dire à Sommières. La Révolution a bridé le dynamisme de Champagné : plus de foires, plus de notaires et pas de compensation administrative. Avec Saint-Romain, Château-Garnier, Champniers, Romagne, Champagné constitue le canton de Sommières. Cela vaut le 16 août 1794, à Bourdier, agent municipal de la commission de Champagné-Saint-Hilaire, la charge de rassembler à Sommières les cochons que chaque commune est sommée de mettre à la disposition de l'administration.

Ses mandats

NOMS et Prénoms	Dates d'exercices	Adresse	Profession	naissance
BOURDIER Jean Vincent				
maire	nov 1792-oct 1795	le Bourg	cultivateur	1761
agent municipal	nov 1795-mai 1800			
remplacé par R Sainturat	3/7/1798-8/8/1798			
maire	juin 1800-sept 1816			
GUITTEAU Jean	sept1816-oct 1822	Poitiers	procureur	1751
BOURDIER Jean Vincent	oct 1822-avril 1835	le Bourg	cultivateur	1751
GENEREUX Mam. Nallet	avril 1835-août 1848	les Vallées	cultivateur	1796

L'œuvre de Jean Vincent Bourdier

On pourrait penser qu'en 45 ans, Jean Vincent Bourdier a eu le temps de laisser sur la commune une empreinte encore visible aujourd'hui, et qui lui mériterait d'avoir son nom donné à un espace communal. Il n'en est rien parce qu'il a été pris par deux devoirs.

Durant la Révolution, il avait à maintenir l'ordre, troublé souvent par les misères. Il a eu notamment à faire face à une violente révolte des femmes, certainement dans l'hiver 1794. La disette est telle en France que les Montagnards au pouvoir, prévoient d'envoyer des secours en province. Comme partout, ceux-ci tardent à venir à Champagné et bientôt on accuse quelques officiers municipaux de les recevoir et de les garder pour eux. Un groupe de femmes en colère s'en prennent violemment à Joseph Richard, riche cultivateur des Moisnières, et par les cheveux le traînent dans la salle commune. Le calme revenu, Jean Vincent Bourdier adresse un rapport au district et quinze jours après les coupables *"sont conduites à Civray par deux gendarmes et 25 soldats pour y être jugées..."*

Après la Révolution, il fallait, avec des finances limitées qui ne venaient plus du Chapitre de Saint-Hilaire-le-Grand, procéder à des réparations sur les bâtiments publics, dégradés par les violences et le manque d'entretien. Le 13 décembre 1807, Jean Vincent Bourdier met en adjudication pour 575,70 francs des travaux à la chambre commune, c'est-à-dire à la mairie, à la halle, à la chapelle Saint-Nicolas et au presbytère. C'est le début de réparations qui vont durer au moins trois ans, car il faut y ajouter d'autres travaux : les orages de l'hiver 1807/1808 ont endommagé les toitures de l'église et de la cure, ainsi que le mur de son jardin. Décidément, la remise en état de l'église est sans fin puisque le 10 novembre 1810, le maire Bourdier écrit qu'il y a à réparer *"...une partie d'un des piliers de l'église"*. Et comme il s'agit de le faire aux moindres frais, il ajoute *"...les pierres de taille peuvent être prises dans le cimetière, des tombes qui ne sont pas connues de leurs propriétaires."*

Epilogue

Le dernier acte de naissance au bas duquel Jean Vincent Bourdier a signé en tant que maire est celui de Jean Bobin, en date du 6 avril 1835. Mais le 30 mars 1840, il est encore inscrit sur la liste des 9 membres du Conseil Municipal de Champagné-Saint-Hilaire. Pour le vieil homme, le bon air du pays, c'est à la mairie qu'il le respire !

C'est son successeur Généreux Mammès Nallet qui enregistre son décès. C'est le 19 septembre 1842, Jean Vincent Bourdier a 81 ans et demi. Pourtant, comme si Monsieur le Maire voulait justifier de son nom, il le crédite "généreusement" de deux ans de plus. Jean Vincent Bourdier a vécu un dernier début d'été bien chaud et sec qui va hâter la date des vendanges, mais il y a beaucoup à penser que son enterrement s'est déroulé par un temps humide et frais.

Le Conseil Municipal en 1796

Antoine	Cholet des Ages	40	cultivateur à la <u>Fontenille</u>	28
Joseph	Richard	60	cultivateur aux <u>Moisnières</u>	45
Jean	<u>Fradin</u>	68	cultivateur au bourg	12
Pierre	Dupont	40	cultivateur à <u>Maunis</u>	natif
Louis	<u>Soreau</u>	42	cultivateur aux <u>Moisnières</u>	15
Pierre	<u>Le Chasseux</u>	61	chirurgien au bourg	
François	<u>Degusseau</u>	45	charpentier à <u>Fougeré</u>	natif
René François	Barbat	40	cultivateur à la <u>Fontenille</u>	38
René	Argenton	38	taillandier à <u>Fougeré</u>	natif
Jean-Baptiste	Leclerc	40	cultivateur à Bretagne	09
Jean Vincent	Bourdier	34	cultivateur au bourg	12
René	<u>Sainturat</u>	59	marchand au bourg	natif
Jean Baptiste	Dupas	38	marchand aux Vallées	05

☞ Souvenirs, souvenirs... ☞

Pour nous les gens de la classe 33 qui avons vécu Champagné au temps de l'occupation, il est fréquent que nous soyons sollicités par les plus jeunes pour raconter des histoires. «Dis-nous grand-père, que faisais-tu quand les Allemands étaient là ?» Nous, les anciens, sommes toujours pris d'une étrange pudeur, peur d'être moqués, finalement, peur de ne pas être crus ; je m'en vais donc vous raconter quelques faits de notre vie entre 39 et 44.

Nous sommes débarqués à Champagné avec ma mère en 1940. Nous venions de Douai, où nous avons laissé mon père avec son régiment qui n'avait pas encore fait mouvement. Nous avons été bombardés à Paris, bombardés à Tours et même bombardés à Couhé Vérac par des Italiens, paraît-il. S'étaient agrégés au binôme que nous formions, ma mère et moi, les cousins de



Tours , les cousins de Couhé, des fugitifs de Moselle, très précieux car propriétaires d'une voiture et de l'essence pour la faire rouler. L'arrivée à Champagné fut d'abord sympa et solidaire, mais nous étions nombreux, peu argentés et sans bagage. Au bout de quelques temps, nous avons eu l'impression d'être un peu les étrangers, malgré notre acte de naissance. Au bout de quelques mois, dans la nuit et sans bruit et sans un mot, les Mosellans sont partis. Restaient les cousins, ma mère et moi.

Pas de bagages, c'était vraiment ça, Dans la seule valise que nous avons emmenée, il y avait pour ma mère une chemise de nuit et pour moi un ours en peluche. Nous avons oublié dans l'affolement les

chaussures et les chaussettes : nous avons dû, pendant quelques semaines, partager une paire de chaussures avec l'aîné des Tourangeaux. Je suis même allé, à cause des intempéries, une fois au bourg sur le dos de ma mère. Dès qu'ils avaient pu, les cousins avaient regagné Tours, et leur maison, qui, finalement, avait peu souffert. Si bien qu'au bout de quelques semaines, nous nous sommes retrouvés au Pouyaud tous les deux avec ma mère et sporadiquement les cousins de Couhé.

En urgence, ma mère m'a mis à l'école. L'école se tenait dans les anciennes écoles maintenant disparues, brûlées au moment de la bataille de Champagné ; j'ai été personnellement accueilli d'une manière formidable par l'instituteur et son maître assistant. Les premières récréations, je les ai passées à côté d'un des deux maîtres. A sept ans, à cause de notre fuite, je ne savais pratiquement ni lire ni écrire. Sous leur docte attention, j'ai rattrapé rapidement mon retard, je leur serai éternellement reconnaissant.

Avec l'armistice accepté par le maréchal Pétain, nous avons eu le droit à l'arrivée spectaculaire des troupes allemandes victorieuses. Nous l'avons appris par notre voisin dit« le petit Paul » qui, un après-midi, dégringola la colline en criant «les boches sont là, ils vont me voler mon pain ». Imaginez le bonhomme, lointain cousin de ma mère, 1,55 m hors tout, aussi large que haut, la chemise ouverte sur une poitrine velue, en pantalon de velours tenu bas par une ficelle de lieuse, pieds nus dans ses galoches, coiffé d'un feutre noir à bords rabattus et son «pain de quatre sous le bras». Cette tenue de travail lui a toujours valu, à ma connaissance, le redoutable honneur d'être préposé à la poussière de la balle dans les battages; mais cela est une autre histoire. C'est ainsi que, poussés par la curiosité, nous sommes allés en délégation voir ces inconnus. La seule chose dont je me souviens de cet instant poignant, ce sont ces véhicules noirs alignés sous la halle dont les capots étaient ornés de casques français. C'était toute la symbolique de la défaite et déjà à mon âge, fils de militaire, j'y étais très sensible. J'étais pensionnaire à midi chez Madame Rousseau qui tenait café en face du marché. C'est pour cela, d'ailleurs, que j'ai pu déchiffrer sur un des contreforts de la halle, quelques mois après, la fameuse affiche rouge (celle qui nommait et fustigeait les premiers résistants presque tous étrangers fusillés à Paris pour avoir tué des Allemands au grand jour). Cette affiche reste dans son horreur dans un certain nombre de mémoires.

Déjà à cette époque, nous avons pris l'habitude d'aller, le soir, écouter radio Londres à Fougeret chez un ancien gendarme qui possédait une TSF. Ma mère a toujours prétendu avoir entendu le

message du général De Gaulle le 18 juin ou dans les jours qui ont suivi. Cette habitude, nous l'avons conservée pratiquement pendant toute l'occupation.

Les rapports des Allemands avec le village et ses habitants ont été très variables. D'abord surpris, ils se sont vite habitués ; ces soldats étaient si corrects, ils adoraient les produits fermiers payés avec les francs démonétisés. Il y eut même quelques cas de fraternisation, puis avec le temps et le STO, même chez les meilleurs partisans de l'ordre, une franche hostilité vit le jour, à la grande satisfaction d'un grand berger allemand, hébergé par la Kommandantur, qui fut nourri de tous les os de lapin consommés dans le bourg. Malheureusement, il résista au traitement.

Après l'armistice et l'occupation effective du territoire, les occupants prirent la possession du haras de Rothschild. Vint une vente très suivie, des chevaux de course appartenant à ces « juifs apatrides ». L'école fut réquisitionnée et les classes durent se transporter sur la rue allant vers Anché à gauche, un peu plus loin que la boulangerie, presque en face de l'épicerie. Je me souviens de la cour couverte de caillasses qui n'avaient pas été tassées faute de moyens, les jeux imitaient parfaitement, dans la cour, la vie de la campagne, habitants et animaux compris (certains jeux très réalistes seraient actuellement vus d'un mauvais œil par le puritanisme ambiant)

Notre maître était vraiment formidable, et avait beau faire rentrer le savoir à grands coups de claques et de règles, il était vraiment d'une efficacité extraordinaire. Même le pire des cancre apprenait la lecture et le calcul mental dans les meilleurs délais. Il jouissait entre nous d'une réputation telle que l'on a prétendu qu'un grand diable d'adolescent collé au certificat d'études avait préféré fuguer plutôt qu'annoncer la nouvelle à notre instituteur. Il avait cependant une extraordinaire naïveté vis-à-vis des travaux agricoles et de leur organisation. Un agriculteur adulte et jovial, futur conseiller municipal, lui expliqua doctement un jour de battage que, s'il faisait de fréquents arrêts à la cuisine (et à la piquette), c'était pour consulter un schéma qui lui permettait de terminer un paillé avec une croupe parfaite. Ma mémoire est garnie d'autres anecdotes aussi touchantes. C'était un grand chasseur ; aussi, dès que l'occupant disparut, il prit son fusil sorti de nulle part et entreprit une chasse qui, de toute façon, après les événements, était fructueuse. Mais le sorcier du village, dont je tairais le nom, un jour chez nous, lui lance un défi : qui de lui avec son bâton ou de l'instituteur avec son fusil ramènerait le plus de gibier le soir. Pour le principe, il m'emprunta mon chien Kyta ; eh bien, le soir ce fut le sorcier qui gagna. Le gibier n'avait pas été chassé depuis très longtemps et restait tapi sans s'enfuir devant les hommes. Le bâton du sorcier fut d'une terrible efficacité. Tous ces récits faisaient le tour du bourg et étaient commentés avec beaucoup de tendresse surtout par ses anciens élèves.

Ce maître m'a personnellement appris la rigueur, l'honnêteté intellectuelle, et une vision assez extraordinaire de la laïcité. Nous étions, Michel Royer et moi, « les premiers de la classe » ce qui nous valait l'autorisation, à l'appel de la cloche de l'église, de quitter l'école pour remplir nos fonctions d'enfants de chœur. Aujourd'hui, ce serait vraiment un extraordinaire scandale, même si cette grandeur d'âme et cette largeur d'idées étaient très appréciées de notre petit monde d'avant 68. Cet honnête homme, nous l'avons malheureusement perdu très tôt après sa retraite.

J'avais tellement envie de vous faire partager mes regrets de ces disparitions et mon admiration que j'ai largement dépassé les limites que je m'étais fixées.

Il faut tout de même que je vous raconte la mésaventure survenue quelques temps après l'armistice à un moment où, avant l'aventure de la Russie, l'armée allemande était déployée dans toute sa splendeur. Ma mère était jeune, belle, femme d'officier, elle faisait donc l'objet d'une attention particulière. De « splendides guerriers » chevauchant des chevaux fringants venaient parader sur le chemin allant au bois de Fontmort, Un soir donc, au soleil couchant, un superbe officier vêtu d'un uniforme gris pâle dont je me souviens bien, entreprit de faire une démonstration équestre.



Petit galop, c'était très beau ! Vint, suite normale de la démonstration, une tentative de saut d'obstacles. Le jardin de la maison était en friche, faute de main-d'œuvre masculine, donc, il n'était pas mal élevé (dans le métier on est toujours correct) d'y atterrir après ce saut . Petit galop, approche millimétrée, envol. Malheureusement un fil de fer tendu traînait dans la palisse. Ce fut une belle culbute et le beau costume gris fut largement maculé de terre française. Le digne officier ganté de blanc vint donc à la maison quémander une brosse pour rentrer en tenue correcte à sa garnison. Personnellement, j'en ris encore.

Nous passons donc à un autre chapitre : le ravitaillement; normal au début, avec les prélèvements et les réquisitions, il devint difficile. « I mangeons tout » devint malheureusement la petite



ritournelle. Entre la consommation domestique, les réquisitions et les ventes discrètes, il ne restait guère d'œufs pour le commun. Je me souviens d'un soir où, mélancoliquement, nous avons dégusté un œuf à trois, j'ai mangé l'œuf, ma mère a essuyé la poêle avec un morceau de « pain de chien », et le chat a nettoyé la poêle. Notre providence fut alors la famille Cousin de la Boissalière. Il y avait deux adultes et une veuve, ils ont eu un peu pitié de nous, nous ont rappelé notre cousinerie et nous ont ravitaillé gratuitement et avec le sourire. J'attendais avec impatience l'arrivée du char à bancs de la cousine, surgissant au coin de la palisse qui limitait notre vue vers les bois. Son chariot était garni de pâtés d'œufs et surtout de pain blanc. Qu'il sentait bon ce pain, large pain rustique, à la croûte dure et la mie épaisse et humide ! Oh combien il était différent du « pain de chien » que nous mangions habituellement, acheté à la boulangerie avec des tickets et en bien petites quantités. Qu'ils soient loués ces justes qui, sans marchander, sans arrière-pensée, vinrent nourrir ceux qu'ils ne connaissaient pas un an avant.

Parfois des petits malheurs venaient " pourrir " la vie ; ce fut l'histoire du pot de grès. Il siégeait majestueusement au-dessus du buffet, couvercle soigneusement ficelé. Il contenait le reste du miel récolté par notre ruche et dûment mis de côté pour l'hiver. Solennellement, ma mère descendit le pot, l'ouvrit ; à notre grand désespoir, le pot était vide ; les fourmis avaient trouvé là la source certainement de grandes festivités. Eh bien, ce soir-là, nous avons pleuré.

Nous autres, citadins exilés, n'avons pas connu que ces problèmes de ravitaillement. Il y avait aussi l'habitat. Nous sommes débarqués en 40 dans une maison froide et humide qui n'avait pas été ouverte depuis plusieurs années. Le seul moyen de chauffage était une cheminée qui tirait bien et une sorte de fourneau à feu découvert fonctionnant au charbon de bois. Ce charbon, nous le fabriquions le soir en étouffant dans un vieux faitout les braises qui avaient servi à nous chauffer tant bien que mal, et au début de notre séjour à nous éclairer. Je me souviens, et ce n'est pas de la littérature, avoir étudié mes leçons à la lumière du feu. Je vous jure que ce n'est pas pratique. De toute façon, à ce moment-là, je ne disposais que d'un livre, c'était un dictionnaire Larousse que j'entrepris d'apprendre par cœur, n'ayant rien à lire à part ce chef-d'œuvre ; les distractions se faisaient rares au Pouyaud. Ensuite, par miracle, un ami nous trouva une lampe au carbure et le carburant nécessaire à la faire fonctionner ; enfin la lumière fut, en fumant un peu !

Enfin, dans une année, il y a les vacances. Que faire ? Eh bien, une fois de plus, les cousins nous ont dépannés. J'ai donc, avant l'heure, passé les " vacances à la ferme ". C'était merveilleux, dormir dans un lit tout seul ; en effet, à la maison, à cause du froid, je partageais la couette avec le chien et les chats dans le lit de ma mère. Réveillé tôt, je pouvais assister à la traite dans les étables propres, récupérer les œufs des poules en balade, jouer avec le jeune garçon que les cousins " louaient " pour la saison estivale ; il gardait les vaches moyennant une modeste rétribution. Et puis, la fabrication du pain me faisait tant rêver, je pouvais assister aux préparatifs, au pesage de la farine, à la mesure de l'eau tiède, du sel, de la levure, le tout dans une maie qui retrouvait sa fonction primitive. Tout cela était extraordinaire et valait la peine d'un réveil avant l'aube pour assister au pétrissage de la pâte.

Le temps était long de la fermentation à la confection des pains. Pendant ce temps-là, nous avons chauffé le four avec des fagots et des bûches. Que de sueur ! Quelle joie j'avais de voir défourner ces grands pains embaumant le fournil et la cuisine. La maîtresse de maison profitait du four chaud pour nous mitonner des plats en sauce dont je me régalaï. Des coques et des lapins ont été sacrifiés pour « me régaler et me retaper » disait ma cousine chérie.

Mes chers concitoyens, je vais arrêter là mon propos cette année ; maintenant, si l'Eternel m'y autorise, je vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la suite de ces quelques souvenirs et réflexions.

Texte et photos de Jean-Claude François dit Sorton

🌀 Centenaire de Madame Anne Boilledieu le 20/12/2015 🌀

C'est un jour exceptionnel que ce dimanche 20 décembre 2015, puisque la commune de Champagné-Saint-Hilaire, et plus particulièrement le village de Vieillemonnaie a une centenaire comme habitante.

Madame Anne Boilledieu est née le 20 décembre 1915 dans ce même village, et dans la maison où elle a toujours vécu. Monsieur le Maire, en présence de son épouse, lui offre un bouquet au nom de la commune. Madame Anne Boilledieu a une très mauvaise vue, c'est donc par le toucher et la parole qu'elle nous fait part de sa joie de nous recevoir chez elle, et elle nous invite à le faire le plus souvent possible.

Texte de Gilles BOSSEBOEUF



Texte et photo de Gilles et Annette Bosseboeuf

SAINT-ROMPHAIRE



Gilles BOSSEBOEUF, votre Maire, m'a demandé de vous présenter notre commune qui est jumelée avec Champagné Saint-Hilaire depuis plus de 10 ans. C'est avec plaisir que je réponds à cette proposition. La commune de Saint-Romphaire est située à 10 Km au sud de Saint-Lô chef-lieu du département de la Manche. Sa superficie : 997 km², les habitants : les Saint-Romphairais (es), son saint patron : Saint Barthélémy.

UN PEU D'HISTOIRE

Saint Romphaire, en latin Romacharius ou Rumpharius, fut le 4^{ème} évêque de Coutances de 566 à 600, successeur de Saint-Lô. Il était originaire de Grande Bretagne et fuyant sans doute la domination saxonne quitta ce pays et fut jeté par une tempête dans le port de Barfleur situé à l'Est du Cotentin. La guérison miraculeuse de trois malades lui valut une grande popularité. Saint-Lô voulut le voir et le fit venir à Coutances et lui conféra les ordres, puis le renvoya dans la presqu'île du nord cotentin. Célèbre par ses miracles, sa science et sa piété, il résida toujours à Coutances. Saint-Romphaire brava plusieurs fois les rois francs et ne craignit pas de faire acte d'indépendance et de courage. Il mourut vers l'an 600. Il est probable que Saint-Romphaire exerça sa science et ses dons sur le territoire qui porte aujourd'hui son nom.



En 1793, les révolutionnaires débaptisèrent Saint-Romphaire pour lui donner le nom de Bel Air ou Bon Air avec le fait, peut-être, que les Saint-Lois mettaient leurs enfants en nourrice à la campagne pour leur faire profiter du bon air ! Une carrière d'ardoises fut découverte à Saint-Romphaire sur le bord de la rivière de la Vire en 1471 ; elle est abandonnée depuis fort longtemps (clivage pas assez régulier). La première église fut construite à l'emplacement d'un temple druidique.

On invoque à Saint-Romphaire de nombreux saints guérisseurs : Saint Benoît pour les dermatoses vésiculaires et l'anémie infantile ; Saint Claude pour les rhumatismes et la goutte ; Sainte Foy, conjointement avec Saint Claude, est invoquée pour la guérison des dépressions, de la méningite et des maux de tête.

SAINT-ROMPHAIRE AUJOURD'HUI :

Nombre d'habitants : 758

L'école fonctionne en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec 2 communes voisines : Le Mesnil -Raoult et Troisgots, ce qui fait au total 6 classes dont 4 à Saint-Romphaire avec un effectif d'environ 150 élèves.

Ses équipements : salle polyvalente, restaurant scolaire, centre de loisirs, terrain de foot, terrain de tennis.

Le siège de la Fédération départementale des chasseurs de la Manche se trouve sur le territoire de Saint-Romphaire.



En 2016, la commune va construire une boulangerie multi-services, notre boulanger ayant pris sa retraite au 30 septembre 2014.

St-Romphaire fait partie de la Communauté de Communes de Canisy regroupant 12 communes et 8000 habitants. Avec la loi NOTRe, la C de C de Canisy est obligée de fusionner au 1^{er} Janvier 2017 avec Saint-Lô Agglo73 communes et 67000 habitants actuellement.

Le 16 Novembre 2015, le conseil municipal a voté la création d'une commune nouvelle nommée « Bourgvallées » au 1^{er} Janvier 2016 à 4 communes : Gourfaleur, La Mancellière-sur-Vire, Saint-Romphaire et Saint-Samson-de-Bonfossé pour une population de 2591 habitants.

J'espère que ce modeste résumé illustré de quelques photos permettra aux Champagnois et Champagnoises que vous êtes, de se faire une idée de Saint-Romphaire et pour ceux ou celles qui participent au jumelage de se rappeler quelques souvenirs ...



Texte et Photos de Xavier Milcent Maire de Saint Romphaire

Illuminations du 11 décembre 2015



Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie
86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05.49.37.30.91 - 📠 05.49.37.20.49

E-mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site →



Champagné-Saint-Hilaire, c'est de la SOLIDARITE:
DANS NOTRE COMBAT POUR LA LIBERTE



8 janvier 2015: hommage aux assassinés de Charlie

16 novembre 2015:
 hommage aux victimes des terroristes
 du 13 Novembre à Paris

DANS NOTRE ENGAGEMENT POUR L'EDUCATION DE NOS ENFANTS



Activités périscolaires avec les animateurs, employés et bénévoles

DANS NOS CHOIX D'INVESTISSEMENT pour NOTRE PROGRES



Amenagement rue Etienne Saby, lotissement Le Goupillaud, salles socio-culturelles et périscolaires

DANS NOS COLLABORATIONS POUR ANIMER notre commune



Fête de la musique,

Nuit Romane,

Ce n'est qu'un aperçu, NOTRE FORCE.....

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire – 1 place de la mairie

86160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05.49.37.30.91 - 📠 05.49.37.20.49

E-mail : champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr Site internet : www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site →

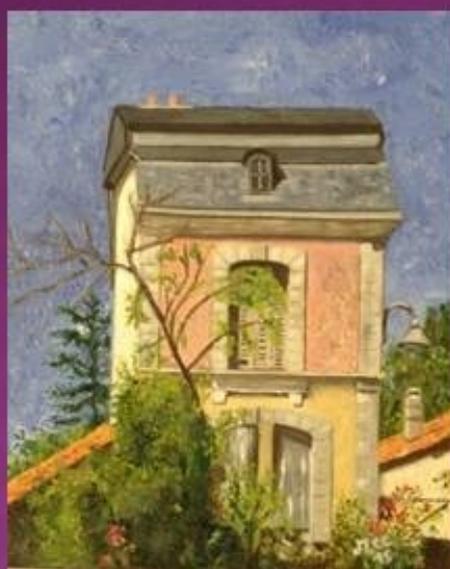




Annie ROUDEIX



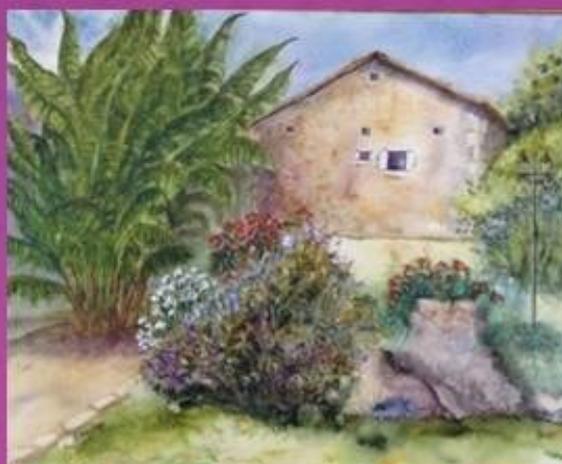
Annette BOSSEBOEUF



Marie Christine COURTON



Martine GOURDEAU



Jeanine L'E GOUZEGOU

Mairie de Champagné-Saint-Hilaire
1 place de la mairie
86 160 Champagné-Saint-Hilaire

☎ 05 49 37 30 91 - 📠 05 49 37 20 49
✉ E-mail: champagne-saint-hilaire@wanadoo.fr
🌐 Site internet: www.champagne-saint-hilaire.fr

Visitez notre site →

